



DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2019



Sommaire

Édito	3
Temps forts 2019.....	4
Les Pyrénées-Atlantiques en bref	6
Assemblée départementale	7
Ressources	10
Solidarités humaines	24
Solidarités territoriales auprès des collectivités locales	50
Attractivités territoriales	54
Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux	72
Numérique	82
Le Département sur internet	91



Édito

Cette année 2019 a encore été pour notre collectivité l'occasion de jouer le rôle central que lui a attribué la Loi NOTRe et dont nous nous sommes emparés avec volontarisme. Echelon idéal pour agir sur un territoire étendu tout en ayant des moyens d'action de proximité, le Département a continué à s'impliquer pour la solidarité.

Solidarité humaine d'abord : nous avons défini les axes de notre action à venir en votant un nouveau Schéma Enfance, famille, prévention, santé, et posé les bases d'un plan de lutte contre la pauvreté, en partenariat avec l'État. Ces positions stratégiques, importantes pour l'avenir, ne doivent naturellement pas faire oublier l'engagement quotidien de nos agents auprès des plus fragiles, notamment au sein des Services départementaux des solidarités et de l'insertion.

Solidarité avec les territoires, aussi : en poursuivant notre aide aux territoires, technique et financière, nous soutenons l'équipement et l'aménagement, tout en apportant un soutien ponctuel dans des situations difficiles comme les intempéries qui ont touché notre département. Notre dispositif « Présence médicale » est emblématique de cet engagement ; il favorise l'installation de médecins sur tous les points du territoire, afin que chacun, où qu'il soit, puisse bénéficier de soins de qualité.

Fidèle à une autre de ses missions, le Département s'investit dans des projets d'infrastructures, comme le hauban Nord-Ouest de Pau, que nous avons inauguré cette année. La voie verte de la Bidouze également inaugurée cette année, montre notre attachement à préparer la transition vers de nouvelles formes de mobilité. Nous avons en outre posé des jalons pour l'avenir, avec un protocole en vue de la réalisation de quatre échangeurs autoroutiers.

Autre projet d'avenir, le déploiement du Très Haut Débit a franchi une étape avec la signature de la délégation de service public avec l'opérateur et l'installation des équipements pour une connexion des premiers abonnés dès 2020. Le programme « Les Pyrénées, territoire d'innovations », retenu par le gouvernement en 2019, dessine lui aussi ce que sera notre département dans le futur, un territoire d'innovation, conscient de son identité, impliqué, avec les partenaires locaux, dans les transitions énergétique, agro-écologique et numérique.

Proximité et engagement pour l'identité sont aussi les maîtres-mots de nos actions en faveur de l'éducation et de la culture. La toute première journée des collégiens a été l'occasion de valoriser les projets menés par nos jeunes, en réunissant 700 collégiens pour un moment festif et éducatif. La belle exposition sur les procès de sorcellerie, créée spécialement pour le Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea, montre elle aussi avec quelle modernité peut vivre notre patrimoine au cœur de notre territoire.

Ces exemples ne sont que des illustrations et la lecture de ce rapport d'activité donnera la pleine mesure du travail réalisé pendant cette année par le Département dont la place est plus centrale que jamais.

Jean-Jacques Lasserre
Président du Conseil départemental
des Pyrénées-Atlantiques



Temps forts



Janvier

15 janvier : Lancement de l'opération petit déjeuner au collège à Jeanne d'Albret, Pau

18 janvier : Inauguration du collège Clermont, Pau

30 janvier : 11^e journée Eidos64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation



Février

Février : Lancement du grand débat national dans le département

7 février : Signature de la Délégation de service public du projet Très Haut Débit du 64 avec SFR



Mars

21 mars : Inauguration du pont d'Auterrive

21 mars : Présentation du schéma autonomie aux partenaires et acteurs du secteur de l'autonomie



Avril

5 avril : Présentation du nouveau Programme d'Actions Educatives pour les Collégiens

12 avril : Adoption par l'Assemblée départementale à l'unanimité du nouveau schéma départemental Enfance, famille, prévention, santé 2019-2023



Mai

15 mai : Première journée des collégiens



de 2019



Juin



Septembre



Octobre



Novembre



Décembre

17 juin : Signature du plan de lutte contre la pauvreté entre l'Etat et le Département

21 juin : Inauguration aire de covoiturage de Nousty

28 juin : Forum « Territoires pluriels, ces dynamiques locales qui écrivent le monde » à Saint-Palais, dans le cadre du G7



4 septembre : Vuelta 11^e étape Urdax-Dantxarinea

21 septembre : Vernissage de l'exposition au Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea « Sorcellerie, manigances et sarabande, 1605-1615 Le Pays basque entre dans les Temps Modernes »

22 septembre : Fête de la Corniche

23 septembre : Installation du premier Nœud de Raccordement Optique (NRO) pour le très haut débit à Iholdy

3 octobre : Restitution des travaux du nouveau schéma départemental Enfance famille prévention santé 2019-2023 à l'Espace de l'Océan à Anglet

10 octobre : Rencontre à l'UPPA sur l'engagement des jeunes

11 octobre : Assises départementales des sports de nature

16 octobre : 7^e édition du Forum professionnel pour la restauration collective (crèches, écoles, EPHAD, collèges) Manger Bio&Local, Labels et Terroir à Morlàas

19 octobre : Première étape opérationnelle de la voie verte de la Bidouze inaugurée par Jean-Jacques LASSERRE

23 octobre : Inauguration de l'école de la 2^e chance à Bayonne

7 novembre : Signature d'un protocole avec le préfet des Pyrénées-Atlantiques et président d'ASF pour la construction d'échangeurs autoroutes A 64 et A 641

7 novembre : Assemblée des partenaires du projet « Les Pyrénées, Territoire d'Innovation » et présentation des actions par les porteurs

16 novembre : Début du mandat du nouveau Conseil Départemental des Jeunes

22 novembre : Colloque Transfrontalier sur les politiques sociales à Irun

18 décembre : Inauguration et mise en service du Hauban nord-ouest reliant la RD834 à la RD289, permettant de désengorger la route de Bordeaux

20 décembre : Adoption du nouveau schéma d'aménagement linguistique Iniciativa Dus

Les Pyrénées-Atlantiques en bref



190 jeunes agriculteurs aidés pour leur installation

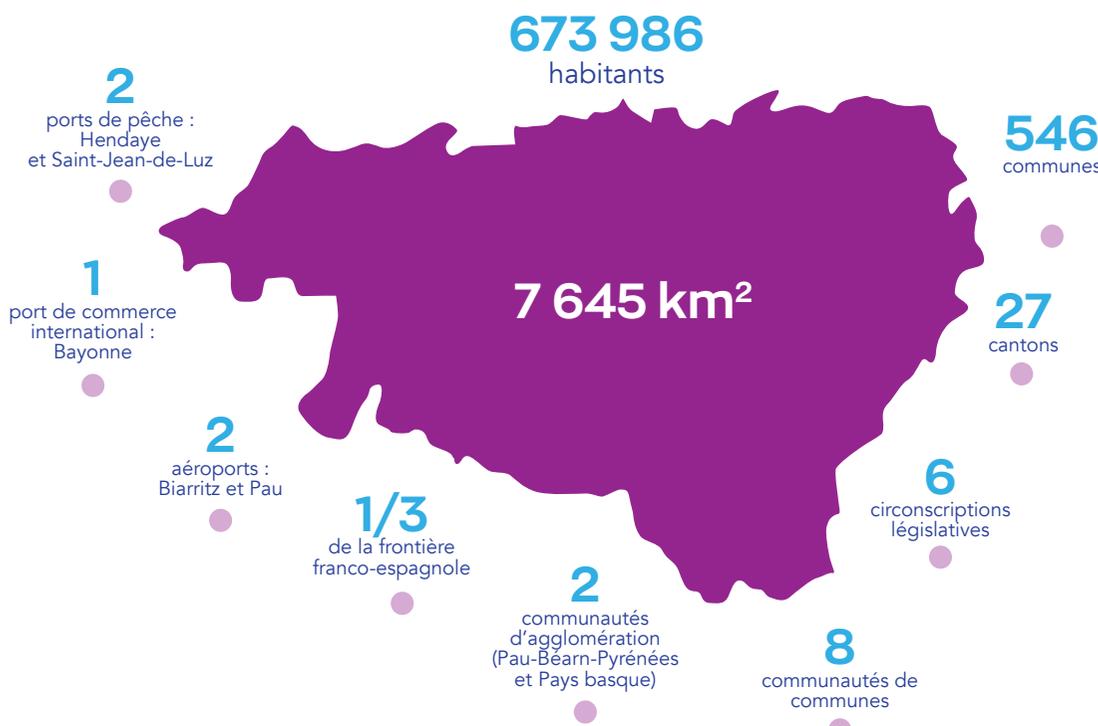


150 producteurs locaux engagés dans le programme *Manger bio & local, labels et terroir*

12 500 emplois liés au tourisme et **1 milliard d'euros** de chiffre d'affaires



Le Train de la Rhune et les stations d'altitude génèrent **262 emplois**



Université de Pau et des Pays de l'Adour
13 523 étudiants

Écoles supérieures

Centres de recherche

Technopôles
Hélioparc à Pau et Izarbel à Bidart

Technocité
à Bayonne

Cité multimédia
à Pau

49 collèges publics

20 688 élèves dans les collèges publics

48 espaces naturels sensibles ouverts au public

4 500 km de routes départementales

14 340 allocataires du RSA

16 464 bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (à domicile et en établissement).



2 152 bénéficiaires de la Prestation de Compensation du Handicap

3 346 aides attribuées dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL)

38 collèges privés sous contrat



10 439 élèves dans les collèges privés

1 500 km de sentiers départementaux de randonnées



530 projets d'équipement des communes et intercommunalités financés

1 300 personnes accueillies en établissements spécifiques pour personnes handicapées

1 622 enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance



11 326 consultations médicales pour les enfants de 0 à 6 ans

Assemblée départementale

En 2019, les 54 élus et élus du Conseil départemental ont participé à huit réunions de Commission permanente au cours desquelles ils ont adopté 461 délibérations en vue de gérer les affaires courantes du Département.

Ils ont également participé à cinq sessions de l'Assemblée départementale. Parmi les 119 délibérations adoptées en session, certaines décisions touchent plus particulièrement l'activité du département.

Ainsi, des schémas qui fixent sur le moyen terme les orientations et les axes d'intervention du Département et de ses partenaires publics ont été approuvés à l'exemple du Schéma départemental Enfance-Famille- Prévention-Santé, du Schéma départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage et du Schéma Initiative DUS.

Dans le domaine des solidarités, l'action départementale a été confortée avec la mise en place des Pactes territoriaux pour l'insertion, déclinaison territoriale du Programme départemental d'insertion ainsi qu'avec la contribution au plan national de lutte contre la pauvreté concrétisée par la signature avec l'Etat d'une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

En matière d'aménagement du territoire, les nouvelles décisions marquantes concernent notamment la signature d'un protocole avec l'Etat et Vinci pour la réalisation de quatre échangeurs autoroutiers avant 2025, la création d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) Pirinéos-Pyrénées ainsi que la mise en œuvre d'un nouvel accompagnement départemental en faveur de la politique de l'eau (NAIADE).

Des politiques départementales volontaristes ont également été mises en œuvre pour lutter contre la désertification médicale avec l'activation d'une « boîte à outils » Présence médicale 64 et pour soutenir le pastoralisme avec un programme de dynamisation de cette activité de montagne indispensable.

Enfin dans le champ de notre compétence concernant les collèges, outre le renforcement du Plan pluriannuel d'investissement dans les collèges publics, un nouveau programme d'actions éducatives pour les collégiens a été adopté et mis en application.



Conformément à l'article 41 du Règlement intérieur, une Mission d'information et d'évaluation portant sur la réorganisation des services départementaux a été constituée le 15 mars. Cette commission spéciale, composée selon une représentation proportionnelle des groupes d'élus, a travaillé pendant 5 mois. La restitution de ses travaux auprès de l'ensemble des élus départementaux est intervenue le 20 septembre.

Le Président
LASSERRE Jean-Jacques

Les Vice-présidents

OLIVE Claude
Délégué à l'habitat et au logement

LIPSOS-SALLENAVE Véronique
Déléguée à la jeunesse, au fonctionnement des collèges et à la vie des collégiens

PELANNE Charles
Délégué au développement et à l'attractivité du territoire

LAHORE Isabelle
Déléguée aux relations humaines, au dialogue social et au patrimoine départemental

Les délégations

ALZURI Emmanuel
Délégué aux Espaces naturels sensibles (biodiversité, paysages, littoral)

ARRIBES André
Délégué aux routes et aux infrastructures départementales

BERGÉ Geneviève
Déléguée au handicap

BRUTHÉ Anne-Marie
Déléguée à l'insertion

CABANE Marc
Délégué aux politiques contractuelles et au transfrontalier

CARRÈRE Thierry
Délégué à l'aide aux collectivités et à l'ingénierie territoriale

CHASSERIAUD Patrick
Délégué à l'économie

DARRASSE Nicole
Déléguée aux mobilités douces et aux projets EuroVélo

DUBARBIER-GOROSTIDI Isabelle
Déléguée aux ports et à la pêche

DUPONT Bernard
Délégué au sport et à l'accompagnement scolaire

ECHEVERRIA Philippe
Délégué à l'agriculture

LACOSTE Jean
Délégué aux personnes âgées

LAFARGUE Sandrine
Déléguée à l'Agenda 21 et au développement durable

LUBERRIAGA Bénédicte
Déléguée à la langue basque

MIRANDE Jean-Pierre
Délégué à la montagne

PATRIARCHE Nicolas
Délégué aux finances et au numérique

PEDEHONTÀ Jacques
Délégué à la culture et au tourisme

SÉMAVOINE Monique
Déléguée aux langues béarnaise, gasconne et occitane

TROUNDAY IDIART Annick
Déléguée à l'enfance, à la famille, à la prévention et à la santé



LASSERRE Jean-Jacques
Président du Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques

PREMIÈRE COMMISSION Solidarités sociales et insertion



OLIVE Claude
Président
BAYONNE-1



ANTIER Isabelle
ORTHEZ ET TERRES DES GAVES ET DU SEL



AYENSA Fabienne
NIVE-ADOUR



BERGÉ Geneviève
TERRES DES LUY ET COTEAUX DU VIC-BILH



BRUTHÉ Anne-Marie
PAYS DE BIDACHE, AMIKUZE ET OSTIBARRE



CAMBON Valérie
D'OUZOM, GAVE ET RIVES DU NÉEZ



COSTEDOAT-DIU Fabienne
ARTIX ET PAYS DE SOUBESTRE



DUBARBIER-GOROSTIDI Isabelle
SAINT-JEAN-DE-LUZ



DUCHATEAU André
PAU-1



LACOSTE Jean
PAU-4



MARTIN Christophe
BAYONNE-2



MAZA Stéphanie
PAU-1



TRIEP-CAPDEVILLE Margot
BILLÈRE ET COTEAUX DE JURANÇON



TROUNDAY IDIART Annick
BILLÈRE ET COTEAUX DE JURANÇON

DEUXIÈME Éducation, jeunesse et



LIPSOS-SALLENAVE Véronique
Présidente
PAU-4



DUPONT Bernard
ARTIX ET PAYS DE SOUBESTRE



LUBERRIAGA Bénédicte
USTARITZ-VALLÉES DE NIVE ET NIVELLE



PETCHOT-BACQUÉ Christian
VALLÉES DE L'OUSSE ET DU LAGON

COMMISSION
cultures, sport,
vie associative



BARTHE Nadine
LE CŒUR DE BÉARN



BISTUÉ Marie-Lyse
OLORON-SAINTE-
MARIE-1



BROCARD Juliette
BAYONNE-2



HILD Annie
PAU-2



PARGADE Isabelle
BAÏGURA ET
MONDARRAIN



PEDEHONTAÀ Jacques
ORTHEZ ET TERRES DES
GAVES ET DU SEL



SÉMAVOINE Monique
PAU-3

TROISIÈME COMMISSION
Développement et attractivité
du territoire



PELANNE Charles
Président
TERRES DES LUYIS ET
COTEAUX DU VIC-BILH



ALZURI Emmanuel
SAINT-JEAN-DE-LUZ



ARAGON Marie-Christine
BAYONNE-3



AROSTEGUY Maïder
BIARRITZ



ARRIUBERGÉ Jean
OUZOM, GAVE ET RIVES
DU NEEZ



BERDOU André
OLORON-SAINTE-
MARIE-2



CARRÈRE Thierry
PAYS DE MORLAÀS ET
DU MONTANÈRES



CHASSERIAUD Patrick
ANGLÈT



COSTE Jean-Claude
OLORON-SAINTE-
MARIE-1



ECHEVERRIA Philippe
USTARITZ-VALLÉES DE
NIVE ET NIVELLE



KEHRIG-COTTENÇON Chantal
HENDAYE-CÔTE
BASQUE-SUD



MEYZENC Sylvie
BAYONNE-1



MIRANDE Jean-Pierre
MONTAGNE BASQUE



SOUDAR Bernard
BILLÈRE ET COTEAUX
DE JURANÇON

QUATRIÈME COMMISSION
Administration générale,
infrastructures et patrimoine
départemental



LAHORE Isabelle
Présidente
PAYS DE MORLAÀS ET
DU MONTANÈRES



ARRIBES André
PAU-3



BARBET Anne
OLORON-SAINTE-
MARIE-2



BRISSON Max
BIARRITZ



CABANE Marc
PAU-2



CABANNE Marie-Pierre
VALLÉES DE L'OUSSE ET
DU LAGOIN



DARRASSE Nicole
ANGLÈT



DIRIBARNE Jean-Paul
NIVE-ADOUR



ECENARRO Kotte
HENDAYE-CÔTE
BASQUE-SUD



ETCHETO Henri
BAYONNE-3



HARRIET Jean-Pierre
BAÏGURRA ET
MONDARRAIN



LAFARGUE Sandrine
LESCAR, GAVE ET TERRES
DU PONT-LONG



PATRIARCHE Nicolas
LESCAR, GAVE
ET TERRES DU PONT-
LONG



SALANAVE-PÉHÉ Yves
LE CŒUR DE BÉARN

Ressources

1

Opérations financières

2

Ressources internes



1 Opérations financières

En termes d'opérations financières, l'année 2019 a été marquée par deux éléments en particulier : l'adoption d'un règlement budgétaire et financier d'une part et la dématérialisation de la comptabilité d'autre part.

Le nouveau règlement budgétaire et financier a été adopté le 15 février lors de la session consacrée au budget primitif. Les modalités de gestion des autorisations de programme (AP), des autorisations d'engagement (AE) et des crédits de paiement (CP) afférents y sont précisées.

Ce règlement présente un double objectif :

- D'une part, il permet de favoriser la lisibilité pour l'ensemble des élus et la transparence des programmes dont le financement est pluriannuel. Il s'agit de mieux informer l'Assemblée départementale sur les programmes pluriannuels en cours de réalisation et de faciliter sa décision quant aux nouveaux engagements proposés.
- D'autre part, il incite à préciser et à homogénéiser la pratique de la gestion pluriannuelle par les services départementaux.

Par rapport au règlement préexistant, il autorise en particulier les virements entre crédits de paiement, à l'intérieur d'un même chapitre, entre AP (ou AE) différentes, sans nécessité

de décision modificative. Dans le respect des règles de la comptabilité publique, la modification du montant et/ou de la durée d'une AP (ou AE) continuera de relever d'une décision de l'Assemblée délibérante. De la même façon, le budget étant voté par chapitre, le montant des crédits de paiements annuels inscrits sur un chapitre donné, ne pourra être ajusté que dans le cadre d'une décision modificative.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2019, les collectivités ont l'obligation de transmettre toutes leurs pièces comptables électroniquement. Ainsi, les bordereaux sont signés électroniquement et sont envoyés à la papeterie départementale sous forme dématérialisée avec les mandats, titres de recettes et pièces justificatives.

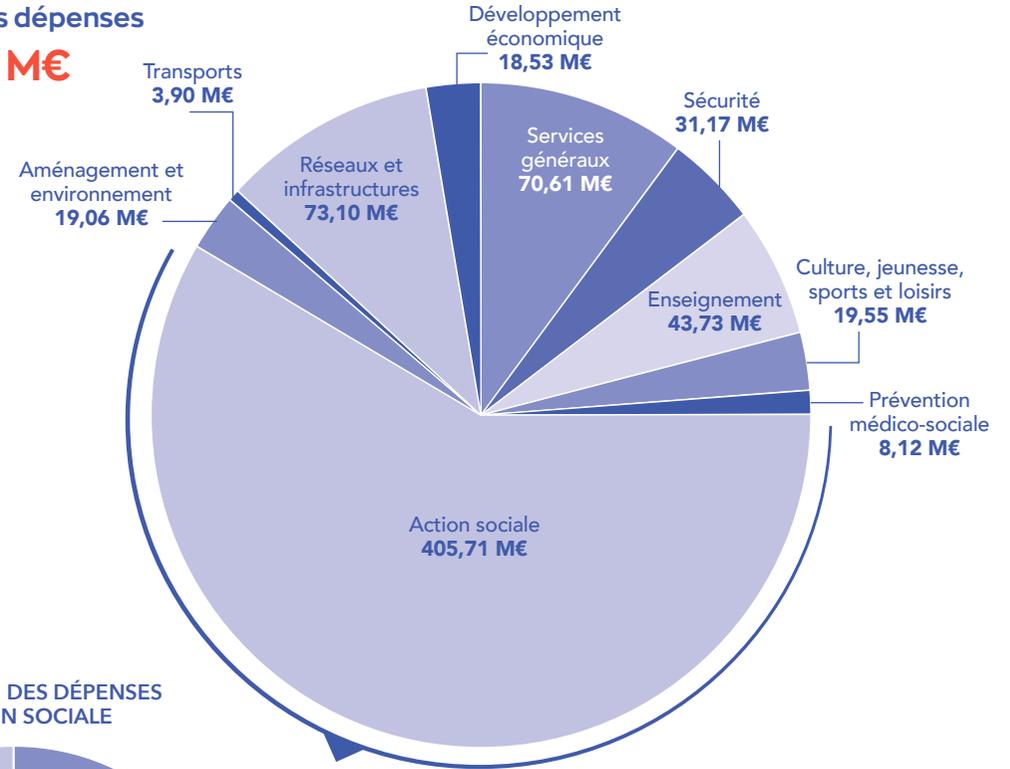
Enfin, les principaux chiffres de l'exécution budgétaire 2019 et des garanties d'emprunts octroyées sont présentés dans les documents qui suivent.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019 - DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

ZOOM CA 2019	CA 2019 en M€	CA 2018 en M€
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	697,44	664,87
Taxe foncière et rôles supplémentaires	131,32	127,31
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	38,98	36,73
IFER	1,72	1,64
Droits de mutation et taxe additionnelle	160,86	145,16
TICPE	53,07	53,08
TSCA	80,23	78,10
Autres taxes	49,75	42,41
Dotations globales de fonctionnement	80,61	80,74
Dotations globales de décentralisation	4,73	4,60
Dotations versées au titre de l'APA - Conférence des financeurs	30,86	30,52
Autres dotations et participations	36,49	38,03
Autres recettes	28,81	26,57
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	602,04	580,67
Frais de personnel	101,74	100,28
Dépenses liées à l'Allocation personnalisée d'autonomie	77,63	74,78
Dépenses liées au Revenu de solidarité active	99,25	97,08
Charges à caractère général	26,62	26,81
Atténuation de produits	22,02	17,76
Charges financières	5,33	5,88
Charges exceptionnelles	4,28	0,33
Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,40	0,40
Aides à la personne	35,21	34,12
Frais d'hébergement	148,27	139,43
dont enfance	72,44	64,40
dont personnes handicapées	60,16	59,51
dont personnes âgées	15,67	15,51
Service départemental d'incendie et de secours	30,70	30,70
Dotations de fonctionnement des collèges	12,32	12,22
Participations	5,75	4,61
Subventions	28,30	30,47
Dotations aux provisions	0,27	1,70
Autres charges de gestion courante	3,94	4,11
ÉPARGNE BRUTE	95,40	84,20

ZOOM CA 2019	CA 2019 en M€	CA 2018 en M€
RECETTES D'INVESTISSEMENT (hors emprunts et résultat antérieur)	20,94	21,48
Dotations (FCTVA)	10,94	7,96
Subventions d'investissement	8,25	10,85
Autres recettes d'investissement	1,76	2,67
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT (hors dette)	91,46	86,44
Dépenses équipement brut	56,49	50,07
Subventions d'équipement versées	32,58	35,47
Autres	2,38	0,90
Remboursement des emprunts	35,18	33,92
Emprunts réalisés	25,00	20,00
Flux net de dette	-10,18	-13,92
Épargne nette	60,22	50,29
Variation du fonds de roulement	14,71	5,32

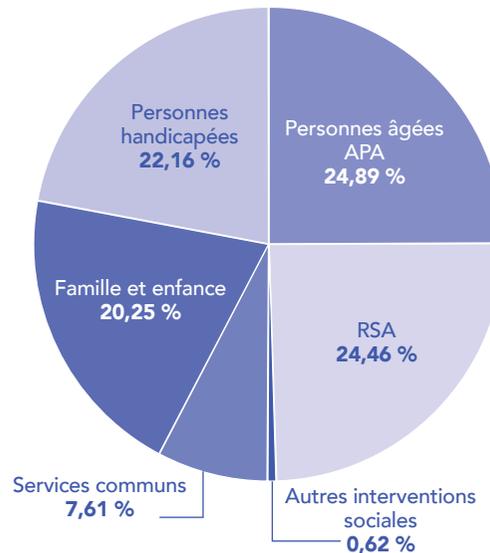
Ventilation des dépenses **693,49 M€** (Hors dette)



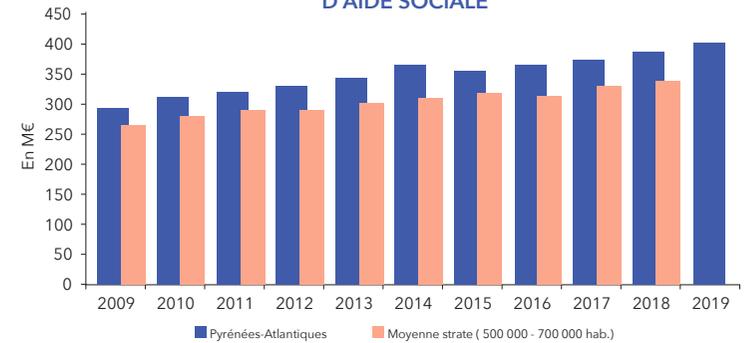
DMTO - Taxe additionnelle et dotation globale de fonctionnement



RÉPARTITION DES DÉPENSES D'ACTION SOCIALE

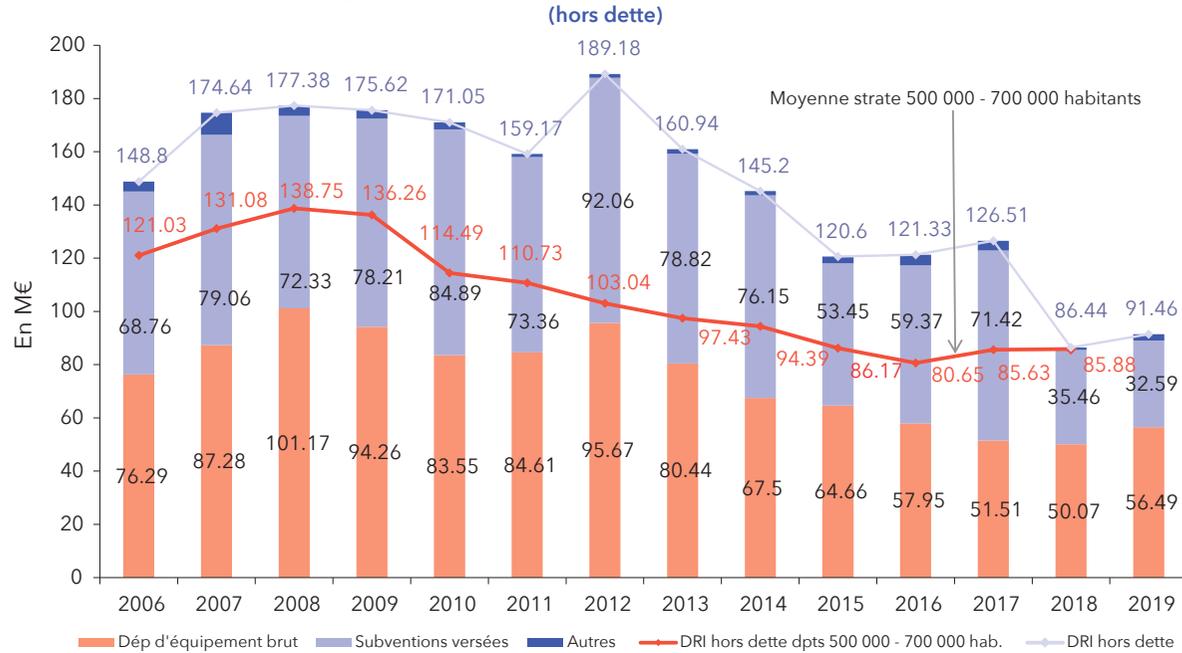


EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT D'AIDE SOCIALE*

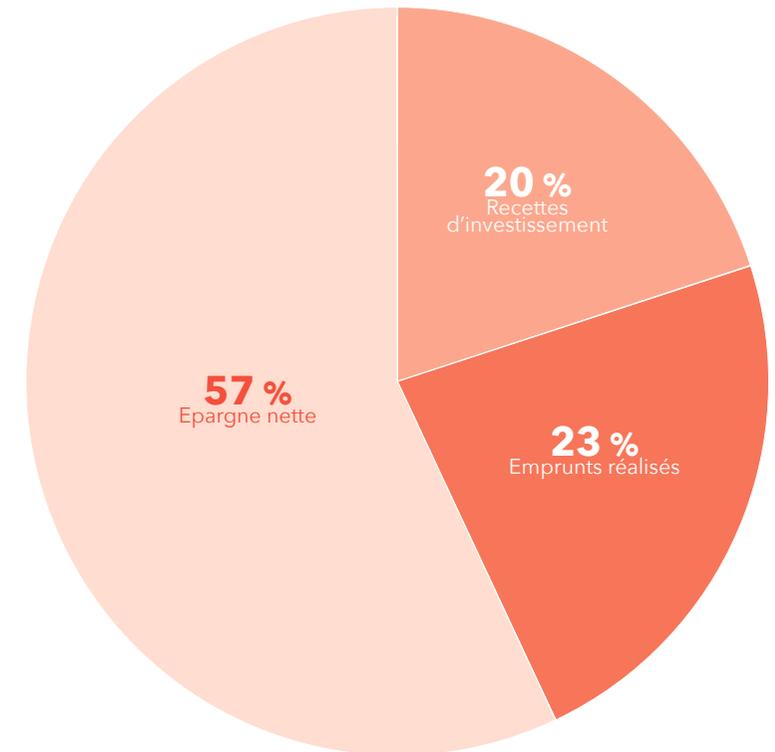


* Depuis 2015, les dépenses d'action sociale sont nettes de 21 M€ de récupération de recettes liées aux personnes âgées.

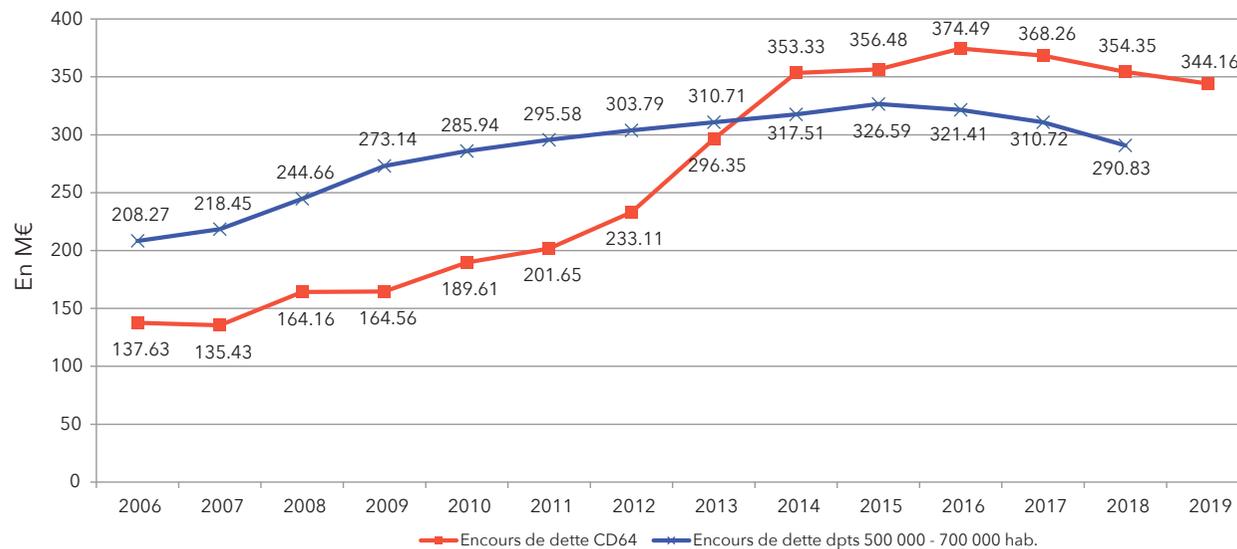
Evolution des dépenses réelles d'investissement du Département des Pyrénées-Atlantiques -CA 2006 / CA 2019



Financement de l'investissement



Evolution de l'encours de dette CA 2006/2019





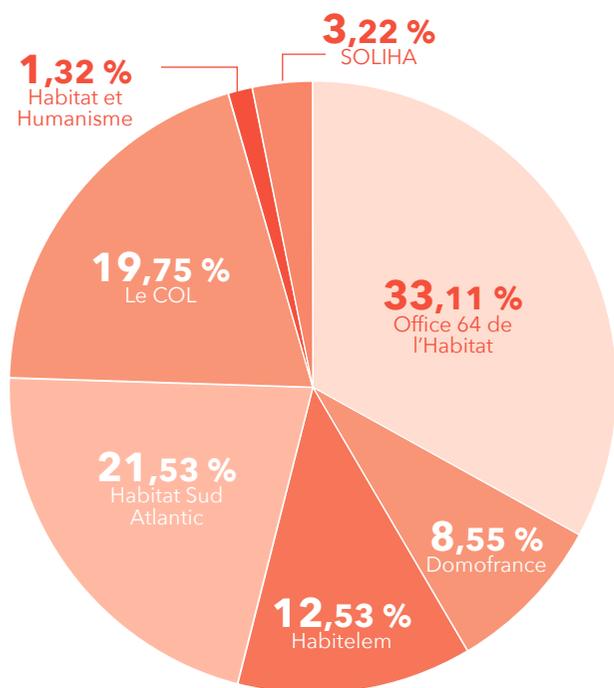
Établissements Médico-sociaux Collèges privés Bailleurs sociaux **TOTAL**

Nouveaux prêts garantis	9 723 454	350 000	21 265 401	31 338 855
Maintien de garantie	5 213 895			5 213 895

Répartition des bailleurs sociaux

21,26 M€

Emprunts garantis pour le logement social



Au cours de l'année 2019, le Département a garanti 31,3 M€ destinés à financer :

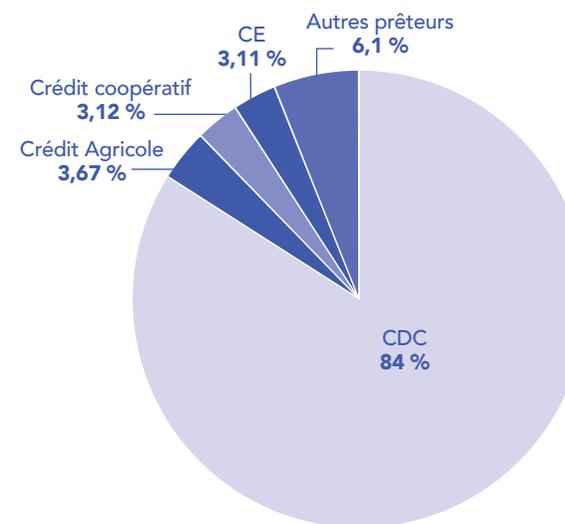
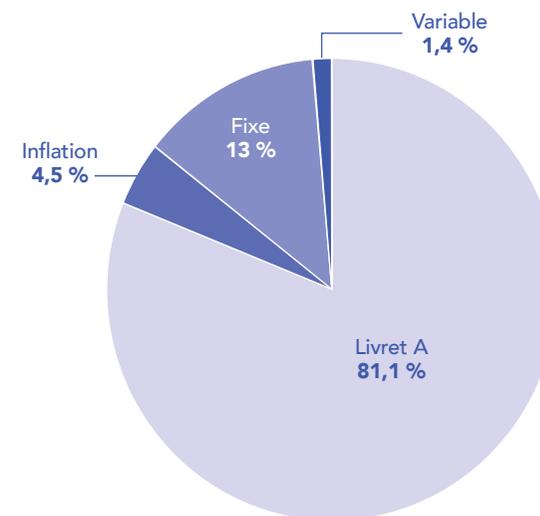
- la construction de 184 logements sociaux
- le réaménagement de 93 logements sociaux
- le réaménagement et l'extension d'un établissement médico-social
- l'extension d'un collège privé
- la construction de deux établissements médico-sociaux.

Le Département a également maintenu sa garantie auprès d'établissements ayant fait l'objet de fusion.

Le capital restant dû au 31 décembre 2019 s'élève à 795,12 M € décomposé en 4 parties :

- 670,38 M d'€ pour les logements sociaux,
- 8,73 M d'€ pour les collèges privés,
- 101,80 M d'€ pour les établissements médico-sociaux,
- 14,21 M d'€ les MECS, SEM et autres établissements.

DETTE GARANTIE PAR TYPE DE RISQUE ET PAR PRÊTEUR



Ressources internes

Le Conseil départemental agrège un très grand nombre de compétences dans les domaines de la santé, de la protection des personnes vulnérables mais aussi dans l'entretien des infrastructures routières ou encore dans la gestion du patrimoine naturel et bâti. Pour cela il peut s'appuyer sur des moyens et des outils performants déployés à l'échelle du département.

VIE INSTITUTIONNELLE

Cette fonction **Ressources** regroupe les équipes en charge de la gestion du Parlement de Navarre, de l'accueil, du courrier, de l'imprimerie, de la documentation et des Assemblées. Outre la bonne exécution des missions dévolues à cette direction, 2019 a vu l'élaboration et la mise en œuvre de son projet de service. Cette démarche participative, menée autour de trois objectifs (qualité de service, efficacité et valorisation des métiers) s'est traduite par 43 fiches-actions d'amélioration des fonctions du quotidien dont les 3/4 ont été engagées ou réalisées.

Assemblées : l'équipe a assuré la préparation et le suivi de cinq sessions et de huit réunions de Commission permanente au cours desquelles 580 délibérations ont été adoptées. Le programme de formation s'est poursuivi avec l'organisation de sept séances relatives à la rédaction des délibérations qui

ont réuni 55 agents et de cinq séances relatives à l'utilisation du logiciel Délib64 (34 agents formés).

Accueil : 9 650 usagers ont été accueillis à l'Hôtel du Département. 45 % de ces visites concernent la DGASH, 20 % la DGS, 13 % la DGATEVE et 4 % la DGAPID. 49 642 appels téléphoniques ont été reçus et orientés vers le bon interlocuteur, soit une moyenne de 200 appels journaliers.

Imprimerie : le partenariat avec les organismes partenaires a été renforcé tant au niveau de la création infographique que de l'impression de documents sur une gamme de supports élargie grâce à l'apport de nouveaux équipements (raineuse-pleuseuse, traceur pour la reproduction d'affiches grand format). Par ailleurs, l'acquisition d'un nouveau logiciel de commande de travaux d'impression s'inscrit dans la démarche d'optimisation des supports de promotion et d'information de l'action des services, en phase avec la politique de communication de l'Institution départementale.

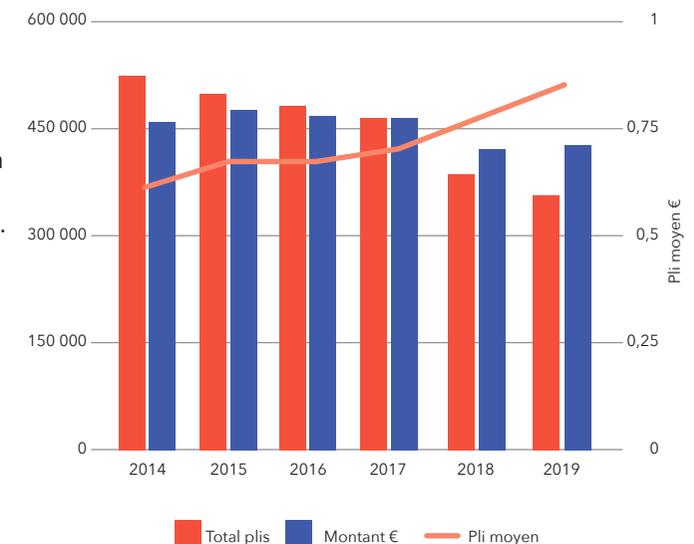
Documentation : l'enquête qualitative à laquelle 250 agents ont répondu a fait ressortir un taux de satisfaction de 84 %. Elle a mis en exergue des attentes en matière de visibilité des services apportés par la Documentation et de diffusion de l'information au sein des Directions. Des pistes d'amélioration ont été apportées par la désignation de référents documentaires ainsi que par un toilettage ergonomique de l'interface Doc sur intranet en vue de simplifier les recherches.

3 700
actions de veille
et de recherches
documentaires

658 emprunts
d'ouvrages
+32%
par rapport à
2018

Courrier : l'amélioration de la traçabilité et de la sécurisation des circuits de diffusion du courrier par sa dématérialisation est un enjeu majeur auquel l'équipe Courrier a contribué en accentuant son rôle dans l'enregistrement et la numérisation des courriers arrivés et en accompagnant de nouveaux agents dans la maîtrise de l'application Airs Courrier. D'autre part, la gestion rigoureuse des modes d'affranchissement des courriers départ a permis de contenir ce budget à hauteur de 455 000 € malgré la poursuite de la hausse du prix du timbre.

ÉVOLUTION DÉPENSES POSTALES



RELATIONS HUMAINES

La Direction des Relations Humaines s'engage à mettre à contribution son expertise, ses compétences et sa créativité dans le but de soutenir l'administration départementale dans sa gestion des ressources humaines et le développement de son organisation.

Pour ce faire, elle propose et met en œuvre des stratégies, des politiques, des programmes et des interventions visant le développement et le maintien des meilleures pratiques de gestion qui attirent, retiennent et mobilisent un personnel compétent afin qu'il contribue activement à l'atteinte des objectifs du Département.

L'année 2019 a été marquée par l'adoption de la loi de transformation de la fonction publique. Ce texte est venu modifier en profondeur les pratiques de gestion des ressources humaines. Pour la Direction des Relations Humaines, l'application de cette loi est un défi de taille avec 95 articles, 53 décrets d'application et environ 10 ordonnances.

Une multitude de petites évolutions et des transformations profondes, comportant parfois certaines expérimentations (handicap, rupture conventionnelle), s'étalent de 2019 à 2022.

Un audit de la fonction Ressources Humaines a également été initié en 2019. Ce travail d'analyse a débouché sur un plan d'actions de 25 mesures. La Direction des Relations Humaines a en conséquence revu son organisation, avec des transferts de missions (cellule contractuels), des ajustements d'organisation (fusion des services Qualité de Vie au Travail et Santé au Travail), des renforcements notamment sur des missions qu'il convenait de développer, avec le recrutement à venir de conseillers en évolution professionnelle afin d'accompagner les agents dans leur parcours professionnel.

Autres actualités RH de l'année 2019

- Adoption de la Convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP), citée en exemple au niveau régional, d'un montant de 433 814 € pour 3 ans (2019-2020-2021)
- Projet « NEEVA » lancé avec l'aide de la DSI : acquisition d'un logiciel de développement des compétences (recrutement, GPEC etc.)
- Lancement de la politique d'apprentissage (avec un objectif à 30 contrats sur la période 2019-2021, dont 20 % d'apprentis en situation de handicap)
- Accompagnement des suites de l'audit collègue (volet formation notamment)
- Mise en œuvre d'un Plan risque contre le risque agressions ;
- Lancement du projet de protection sociale complémentaire pour une mise en œuvre en 2020/2021
- Mise en œuvre du prélèvement à la source sur les rémunérations
- Engagement dans une démarche de dématérialisation des événements de paie (enquête annuelle pour le versement du supplément familial de traitement, demande de participation...).

DIRECTION DU PILOTAGE DE LA PERFORMANCE

La direction du Pilotage de la Performance accompagne la collectivité dans les missions d'évaluation, de contrôle, de conception et d'amélioration des politiques publiques avec l'appui notamment des outils de valorisation de la donnée.

À ce titre, en 2019, parmi les missions confiées à la DPP, plusieurs dossiers peuvent être cités : la poursuite de l'étude sur l'organisation des missions et des conditions de travail des agents départementaux dans les collèges publics, l'organisation du grand débat national, l'élaboration d'un programme d'innovation organisationnelle (intitulé O64), l'accompagnement des projets de services, la mission d'information et d'évaluation sur la réorganisation des services ou encore l'aide à l'élaboration du futur schéma vélo.

DES OUTILS FINANCIERS AU SERVICE DU DÉPARTEMENT

En 2019, la Mission Ressources en Financements, Veille et Observation (MRFVO), rattaché à la DGA TEVE, a développé plusieurs outils d'ingénierie et de veille financière à destination des services du Département.

Depuis novembre 2019, la MRFVO produit une newsletter mensuelle mettant en perspective l'actualité liée aux sources de cofinancement possibles des projets du Département et de ses partenaires : appels à projets de ministères, de la Région Nouvelle Aquitaine ou de Fondations privées... En complément de cet outil de communication interne, la MRFVO a commencé à produire des cartographies, soit d'un financeur (la Région Nouvelle-Aquitaine), soit d'une thématique (le sport).

De plus, la MRFVO assure le pilotage et la gestion de près de 800 000 € par an de crédits européens à travers des actions d'insertion destinées aux publics vulnérables, cofinancées par du Fonds social européen, en lien étroit avec la Direction de l'Insertion.

Enfin la MRFVO assure, depuis mai 2019, la coordination des échanges techniques avec la Région Nouvelle-Aquitaine sur la concertation des nouveaux programmes européens FEDER et FSE+ pour la période 2021-2027.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Mission Utilisateurs

LES SOLLICITATIONS DE LA DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION (DSI) SUR L'ANNÉE 2019



16 800

appels téléphoniques au PAI (Point Assistance Informatique) soit

1 400

appels/mois en moyenne (+ 1 000 appels annuels par rapport à 2018)

6 500

mails, soit 540 mails/mois (niveau équivalent à 2018)

9 000

fiches Pythéas, soit 750 fiches/mois (- 800 fiches par rapport à 2018)

On constate une bonne appropriation du logiciel Pythéas par les agents avec une augmentation très nette des saisies utilisateurs (90 % des demandes et 45 % des incidents contre respectivement 68 % et 36 % en 2018). Cette évolution va dans le sens de la dématérialisation.

Par ailleurs, en plus de la gestion des demandes informatiques et logistiques, Pythéas a été étendu cette année à la gestion des demandes bâtiments, proposant ainsi un référentiel unique pour les demandes de moyens des agents.

Pour répondre aux besoins de formation des agents, la DSI a développé une offre de formations bureautiques (Word, Excel, Outlook, découverte des outils numériques). 123 agents ont suivi ces stages. Cette offre va s'étoffer et s'amplifier en 2020.

Afin d'améliorer la culture numérique des agents et de promouvoir des services mal connus ou insuffisamment maîtrisés, la DSI a mis en place des ateliers d'accompagnement utilisateurs (appelés « ateliers bureau TIC ») dispensés sur site, au plus près du lieu d'exercice des agents.

330 agents ont suivi les ateliers proposés (usage des outils numériques en mobilité et déverrouillage de son compte Windows). Une vingtaine de tutoriels vidéo, présentant des services ou des applications informatiques particulières, ont également été proposés en accès libre aux agents. D'autres tutoriels et documents support vont être développés en 2020.

Sécurité des systèmes d'information

Un tuilage a été fait avec la Mission Valorisation de la Donnée, qui assure désormais les missions de Délégué à la Protection des Données.

Une séance de sensibilisation à la sécurité des systèmes d'information a été organisée à destination des Directeurs Généraux et des élus, avec la participation de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (1 séance de 15 participants).

L'analyse de l'évolution des moyens d'authentification pour les agents a été menée et des propositions ont été faites pour améliorer la sécurité au sein de la Direction de l'enfance. Une dizaine d'incidents de sécurité (phishing et vol de mot de passe) ont été suivis au cours de l'année.

Mission Logiciels Applications

Plusieurs projets ont été menés sur l'année 2019 :

- Ouverture des demandes de subventions sur internet
- Mise en place du système d'archivage électronique en collaboration avec le Département de la Vienne
- Évolution et labellisation du logiciel de gestion de la MDPH en collaboration avec le Département des Pyrénées-Orientales et suivant les préconisations de la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie
- Développement de la plateforme Insertion pour la DGA SH (plateforme ouverte aux prestataires externes)
- Mise en place d'un logiciel de gestion des marins pour la DRH
- Dématérialisation de plusieurs procédures RH

pour les agents (frais de mission, dépôt de divers justificatifs)

- Évolution du système d'information afin de respecter le Règlement général pour la protection des données (RGPD).

Mission Réseaux et Matériels



2 500 PC



180 serveurs



170 équipements réseaux



250 copieurs



1200 lignes mobiles



1100 téléphones mobiles



150 tablettes

La Mission Réseaux et Matériels a travaillé sur différents projets :

- Déploiement d'un outil de supervision de l'infrastructure afin d'être plus réactifs
- Fin du déploiement des systèmes d'information pour l'action sociale et pour la TEVE
- Mise en place du nouveau service de messagerie
- Changement de l'infrastructure réseau interne et Wifi interne
- Migration de la téléphonie mobile Orange vers SFR
- Migration des PC Windows 7 vers Windows 10,
- Augmentation des débits entre les sites distants et le site central,
- Augmentation du débit de l'accès internet (2x100Mb/s)

Expérimentation Wifi

Accessible sur six sites sociaux des SDSEI Adour-BAB et Pays basque intérieur ainsi qu'au Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea, l'accès à internet par WIFI est désormais mis à disposition des usagers. Cela a nécessité un équipement particulier pour chacun des lieux où ce service est disponible.



JURIDIQUE

Marchés



47

commissions d'appel d'offres, commissions consultatives d'examen des offres et jury de concours de maîtrise d'œuvre ont été organisés

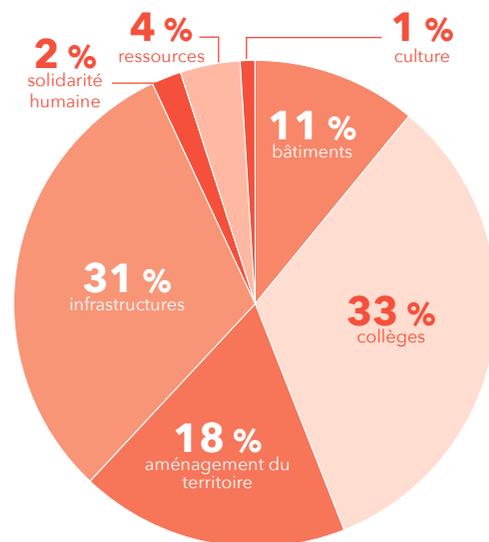
+1 000

offres reçues

Pour les marchés d'un **montant supérieur à 25 000 € HT** les procédures de passation sont **100 % dématérialisées**. Le Département a mis en œuvre l'**Open Data** (publication des données essentielles des contrats et modification de contrats).

Acheter aux meilleures conditions

La vérification, le lancement, l'attribution et le suivi de l'exécution des contrats d'un montant supérieur à 90 000 € HT sont centralisés à la **Mission Marchés**. En 2019, la mission Marchés a ainsi pris en charge 110 dossiers de consultations qui ont donné lieu à la passation de 206 contrats.



Les bâtiments et sites

Le Département est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les actes d'acquisitions ou de cessions immobilières sont indifféremment rédigés par des notaires ou par les services départementaux (actes en la forme administrative). En 2019, près de 100

actes ont été rédigés par les services départementaux.

Acquisitions

Au-delà des nombreuses acquisitions, d'un montant modeste, effectuées en vue de la réalisation d'aménagements routiers, quelques acquisitions sont à mentionner.

Acquisition de locaux et parkings en copropriété à la Maison de La Nature à Pau pour l'installation de l'Agence d'attractivité et de Développement Touristique au prix de 680 000 €. Le Département a par ailleurs acquis à titre gratuit, dans le cadre des lois de Décentralisation :

- Le collège de Saint-Étienne-de-Baïgorry
- La cantine du collège de Tardets-Sorholus
- Le complexe J. J. Rousseau à Bayonne

Cessions

- Cession de la Villa les Tourelles à Pau pour un montant de 300 000 € net vendeur.
- Cession de l'ancienne agence technique de Mauléon (90 000 €)
- Cession d'une maison à SAINT-PALAIS (70 000 €)

Locations

En 2019, aucune prise à bail d'importance n'a été réalisée.

La gestion des risques juridiques

Sécuriser les actes

C'est prévenir les risques juridiques en offrant une assistance à l'ensemble des services (conseil, relecture ou rédaction d'actes).

C'est aussi traiter les contentieux directement en liaison avec les services concernés ou en faisant appel à un avocat.

Plus d'une centaine de dossiers sont traités par les juridictions administratives (tribunal, cour administrative d'appel, conseil d'État), la grande majorité concernant le RSA (contestation des indus, remise de dette).

207	103	10
sinistres déclarés	acquisitions foncières dont 100 actes administratifs	délaissés vendus à des tiers

Couvrir les risques

Cela consiste à :

- gérer les contrats d'assurance de la collectivité (à l'exception des risques statutaires gérés directement par la Direction des relations humaines) ;
- déclarer les sinistres, 207 en 2019, dont 99 déclarations en dommages aux biens et 108 déclarations en responsabilité civile ;
- instruire les dossiers en liaison avec les assureurs et les services (production de pièces, participation aux expertises).

COMMUNICATION EXTERNE

Communication institutionnelle

Pour renouveler son identité graphique, le Département a souhaité faire évoluer son logotype. De nouvelles déclinaisons graphiques accompagnées de signatures et codes couleur sont nées pour une identification plus aisée des domaines dans lesquels le Département s'engage et s'investit.



Communication multicanal

Pour valoriser les diverses actions développées par la collectivité, la communication s'est appuyée sur les supports traditionnels que sont le magazine départemental dont la parution a été portée à cinq numéros en 2019, la réalisation de plaquettes thématiques, la diffusion de messages au travers de la presse quotidienne régionale et des radios locales associatives et commerciales.

Un développement de la communication numérique est engagé avec :

- la réalisation en interne de 14 vidéos
- le développement des contenus sur les cinq réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Youtube)
- la refonte du site le64.fr. Des rencontres avec les directions ont permis de prendre en compte les besoins dans le cahier des charges et préparer toute la structure et les exigences du futur site qui sera mis en ligne en 2020.



Communication événementielle

2019 a vu une véritable explosion des événements sur lesquels la Direction de la Communication a eu à intervenir, soit en réalisation propre soit en intervenant dans le cadre de partenariats.

Valorisation des atouts du territoire

Le Département a été présent au Salon International de l'Agriculture à Paris en partenariat avec la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques. Il a également renouvelé son adhésion à la Maison de la Nouvelle-Aquitaine à Paris.

La collectivité a soutenu et mis en avant de grandes manifestations sportives parmi lesquelles : le Grand Prix automobile de Pau, le concours complet international, la Vuelta, le Tour de France, la Maïder Arostéguy, l'Anglet Beach rugby... Elle organise de grands événements de valorisation d'un environnement de qualité comme « Un dimanche sur la Corniche ». Elle soutient également les associations sportives ou culturelles qui valorisent tout ou partie des Pyrénées-Atlantiques dans la réalisation de leurs projets, la Direction de la Communication a instruit et présenté à la Commission en charge de la gestion du Fonds de promotion du territoire 83 dossiers.

LES RÉSEAUX
SOCIAUX
Nombre d'abonnés
(fin décembre 2019)

 8 007

 5 486

 2 100

COMMUNICATION INTERNE

Outre son activité quotidienne pour maintenir du lien entre les agents, les informer et les valoriser, la communication interne a mené des projets plus spécifiques, tels que la communication pour le plan de mobilité interne porté par la DRH, la dématérialisation des frais de déplacement, ou le soutien à l'équipe Agenda 21 sur la promotion des mobilités douces, ou encore l'organisation d'un jeu concours à destination des agents pour les 95 ans du Train de la Rhune.

LOGISTIQUE ET RESSOURCES DES DIRECTIONS

Logistique

La fonction « logistique » vise à doter les agents départementaux des matériels et fournitures nécessaires à l'exercice de leurs missions. Il s'agit pour cela de procéder à l'achat, au stockage et au déploiement des produits correspondants (mobilier et fournitures de bureau, produits d'entretien et de nettoyage, matériel et outillage pour les services techniques, équipements de protection individuelle et vêtements de travail...).

Agenda 21

L'équipe Agenda 21 poursuit l'animation du programme d'actions prioritaires, dont la réactualisation a été validée en Comité de Pilotage en mars 2019. Service ressource auprès des autres services du Département, elle propose un accompagnement dans l'amélioration continue des activités et dans la mise en place de nouvelles démarches respectueuses de l'environnement et des êtres humains. L'objectif étant de contribuer à atteindre les 17 Objectifs de Développement Durable fixés par l'ONU à horizon 2030.

Exemplarité de la collectivité

A travers son agenda 21, le Département vise l'exemplarité et l'éco-responsabilité dans ses activités et son fonctionnement.

Bonne impression

Avec la mise en place du logiciel Uniflow sur les principaux sites du Département, la politique de bonne impression s'est vue renforcée.



-30 %
de consommable
pour l'année 2019
(papier et encre)

Les actions de sensibilisation

La semaine du Développement Durable a été l'occasion pour l'équipe Agenda 21 d'être présente sur cinq sites du Département, afin de communiquer sur les Objectifs du Développement Durable, et d'être au plus près des agents afin de répondre à leurs questions.

Ateliers Zéro déchet

72 participants sur huit ateliers
Un cycle d'ateliers sur le thème du zéro déchet a été organisé en fin d'année. A travers des animations de type « faire soi-même », les participantes et participants ont pu échanger sur des domaines très variés de la vie quotidienne, afin de trouver des alternatives au plastique et à l'usage unique. Ces réunions seront reproduites au site de la Nive à Bayonne en 2020. D'autres ateliers sont à l'étude sur d'autres sites du Département.



Enquête sur les pratiques de déplacement domicile/travail

Une enquête a été réalisée du 16 septembre à fin novembre pour interroger les agents sur leurs pratiques de mobilité domicile-travail. Cette enquête fait suite à celle qui avait été faite en 2012, dans le cadre du Plan de déplacement de l'administration.

861
réponses = presque
40% des agents

29 %
des personnes qui se
déplacent en voiture
aimeraient pratiquer
plus régulièrement le
covoiturage

43
nombre de répon-
dants qui viennent à
vélo régulièrement

Un groupe de travail sera prochainement constitué afin d'approfondir les diverses propositions constructives émanant de l'enquête.

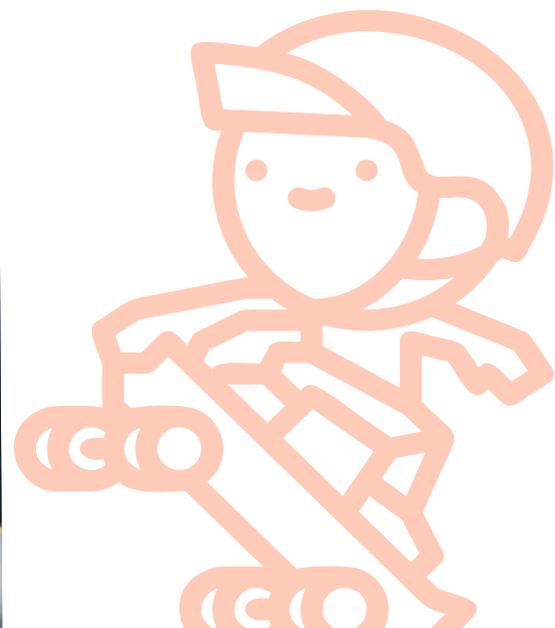




Programme départemental d'actions en faveur de l'égalité

Animation Skate : Une animation « Skate pour toutes et tous » a été organisée sur le parvis de l'Hôtel du Département, afin de sensibiliser à la question de l'utilisation des équipements publics sportifs et la place des filles dans l'espace public.

100
participants,
3h d'animation



Appel à projet que je sois fille ou garçon

En 2018 un appel à projet a été lancé auprès des collèges publics du département, pour sensibiliser les collégiennes et collégiens aux questions de genre et d'égalité, et lutter contre les stéréotypes.

Chaque année, l'équipe Agenda 21 rédige un rapport sur la situation en matière de Développement durable, et un rapport sur la situation en matière d'égalité entre les femmes et les hommes sur le Département. Ces deux documents font l'objet d'une présentation en préalable au débat d'orientations budgétaires.

6

projets ont été retenus

8 800 €

de subvention totale

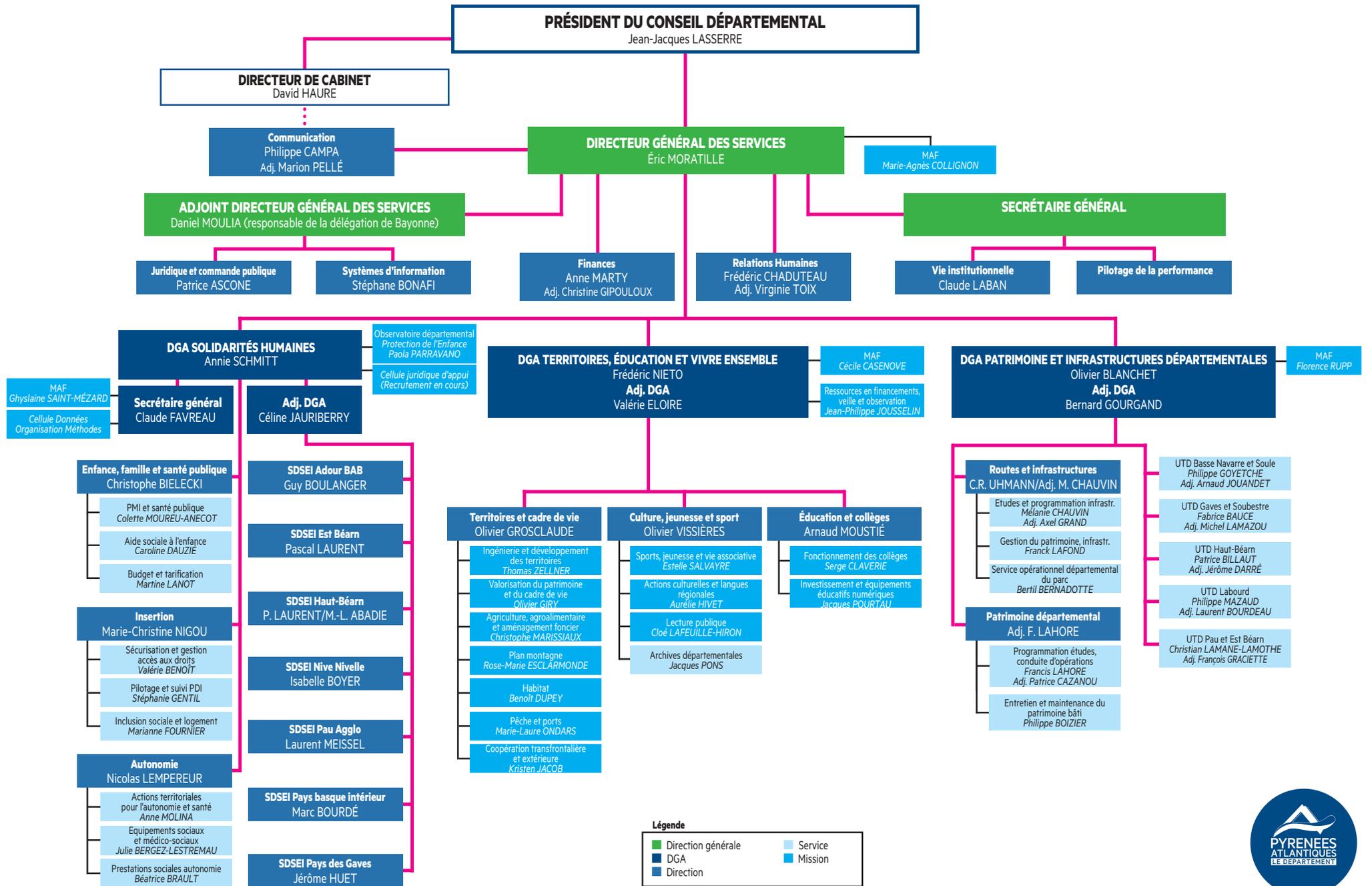


Lutte contre les violences conjugales

Le Conseil Départemental s'associe à des réseaux d'acteurs locaux engagés dans la lutte contre les violences faites aux femmes et les violences conjugales, sur les deux agglomérations (Pays Basque et Paloise). Dans ce cadre, il apporte son soutien technique aux structures qui en ont fait la demande.

Le 25 novembre, des collégiens de l'agglomération de Pau ont pu assister à un spectacle pour sensibiliser aux questions de violences conjugales et aux diverses formes qu'elles peuvent prendre, avec la participation financière du Département.

ORGANIGRAMME DES SERVICES DU DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES - Juin 2020



CE QU'IL FAUT RETENIR

Ressources

24,4 %

du budget de l'action sociale départementale est consacré au versement du RSA.

Le Conseil départemental a lancé en 2019 une politique d'apprentissage avec un objectif de 30 contrats sur la période 2019-2021, dont 20 % d'apprentis en situation de handicap.



9 650

usagers ont été accueillis à l'Hôtel du département.



Le Conseil départemental compte plus de 15 500 abonnés sur les différents réseaux sociaux.



Le Département est propriétaire ou locataire de près de 300 bâtiments qui lui permettent d'assurer ses missions de service public sur l'ensemble du territoire.

Les services du Département ont réduit de 30% leur consommation de papier et d'encre au cours de l'année 2019.

Solidarités humaines

1

Enfants et jeunes dans leur
environnement familial,
scolaire et éducatif

2

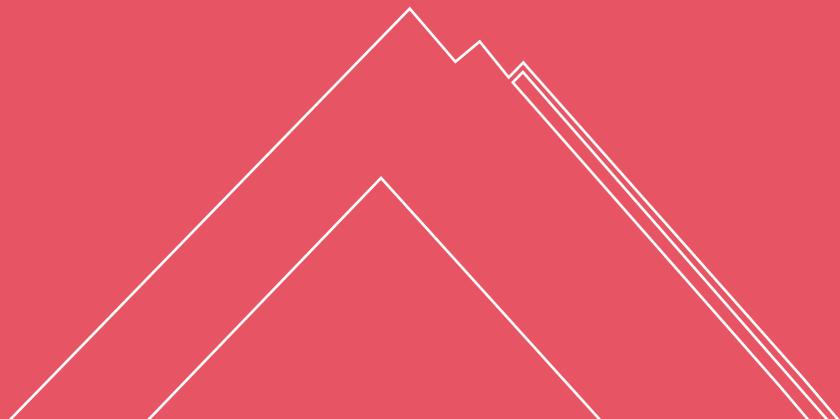
Publics vulnérables

3

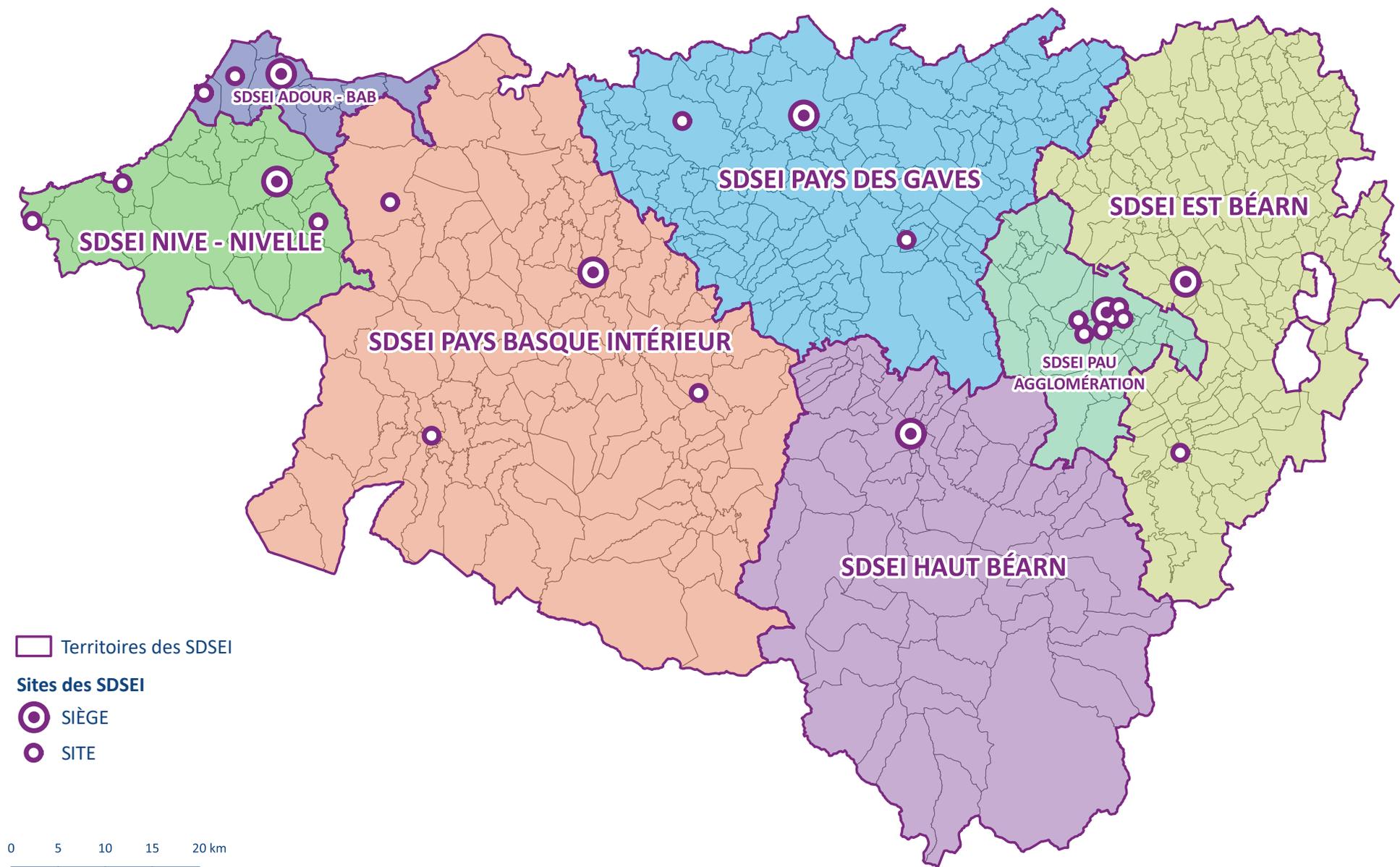
Bien-être et valorisation
des séniors

4

Protection civile des biens
et des personnes



Services départementaux des Solidarités et de l'Insertion pour un maillage du territoire



1 Enfants et jeunes

dans leur environnement familial, scolaire et éducatif

À travers la protection maternelle infantile (PMI), le Département est un acteur majeur de la politique de l'enfance. Il a aussi à cœur d'accompagner la jeunesse dans son épanouissement et l'accès à l'autonomie. Il a en charge la gestion des 49 collèges publics des Pyrénées-Atlantiques.

PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE, SOUTIEN À L'ACCUEIL PETITE ENFANCE

La politique de santé relève de la responsabilité de l'état, les actions conduites dans le cadre de la protection maternelle et infantile sont déléguées au Département et sont inscrites dans le Code de la santé publique. Le service de PMI est un service public, accessible à tous mais particulièrement attentif aux familles les plus vulnérables. Les actions de prévention de la PMI sont menées en accord avec les familles. Le Département a pour mission d'organiser des

consultations et des visites à domicile, des actions de prévention individuelles et collectives, en direction des femmes enceintes et durant la période postnatale.

Il a délégué par convention la mission de planification et éducation familiale à cinq Centres de planification et d'éducation familiale (CPEF) sur le territoire.

Il a aussi pour mission d'organiser des visites à domicile dès la sortie de maternité pour les nouveaux-nés, des consultations en faveur des enfants de moins de six ans, des bilans de santé des enfants âgés de trois à quatre ans notamment en école maternelle, et des actions de prévention, individuelles ou collectives.

Il soutient les actions de prévention collective, les LAEP (lieux d'accueil enfants-parents) en collaboration avec la Caisse d'Allocations familiales par la promotion de la qualité de l'accueil, par le financement de la régulation de pratique, par la mise à disposition de personnels ou par une gestion directe et par le biais de subventions.

Il assure en outre un travail en réseau avec les

services de maternité, de néonatalogie, de pédiatrie, deux postes de puéricultrices et de sages-femmes sont dédiés à cette mission et ont fait l'objet de la signature d'une convention.

Le Département intervient aussi au niveau de l'agrément et du financement de différents modes d'accueil. Il soutient financièrement le fonctionnement des établissements d'accueil collectif d'enfants de moins de six ans grâce à un dispositif mis en place depuis 2016 à hauteur de 1,9 millions d'euros. Il incite à l'accueil des enfants les plus vulnérables. Il est en charge de 3 746 agréments (premières demandes ou renouvellements), pour plus de 3 165 assistants maternels et 581 assistants familiaux. Le Département organise et finance la formation obligatoire des assistants maternels agréés.

Autres actions

Le Département a en charge le traitement des informations épidémiologiques issues des certificats de santé des enfants.

Il participe et relaie des campagnes de prévention en santé.

208
consultations par les médecins de PMI pour 2 706 enfants de 0 à 6 ans de familles suivies par la PMI et pour des enfants accueillis chez des assistants familiaux, et 9 136 actes des puéricultrices ou infirmières hors visites à domicile

2 050
visites à domicile effectuées avant la naissance et 8 189 après la naissance pour 2 982 enfants par les sages-femmes et puéricultrices de PMI

4 998
enfants âgés de 3 à 4 ans sur 5 041 enfants inscrits ont bénéficié en 2019 d'au moins un dépistage sur l'année scolaire 2018-2019. 4 996 dépistages visuels ont été réalisés par les orthoptistes qui ont permis la détection d'un problème visuel pour 15 % des enfants examinés

Des professionnels de PMI ont participé à l'animation de lieux d'accueil à hauteur de

133 séances et 631 passages d'enfants de 0 à 6 ans

Les deux puéricultrices de liaisons ont réalisé

1 491 liaisons périnatales qui ont permis des interventions de PMI ciblées et précoces

La recherche-action PANJO

Le service de Protection Maternelle et Infantile a participé à la Recherche/Action PANJO (Promotion de la Santé et de l'Attachement des Nouveau-Nés et de leurs Jeunes parents), programme initié par l'INPES (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé), pour favoriser l'attachement parents-enfants de familles vulnérables, grâce à des visites à domicile de professionnels de Protection Maternelle et Infantile. Fin de l'action en 2018, les résultats sont en attente.

Action santé environnement

Le Département s'associe à l'ARS (Agence Régionale de Santé) dans sa stratégie de prévention et de promotion de la santé environnementale. Il participe à la promotion d'un environnement sain pour des jeunes enfants accueillis en établissements collectifs par la présentation d'un guide et par le soutien du programme Safe-li.

Deux conférences ont eu lieu dans les locaux du Département.

Syndrome du bébé secoué (SBS)

Le Département est engagé dans l'action de prévention du syndrome SBS en lien avec les centres hospitaliers. Il finance l'impression de plaquettes d'information qui est un support d'explication relayée systématiquement par les professionnels de PMI en direction des parents et des assistants maternels et familiaux.

PRÉVENTION

L'action Prévention en faveur des jeunes et de leurs familles consiste à accompagner ces publics en leur apportant un soutien éducatif et financier tant sur le plan individuel que collectif. La prévention a vocation à éviter une rupture entre l'enfant et sa famille et favorise l'accès à l'autonomie et à l'insertion.

Les actions de prévention collective

Animation des territoires

Le Département, en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales, poursuit son soutien financier auprès de 17 centres sociaux et de huit espaces de vie sociale, pour leur mission d'animation de la vie sociale sur les territoires, rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle au sein d'un collectif ou sur le territoire.

Prévention auprès des jeunes

- Le Département confie à 21 structures d'éducation populaire une mission de prévention auprès des jeunes de 11 à 18 ans. L'objectif est de permettre aux préadolescents et adolescents de trouver des lieux d'écoute, d'échange, de prise en compte de leurs aspirations et de leurs projets mais aussi de soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- Le Département soutient le dispositif relais du Collège Marguerite de Navarre à Pau et du collège Marracq à Bayonne. Ce dispositif partenarial permet d'accueillir des collégiens, pour les remobiliser sur leur scolarité et développer leurs compétences.
- Le Département soutient aussi des structures telles que la Maison du Parent, le Point Écoute Jeunes, les Maisons des adolescents... qui offrent des lieux d'écoute et d'accompagnement aux adolescents et à leurs parents.

La Prévention spécialisée

L'objectif de la prévention spécialisée est de prévenir la marginalisation, les situations de dangers ou de risques et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes et des familles.

À ce titre, le Département finance trois associations et la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées afin de mettre en œuvre les missions de la prévention spécialisée.

Les actions de prévention individuelle

L'aide à domicile

Le Département a pour priorité de soutenir et de préserver l'équilibre familial dans l'intérêt de l'enfant. Dans ce cadre, il finance un accompagnement individuel des enfants et des familles à leur domicile, qui est assuré par des Techniciennes en Intervention Sociale et Familiale (TISF) et des auxiliaires de vie sociale (AVS).

Les aides financières

Des aides financières sont également accordées aux familles confrontées à des difficultés éducatives et faisant l'objet d'un accompagnement dans le cadre de la prévention, afin de permettre la réalisation du projet de l'enfant.

Prévention collective :

1 906 859 €

animation globale et mission prévention jeunes

1 473 674 €

Prévention spécialisée

Prévention individuelle :

1 977

aides financières un montant de 510 000€.

40 645 h

d'intervention de TISF ou AVS au domicile des familles financées pour un montant de 1,6 M €.

PROTECTION DE L'ENFANCE

Le Département assure la détection des enfants en situation de danger et leur mise à l'abri en urgence, le soutien éducatif des familles à domicile, la coopération avec les familles, l'organisation de l'accueil des enfants en établissement ou en placement familial. Ces missions de protection constituent une démarche d'éducation et d'accompagnement à la parentalité et visent à préserver au maximum les liens de l'enfant avec sa famille.

Des accueils diversifiés

Lorsque la séparation de l'enfant avec sa famille est nécessaire, plusieurs modes d'accueil peuvent être envisagés pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant. Le Département finance ainsi un centre maternel, des structures d'accueil d'urgence, des Maisons d'Enfants à Caractère Social, des lieux de vie, des services de placement familial associatif et des lieux rencontres parents-enfants. Le Département soutient également financièrement les TDC (tiers dignes de confiance) qui accueillent des enfants confiés par le juge des enfants ainsi que tout tiers accueillant des enfants confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE).

L'accueil familial départemental

L'accueil par un(e) assistant(e) familial(e) d'un enfant confié au Département a un rôle essentiel en matière d'aide sociale à l'enfance : depuis plus de 10 ans, le Conseil départemental a fait le choix de développer ce mode d'accueil et réaffirme sa volonté de promouvoir un accueil familial de qualité.

L'accueil des Mineurs Non Accompagnés

La forte augmentation de l'arrivée de mineurs étrangers non accompagnés (MNA) sur le territoire a conduit le Département à réfléchir à de nouveaux dispositifs d'accueil pour ces jeunes. En 2019, à la suite d'un appel à projets, le Département a autorisé de nouveaux services permettant l'accueil des MNA (170 places pour l'accueil des jeunes pris en charge par l'ASE et 130 places pour la mise à l'abri des jeunes se déclarant mineurs et isolés sur le territoire).

83 M€

Budget 2019 de la Direction Enfance Famille et Santé publique (PMI, Adoption, Prévention, Protection) 73,5 M€ pour la protection dont 17,3 M€ pour la prise en charge des MNA

1 570

informations préoccupantes.

391

assistants familiaux employés par le Département ont accueilli près de 556 enfants.

1 312

enfants placés chez des assistants familiaux, au sein d'établissements ou chez des tiers dignes de confiance

Assistance éducative à domicile

1 877

enfants suivis dans leurs familles

225

mineurs non accompagnés confiés au service d'aide sociale à l'enfance dont 91 majeurs. Pour 2019, le flux des MNA est de 425.

Un nouveau schéma Enfance, famille, prévention, santé

L'Assemblée départementale a adopté à l'unanimité le 12 avril 2019 le nouveau schéma départemental Enfance, famille, prévention, santé 2019-2023. Ce nouveau schéma a été présenté à l'ensemble des partenaires le 3 octobre 2019. Issu d'une démarche marquée par une large concertation partenariale (11 groupes de travail, plus de 500 participants), ce schéma s'articule autour de quatre axes relatifs au pilotage de la protection de l'enfance en favorisant l'intervention précoce (axe 1), à la stabilisation du parcours de l'enfant et du jeune dans le cadre de la politique de l'enfance, de la famille et de la santé publique (axe 2), à l'adaptation de l'offre d'accueil aux besoins des enfants et de leurs familles (axe 3), à l'accompagnement de l'évolution des pratiques professionnelles (axe 4). Il se décline en 10 orientations et 27 fiches-actions. Conformément aux préconisations de l'ONPE (Observatoire national de la protection de l'enfance), l'ODPE 64 a participé activement à la construction du schéma départemental : pilotage de la démarche, participation à l'animation des groupes de travail, conception d'outils de suivi et d'évaluation. Le nouveau schéma a la particularité d'être accompagné de deux documents complémentaires : « L'accueil collectif des jeunes enfants » et « Le projet départemental de prévention spécialisée ».



FONCTIONNEMENT DES COLLÈGES PUBLICS ET PRIVÉS

Le fonctionnement des collèges publics

Le fonctionnement des collèges publics est assuré par le versement d'une dotation de fonctionnement, votée en octobre 2018 (5 536 131 €). Au travers de sa dotation annuelle, mais aussi des éventuelles dotations complémentaires, le Département assure une prise en compte au plus juste des besoins de fonctionnement des collèges. Les modalités de calcul de cette dotation, améliorées en 2018, ont été maintenues et le dispositif de solidarité entre établissements poursuivi. Les sommes correspondantes permettent de développer des actions à destination des collèges et des collégiens.

La restauration scolaire

La qualité, la sécurité et l'accessibilité des services de restauration des collèges publics sont un enjeu prioritaire pour le Département, notamment dans le cadre de la démarche *Manger bio&local, labels et terroir*. Tous les collèges publics dont le service de restauration est géré par le Département adhèrent à cette démarche. Des actions sont aussi menées concernant l'amélioration de l'équilibre alimentaire ou la lutte contre le gaspillage (intervention d'une diététicienne, actions de formation, réalisation d'un guide de l'équilibre alimentaire, déploiement de *salad bars*, développement de bonnes pratiques entre établissements...).

Le tarif unique départemental, associé au dispositif d'aide à la restauration scolaire, permet aux familles les plus modestes de s'acquitter des frais de restauration.

Dans les 41 restaurants scolaires gérés par le Département



3 €

par repas pour le forfait 4 jours (pas d'augmentation en 2019).

Les collèges privés

Deux forfaits obligatoires (principe de parité (loi « Debré » du 31 décembre 1959):

un forfait d'externat « part matériel » à hauteur de

2,96 M€

un forfait d'externat « part personnel » à hauteur de

3,71 M€

Subventions d'investissement (Loi « Falloux »):

25

collèges privés sous contrat de l'enseignement catholique pour un montant total de

650 000 €

Fédération Kolegioa*:

* Organisme de gestion des quatre collèges d'immersion en langue basque du département.

aide de

122 195 €

en investissement

LES COLLÈGES EN CHIFFRES



49

collèges publics (dont 7 cités scolaires collège/lycée)

38

collèges privés sous contrat d'association

10 439

élèves scolarisés dans les collèges privés sous contrat d'association

20 688

élèves scolarisés dans les collèges publics



premières actions pour l'amélioration des démarches des agents techniques départementaux (ATT)

Une étude a été réalisée en 2018-2019, par le cabinet Éducation & Territoires concernant les collèges publics des Pyrénées-Atlantiques sur quatre grands axes stratégiques :

- Améliorer le cadre de travail
- Optimiser les conditions de travail
- Assurer une équité entre établissements
- Développer une politique de gestion durable des ressources humaines

Les premières actions ont été mises en œuvre dès 2019 :

- Prise en compte des conclusions de l'étude pour la mobilité 2019 des agents techniques des collèges
- Déploiement de fiches de poste actualisées
- Recrutement de deux référents Entretien/maintenance
- Engagement de réflexions autour de la rédaction de référentiels d'entretien et de maintenance
- Développement d'un outil de Dialogue de gestion avec les collèges
- Présentation des agents techniques aux collégiens à la rentrée scolaire

ACTIONS ÉDUCATIVES

Lancement du nouveau Programme d'Actions Éducatives pour les collégiens (PAEC)

4 axes:



26 actions

Plusieurs actions nouvelles ont été proposées: « Que je sois fille ou garçon... », « Escape Game » autour du développement durable, « Prix BD des collégiens », « Segpas à pas » vers la réussite, « Et si on en parlait » autour des questions de prévention, « Séjour d'intégration des 6^{èmes} en montagne », l'aide aux sections sportives et « Biodiversité et développement durable ».

- Soutien financier aux projets menés par les collèges (333 projets soutenus pour un montant de 217 175 €)
- Visites et ateliers éducatifs (archives départementales, CEP Ospitalea...) ou des interventions à titre gratuit (citoyenneté numérique de la Fibre 64). Intégration de l'opération « Un métier par mois, un métier pour moi » qui vise à faire découvrir aux élèves de 4^{ème} ou 3^{ème}, le monde économique et professionnel du territoire.

Un métier par mois, un métier pour moi

Sous forme d'un appel à volontariat auprès des collèges, cinq collèges sont retenus pour accueillir six interventions de professionnels durant l'année scolaire. Chaque année, cela se traduit par une cinquantaine de professionnels mobilisés, qui interviennent auprès de 300 à 400 élèves, dans le cadre d'une soixantaine d'interventions.



Cinq nouvelles sections sportives scolaires ont été créées en 2019

Il s'agit de la pelote au collège Amikuze à Saint-Palais, du basket à l'Immaculée Conception à Pau, du karaté à Saint-François à Mauléon, du handball à Mayorga à Saint-Jean-Pied-de-Port et du rugby à Saint-Michel-Garigoits à Cambo-les-Bains.

Aides aux sections sportives

De nouvelles modalités d'aides aux sections sportives ont été votées dans le cadre du PAEC 2020

- **L'aide aux déplacements des sections sportives** lors des entraînements :
 - Pour les sections sportives de pleine nature l'aide aux déplacements sur les sites de pratique est plafonnée à 2 700 €/an par établissement.
 - Pour les autres sections sportives, cette aide aux déplacements, est plafonnée à 300 €/an par établissement.
- **L'aide à la création d'une section sportive** est établie au cas par cas dans la limite de 2 500 €.
- **L'aide au maintien d'une section sportive agréée** est établie au cas par cas lors d'une remise en cause de sa pérennité.

Accompagnement scolaire

Une politique départementale volontariste est poursuivie en matière de prévention du décrochage scolaire en direction des collégiens et a pour ambition d'être développée à l'échelle départementale.

Un travail partenarial a été conduit avec la Caisse d'Allocations familiales des Pyrénées-Atlantiques à la suite de l'évaluation menée par l'Institut du Travail Social qui identifie des critères et indicateurs (facteurs clés de réussite) à prendre en compte dans l'élaboration d'un dispositif départemental de soutien aux initiatives de prévention du décrochage scolaire en collège. Il a donné lieu à l'écriture d'un appel à manifestation d'intérêt lancé en décembre 2019.

52 500 €
Aide à Canopé

13 Segpas de collèges participant au projet « Segpas à pas »

1542

élèves de 4^{ème} inscrits au prix BD des collégiens 2019-2020

Culture

Le Département soutient les projets des collèges en matière de théâtre, danse, chant, arts visuels, arts numériques, valorisation des langues régionales, culture scientifique. Il organise également l'opération « Grandir avec la culture ». À travers le financement des résidences d'artistes au sein des établissements, ce dispositif permet aux collégiens de se confronter et de participer au processus de création. Le Département soutient l'opération « collège au cinéma » en partenariat avec la Direction des Services départementaux de l'Éducation nationale et se veut plus exigeant quant à l'offre en matière d'éducation à l'image.

Les interventions éducatives à destination des collégiens

Mon collègue, mon Département

Le livret « Mon collègue, mon Département », édité pour communiquer auprès des collégiens et de leurs familles sur les actions que mène le Département, a été diffusé à tous les élèves entrant en 6^{ème} dans l'un des 49 collèges publics des Pyrénées-Atlantiques.



Segpas à pas vers la réussite

Les collégiens des Segpa et leurs professeurs ont contribué à la réalisation du livret « Segpas à pas vers la réussite » en vue de valoriser ces parcours trop souvent injustement disqualifiés. Il a été diffusé très largement à la rentrée 2019.



1^{ère} journée des collégiens

La première édition de la « Journée des collégiens », journée de valorisation des actions éducatives, a eu lieu le 15 mai 2019 au stade du Hameau à Pau.

Cette manifestation a accueilli près de 700 collégiens issus de 13 établissements. Un grand succès !

Elle a permis de mettre en valeur des remises de prix historiquement organisées par le Département (Jeunes talents littéraires et Rallye Mathématiques), ainsi que la mise en valeur de l'auteur de la BD élue par les collégiens dans le cadre du nouveau Prix BD des collégiens (BD lauréate : *La Guerre de Catherine de Julia Billet et Claire Fauvel*) sans oublier la présentation des projets soutenus dans le cadre de l'appel à projet départemental *Que je sois fille ou garçon*.

Elle a également été l'occasion de valoriser les productions de collégiens et a proposé des ateliers animés par des associations sportives, artistiques et culturelles tout au long de l'après-midi (sensibilisation aux premiers secours, égalité fille/garçons, handisport,...).

Cette journée sera reconduite.

Conseil Départemental des Jeunes

Le 1^{er} mandat CDJ, 2017-2019, s'est achevé en juin 2019. Les 62 jeunes élus, répartis en cinq commissions territoriales, ont réalisé des projets grâce à leur engagement et leur implication.

Au-delà des bilans positifs qui résultent de ces projets, la majorité des jeunes élus ont pu exprimer le gain de confiance en eux, acquis durant ces deux années de mandat.

CDJ MANDAT 2017-2019, CLÔTURÉ EN JUIN 2019



COMMISSION 1

Trois journées de découverte de **sports** en salle, sports de montagne et sports de plage.



5 commissions territoriales



COMMISSION 5

Échange transfrontalier avec le collège de Puente de la reina, situé près de Pampelune pour les 28 jeunes (15 français et 13 espagnols) pour travailler sur leurs préjugés et de découvrir la vie des collégiens, dans les deux pays.

COMMISSION 2

Écriture, composition et enregistrement d'**une chanson sur le harcèlement scolaire**, avec l'association AMPLI à Billère Chanson diffusée à tous les collèges et structures jeunesse des Pyrénées-Atlantiques, lors de la journée nationale contre le harcèlement, le 7 novembre 2019.



COMMISSION 3

15 ateliers numériques, au sein de six EHPAD. Les personnes âgées se sont laissées surprendre à utiliser la tablette, via des activités qui les intéressent (jeux, informations, musique...). La rencontre entre les personnes âgées et les jeunes élus a été le point fort de ces ateliers.



COMMISSION 4

Journée autour du lien entre **le respect de l'environnement et le vélo**, « tous en selle pour l'environnement ».

64 073 €

budget total du mandat

31

collèges volontaires

37

rencontres en commission territoriale

3

séances plénières



Bilan de mandat

Deux jeunes élus du Conseil Départemental des Jeunes, sont venus présenter le bilan du mandat 2017-2019, à l'ensemble des conseillers départementaux, lors de la session d'automne du 25 octobre 2019.

Un nouveau mandat a été lancé officiellement le 16 novembre 2019. Il réunit pour deux années de mandat, 60 collégiens, élèves de 5^e, et élus au sein de leur collège.



INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES JEUNES

Autonomie des étudiants

568 240 €

pour les bourses d'enseignement supérieur concernant

2 858

jeunes, pour un montant moyen par étudiant de

199 €



203 étudiants boursiers effectuant des études ou des stages dans un pays à l'étranger ont bénéficié d'une bourse de mobilité internationale d'un montant moyen de 438 € afin de lever les freins à la mobilité.

Aide à l'intégration du Prytanée sportif

L'Association Prytanée sportif assure une mission éducative auprès de **jeunes sportifs, âgés de 14 à 20 ans**, résidant au



Centre départemental Nelson Paillou. À ce titre, elle est le principal opérateur de l'accompagnement éducatif des espoirs et talents du sport. Pour favoriser l'accessibilité aux services apportés par le Prytanée sportif, le Département accorde une aide financière aux familles disposant de faibles ressources.

En 2019, cette aide a concerné 17 familles pour un montant global de **11 900 €**

Kit autonomie

Le Département soutient et valorise l'engagement citoyen des jeunes ressortissants de son territoire (jeunes sapeurs-pompiers, sapeurs-pompiers volontaires, jeunes en service civique) en leur attribuant des aides au financement du permis de conduire et/ou de la formation BAFA.

Le Département a ainsi accordé 30 aides en 2019 pour un montant total de 11 400 €, dont 12 aides au financement du BAFA accordées en 2019.

Service civique

En 2019, six volontaires en service civique ont été accueillis au sein de la collectivité pour mener des missions d'ambassadeurs Agenda 21 et de médiation au CEP d'Irissarry.

L'accueil de ces volontaires a fait l'objet d'un travail transversal (DGA TEVE, DGA SH et Direction des Relations Humaines) afin de faire le bilan et de poursuivre l'accueil en interne avec des pistes d'amélioration et une montée en charge raisonnable pour les années à venir. En parallèle, le partenariat avec l'association Unis-Cité se poursuit dans le cadre du programme « Famille en harmonie ». 12 volontaires sont intervenus auprès de 23 familles dont l'un des enfants est en situation de handicap. Cette action vise à soutenir les aidants ayant une personne à mobilité réduite au domicile, ou à accompagner ces jeunes en situation de handicap dans leur autonomie, le développement d'un réseau relationnel, l'accès aux loisirs et contribuer à changer progressivement le regard sur le handicap.



Projets Jeunes 64

Le partenariat entre les organismes financeurs (Région, Caisse d'Allocations familiales 64, MSA Sud Aquitaine, Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) et CROUS Aquitaine) a permis de soutenir 126 projets menés à l'initiative de jeunes en matière de solidarité

126
projets



locale et internationale, culture, environnement... Ils ont été déposés sur le portail unique des demandes hébergé sur le site internet du Département. Ils représentent une enveloppe globale de 228 793 €, dont 27 350 € financés par le Département.

Une rencontre départementale, réunissant une centaine de participants, a été organisée le 10 octobre à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour avec pour objectif d'apporter de la ressource au réseau de professionnels de la jeunesse qui accompagnent ces initiatives et favoriser leur échange d'expérience. L'après-midi était consacré au thème « Et toi, tu es bénévole ? ». Elle a permis de donner la parole aux jeunes à travers notamment l'organisation d'un « GrO-DéBaT ».

École de la deuxième chance (E2C)

L'étude de faisabilité d'une E2C départementale conduite en 2017 avait identifié trois territoires à forts enjeux en matière de jeunes publics cibles ayant quitté le système scolaire sans diplôme ni qualification, les deux agglomérations et la communauté de communes de Lacq-Orthez.

L'association E2C départementale

2018 → 2019 → 2020

Avril : première implantation à Mourenx

Octobre : site de Bayonne

Février : ouverture prévue du site de Pau

Décembre : 34 stagiaires accueillis : 27 à Mourenx, 7 à Bayonne

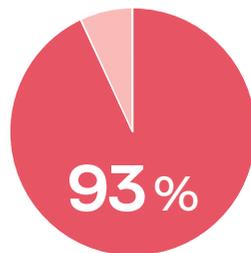
56 %
de sorties positives

19 jeunes ont effectué un parcours de formation, notamment dans des formations qualifiantes et diplômantes, des contrats d'apprentissage, des CDI ou des CDD de moins de deux mois.



État des lieux des pratiques sportives des collégiens

L'état des lieux des pratiques sportives des collégiens en Béarn et en Pays basque réalisé en interne à partir d'un sondage auprès de 3 167 collégiens issus de 41 établissements et 54 classes, entre novembre 2018 et mars 2019 et permet d'évoquer de grandes tendances :



des collégiens interrogés pratiquent une activité physique régulière

73 % déclarent faire du sport en famille

45 % entre amis

Les motivations des collégiens pour leurs pratiques sportives :



90 % pour le plaisir

64 % pour leur santé

49 % pour la rencontre et le partage

35 % pour la compétition

Les freins à la pratique évoqués par les jeunes sont en premier lieu des complexes ou des inaptitudes physiques, des difficultés liées à l'organisation du temps libre, des difficultés d'accès (coût, distance, transport) et 43 % expriment une inappétence au sport.

Les Talents du sport

75 jeunes, pratiquant une douzaine de disciplines, bénéficient d'un accompagnement éducatif au sein du Prytanée sportif ; par ailleurs, 38 jeunes talents, en sports individuels, ont également profité d'une aide personnalisée pour leur permettre de s'équiper, d'avoir un suivi médical et un accompagnement scolaire de qualité.

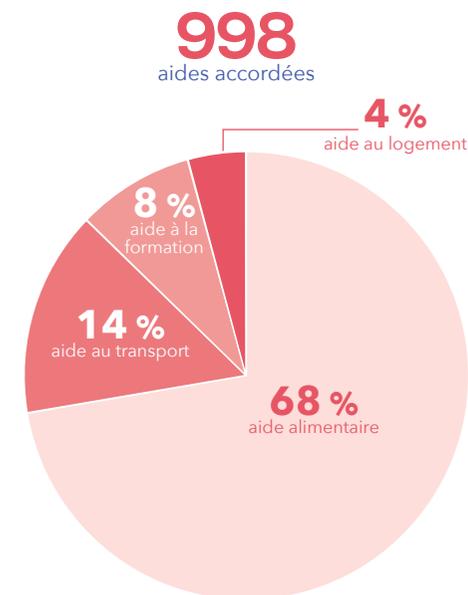
Le Fonds d'aide aux jeunes

Le fonds d'aide aux jeunes a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 18 à 25 ans, par l'attribution d'aides financières ponctuelles motivées par le parcours d'insertion et la situation personnelle du jeune. Des projets collectifs peuvent également faire l'objet de financements.

Participation financière du département Fonds Aide aux Jeunes

8 projets collectifs pour

451 453 € | **33 917 €**



Un projet collectif

Un défilé de mode organisé à l'initiative de six jeunes suivis par la mission locale avenir jeunes Pays basque. L'organisation de ce défilé de mode a permis à ces derniers d'apprendre à construire un projet commun, de mutualiser les compétences de chacun, de se rendre acteur dans la construction d'un projet culturel, de créer et favoriser le lien social et la cohésion d'équipe. **1 539 € accordés.**



Le soutien aux missions locales en prévention de l'entrée au RSA

Les quatre Missions locales du département, accompagnent 8 370 jeunes en 2019 vers l'emploi et la qualification. La généralisation de la Garantie jeunes en 2017, inscrite dans la loi du 8 août 2016 relative au travail, a permis l'accompagnement renforcé de 2 144 jeunes dont 706 jeunes accueillis en 2019. 87 % sont sortis positivement du dispositif (emploi, formation, alternance, création d'entreprise, immersion de quatre mois).

Le soutien à l'insertion des jeunes s'inscrit pleinement dans la politique jeunesse et dans les orientations du plan départemental d'insertion (PDI), pour l'autonomie des jeunes et aussi dans la prévention à l'entrée du RSA.

Le logement des jeunes

Le Département soutient plusieurs actions pour développer des solutions adaptées en fonction des territoires.

Quatre Foyers de Jeunes Travailleurs accueillent environ 1 300 jeunes sur 521 logements sur Pau, Bayonne, Arzacq et Tarnos. Il s'agit de jeunes en parcours d'insertion qui suivent une formation ou accèdent à un tout premier emploi qui peut être précaire.

Parmi eux, environ 300 jeunes ont de plus bénéficié d'un accompagnement renforcé en lien avec les services sociaux du département, en raison de difficultés sociales importantes. Il s'agit principalement de jeunes connus de l'ASE ou orientés spécifiquement dans le cadre du Plan départemental d'action pour l'hébergement et le logement des personnes défavorisées (PDALHPD).

1 501

jeunes ont pu bénéficier d'une action d'aide au logement

1 260 756 €

financés par le Département pour le soutien au logement des jeunes

Le logement en milieu rural

Le service logement jeune de l'association Insertion emploi Béarn Adour aide le jeune dans un premier temps à préciser son projet logement; il s'agit de jeunes souhaitant s'installer en milieu rural pour des raisons de formation ou de premier emploi. Une prospection est ensuite faite sur les zones rurales pour trouver le bien correspondant aux besoins identifiés.

IEBA répond également aux besoins des employeurs sur son territoire qui souhaitent trouver des solutions de proximité pour leurs salariés. La réussite du dispositif tient au partenariat mis en place sur le territoire avec les communes, les communautés de communes, des entreprises et le Lycée agricole de Montardon. L'association IEBA assure un suivi en restant toujours en lien avec le jeune et le propriétaire.



171

nouvelles personnes accueillies

288

logements

15 000 €

de financement du Département



Témoignage

Laurie 18 ans, est accompagnée par la Mission Locale et domiciliée à Simacourbe chez ses parents, elle n'a pas le permis de conduire et les bus ne desservent pas ce territoire. Laurie a décroché un CDD pour le remplacement d'une employée à la Mairie de Lembeye. Le souci reste sa mobilité. Son temps de travail est organisé avec des coupures: la Mairie sollicite le Service Logement Béarn Adour car elle souhaite pérenniser Laurie prochainement sur un nouveau poste, sous réserve de la sécurisation des moyens de transport.

La Conseillère du service logement Béarn Adour a travaillé le projet d'accès à un logement autonome, à Lembeye, avec Laurie. L'accès à un T2 communal rénové a été validé. Ainsi, Laurie a pu s'installer à Lembeye avec son compagnon le 1^{er} janvier 2020 et a gardé son travail. Guillaume, son compagnon de 18 ans, a intégré le centre de tri à Sévignacq. Le service logement continue l'accompagnement pour sécuriser le maintien dans le logement.



ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS JEUNES

Le Département accompagne les situations de perte d'autonomie dès le plus jeune âge et veille à favoriser une démarche inclusive en milieu ordinaire, la plus précoce possible, par le biais de prestations ou de soutien à la scolarisation.

Une aide aux moins de 20 ans grâce à la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Il s'agit d'une prestation allouée pour accompagner les besoins de compensation des personnes de moins de 20 ans, identifiées par la Maison Départementale des Personnes Handicapées et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

202

jeunes perçoivent cette prestation en 2019

1 055 €

Coût moyen mensuel

Une participation active à l'inclusion scolaire

Le Département organise les transports scolaires adaptés, individuels ou collectifs, pour les élèves du primaire et du secondaire en situation de handicap, qui ne sont pas en mesure de prendre les transports en commun. Le Département organise donc les circuits en lien avec les transporteurs, finance les trajets et indemnise le cas échéant les familles.

Cette mission participe pleinement de l'inclusion scolaire des jeunes en garantissant l'effectivité des possibilités de déplacements entre le domicile et l'établissement scolaire.



520

élèves transportés à la rentrée scolaire 2019

3,35 M€

consacrés à cette mission en 2019

La ferme Saint Joseph un accompagnement pour des jeunes en grave rupture familiale et/ou sociale

Sur Pau, le Département soutient une action d'hébergement d'urgence pour des jeunes, souvent en errance, qui sont accueillis sur trois mois renouvelables. Au-delà d'une mise à l'abri, il s'agit d'accompagner intensivement le jeune pour l'aider à bâtir son projet de vie et commencer à poser les étapes de la réalisation de son projet. 20 personnes ont ainsi été accueillies à la Ferme Saint Joseph.



ADOPTION - ACCOUCHEMENT SOUS X ACCES AUX ORIGINES

Dans le cadre de sa compétence en matière d'aide sociale à l'enfance, le Département dispose de la compétence pour encadrer toutes les démarches et projets d'adoption, pour s'assurer de la bonne intégration de l'enfant dans sa famille, pour soutenir la parentalité adoptive, pour mettre en œuvre le dispositif légal prévu en cas d'accouchement sous X et pour faciliter l'accès aux origines personnelles.

L'Adoption : Accompagner les candidats dans une attente de plus en plus difficile

Malgré l'effondrement des adoptions internationales enregistré depuis quelques années par tous les pays d'accueil et qui se poursuit encore (3 504 adoptions réalisées par les Français en 2010 contre seulement 421 en 2019), le Département des Pyrénées-Atlantiques semble mieux résister que d'autres, puisqu'avec 14 enfants étrangers adoptés l'an passé, il se classe au 1^{er} rang au sein de la Nouvelle Aquitaine et au 7^{ème} rang national, bien que 38^{ème} en termes de population. Concernant les profils de ces enfants, on note, comme les années précédentes, une majorité d'enfants grands et/ou présentant des problématiques de santé. Ainsi, les réunions de sensibilisation aux réalités de l'adoption mises en place par les services départementaux pour les personnes agréées en attente de réalisation de projet, prennent tout leur sens dans l'accompagnement des candidats mais aussi

et surtout en termes de prévention face à cette parentalité à risque. Concernant l'adoption des enfants Pupilles de l'État, les services départementaux ont accompagné 10 enfants dans leur nouveau projet de vie dont sept bébés nés dans le département (un né en fin d'année 2018 et six nés en 2019) et trois enfants venus d'autres départements. Il est à noter que 133 foyers agréés dans le 64 n'ont toujours pas pu concrétiser leur projet au 31 décembre 2019.

Eu égard aux délais d'attente pour réaliser une adoption (plus de quatre ans pour l'adoption internationale et plus de six ans pour un bébé pupille) les candidats nécessitent et sollicitent de plus en plus un accompagnement par nos professionnels pour les aider à traverser cette « nouvelle épreuve ».

L'accouchement sous X : accompagnement et prise en charge financière

Le Département est chef de file pour coordonner le dispositif légal en matière d'accouchement secret et assume la prise en charge financière des actes médicaux qui en découlent. En 2019, les personnels départementaux spécialisés dans cette mission ont pu accompagner huit femmes ayant demandé à bénéficier de ce dispositif. Deux sont revenues sur leur décision et ont repris leur enfant. Un accompagnement

psycho-social s'est poursuivi dans ces deux situations pour aider la construction du lien d'attachement.

L'accès aux origines : en quête d'une identité ou mieux comprendre son histoire

Les enfants nés sous le secret peuvent demander au Président du Conseil départemental l'accès à leurs origines. Cette mission s'exerce en lien avec le Conseil National pour l'Accès aux Origines Personnelles (CNAOP), qui dispose d'au moins un correspondant dans chaque département, et qui assure la médiation entre enfant et mère biologique lorsqu'une rencontre peut s'organiser. De même, toute personne ayant bénéficié d'un placement à l'aide sociale à l'enfance peut également demander l'accès à son dossier pour retracer et mieux comprendre son histoire. Un accompagnement dans la lecture du dossier est effectué par un professionnel de l'Institution.

75

c'est le nombre de demandes d'agrément adoption enregistrées dans le 64

24

c'est le nombre d'enfants adoptés dans le 64

133

c'est le nombre de foyers du 64 en attente d'une adoption

8

c'est le nombre d'accouchements sous X enregistrés l'an passé dans notre département : six bébés confiés au service et deux repris par leur mère durant le délai légal

56

c'est le nombre de personnes ayant eu accès à leurs origines

2 Publics vulnérables

Les personnes les plus vulnérables, isolées socialement ou économiquement, sont accompagnées par le Département dans leur parcours d'insertion. L'institution intervient également pour garantir aux personnes en situation de handicap et aux personnes âgées dépendantes les meilleures conditions de vie possibles.

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE DES PUBLICS VULNÉRABLES



L'accompagnement des Bénéficiaires du RSA (BRSA) un engagement du plan de lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi, signature de la convention le 17 juin 2019.

14 574

allocataires du RSA
(14 271 ressortissants
de la CAF et 303 MSA)

85,68 M€

alloués au RSA (dont
75,78 M€ pour le RSA
socle et 9,90 M€ pour
le RSA majoré) soit

+2,77 %

par rapport à 2018

11 592

BRSA accompagnés,
53 % en accompagne-
ment professionnel
pour un montant de

2,03 M€

81 %

des référents uniques
professionnels hors
pôle emploi fixent
un rendez-vous
dans le mois suivant
l'orientation

5 429

BRSA en accompagne-
ment social dont 73 %
par les SDSEI

La plateforme mobilité

C'est un outil au service des publics éloignés de l'emploi pour favoriser leur autonomie de déplacement. La mobilité est un critère déterminant dans un parcours d'insertion professionnelle. La plateforme a été déployée par l'association Transition sur le territoire de la Communauté de communes de Lacq-Orthez, et une nouvelle plateforme est mise en projet sur l'agglomération de Pau.

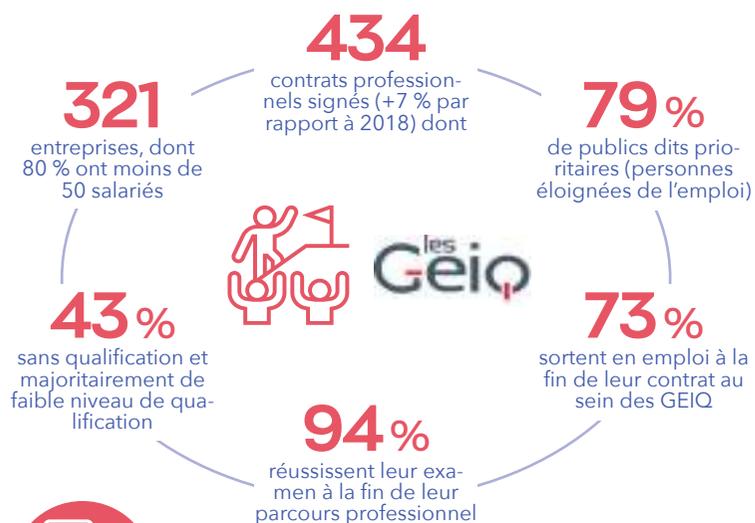
Enfin, à l'occasion de la semaine européenne de la mobilité, le Département a réuni à Orthez l'ensemble des acteurs qui œuvrent sur ce territoire à lever les freins à la mobilité.

Cet outil permet d'identifier les freins à la mobilité en établissant des diagnostics et des préconisations, mais également d'informer et former sur les différents modes de déplacement (transports en commun, covoiturage, marche, etc.)

- Participation financière du Département pour la plateforme portée par l'association Transition : **50 000 €**
- **98 diagnostics** mobilité réalisés.
- **234 entretiens individuels** post diagnostics
- 76 % des personnes ne se déplacent pas au-delà de leur commune de résidence
- 88 % se déplacent à pied, 58 % utilisent l'entraide, 44 % les transports en commun, 31 % le vélo, 10 % les deux-roues et 12 % la voiture.



Les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ)



Témoignage

Jennifer âgée de 33 ans qui s'orientait vers le métier d'auxiliaire de vie auprès de personnes âgées mais pour des raisons personnelles n'a pu poursuivre son projet professionnel. L'Animateur Local d'Insertion pour l'Emploi (ALIE) l'a orientée vers le GEIG Agri. Une immersion professionnelle lui a permis de découvrir le monde agricole et de s'inscrire dans un projet professionnel dans le domaine des ovins et de la transformation fromagère.

Ainsi, elle a débuté courant septembre 2019, un contrat professionnel de 12 mois au sein d'une exploitation. En partenariat avec le GEIG Agri, son ALIE et le garage solidaire Ciel, Jennifer a résolu son problème de réparation de voiture.

Mise en place de La Plateforme RH

Le Plan Territorial Local d'Insertion (PTLI) du SDSEI Pays des Gaves a identifié comme objectif de favoriser les liens entre les publics en difficultés et les milieux économiques.

La plateforme « RH TPE » s'adresse aux TPE de un à neuf salariés et propose de leur offrir un premier niveau d'informations relatives aux questions RH (recrutement, formation, etc.), de créer et d'animer des espaces de coopération pour les acteurs de l'insertion afin de leur proposer une mise en relation avec les TPE ayant des besoins spécifiques.

5 000 €

participation financière du Département

59

entreprises rencontrées, 36 diagnostics, 23 rendez-vous de soutien

67

postes à pourvoir identifiés, dont 19 contrats de + 6 mois ou CDI

Le Département et Pôle Emploi

Partenaires de proximité pour accompagner les publics fragilisés dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle. Une priorité de la **convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi**. Le Département et Pôle Emploi ont cosigné une convention cadre relative à l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi rencontrant des freins sociaux et professionnels.

Une modalité d'accompagnement qui s'appuie sur des conseillers Pôle Emploi et des travailleurs sociaux départementaux dédiés. À ce titre, les publics éloignés de l'emploi bénéficient d'un accompagnement réalisé conjointement par un conseiller Pôle Emploi et un travailleur social du Conseil départemental qui visent à répondre simultanément à des difficultés sociales et professionnelles.

822

personnes sont entrées dans le dispositif d'accompagnement global dont 220 BRSA depuis le 1^{er} janvier 2019

578

demandeurs d'emploi sont en cours d'accompagnement au 31 décembre 2019



Le Rallye de l'Emploi

Pour la mise en relation des employeurs et des bénéficiaires du revenu de solidarité active sur le territoire du Haut Béarn inscrite dans les mesures à l'initiative du département dans la convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi.

12 personnes ont bénéficié d'un programme adapté de rencontre avec les acteurs économiques du territoire, de visites d'entreprise et d'agences d'intérim. Des immersions dans une entreprise dans un secteur économique du choix du candidat.

Un rallye pour rendre autonomes les candidats dans leur recherche d'emploi en utilisant plusieurs types de transport : marche, vélo électrique, trottinette, navette...



Témoignage

Nora, 50 ans, un fils de 20 ans à charge, qui a occupé un poste de secrétaire au Centre hospitalier de la Côte basque. Un grave problème de santé l'a amenée à avoir le Revenu de Solidarité Active. Un suivi social et santé s'est mis en place, dans un premier temps, au SDSEI Adour BAB.

Ensuite, elle a suivi un parcours de mobilisation, suivi les ateliers mis en place pour reprendre confiance en elle. En accompagnement socio-professionnel, elle a effectué un stage de découverte professionnelle dans le service à la personne. Elle fait ensuite des remplacements comme veilleur de nuit dans un établissement, les jardins d'Arcadie.

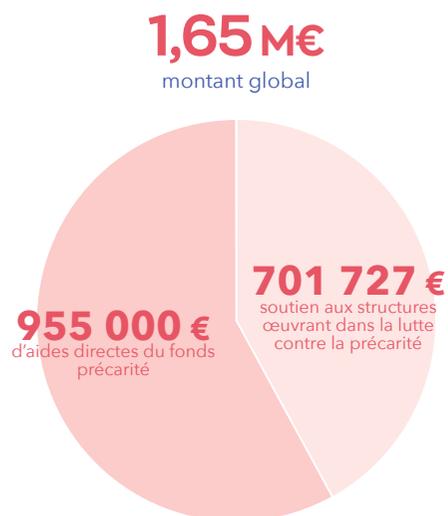
Elle accepte un Contrat à Durée Déterminée d'un mois dans la même structure. Depuis mai 2019, elle est en Contrat à Durée Indéterminée sur un poste d'assistante de service à la personne au sein de cet établissement. Elle est épanouie dans son nouveau travail.

Parcours de reconversion professionnelle

Le 6 décembre 2019, la sous-préfecture de Bayonne organisait une journée dédiée à la reconversion professionnelle, qui a accueilli 150 visiteurs.

Le parcours professionnel des publics dont nous avons la charge s'inscrit souvent dans une démarche de reconversion, vers des métiers non connus, vers de nouvelles possibilités d'emploi, vers de nouveaux horizons professionnels.

Des aides financières et des actions pour lutter contre la précarité



Le fonds précarité est intervenu pour 6550 ménages par

7 360
aides financières

86 %
sont consacrés à de la subsistance

14 %
pour les cantines

L'aide alimentaire

Pour allier aide à la subsistance et travail éducatif, le Département intervient également auprès 15 associations ou certains CCAS qui œuvrent dans le soutien au plus démunis.



Deux banques alimentaires et huit épiceries sociales soutenues par le Département pour un montant de

82 351 €

2 107

tonnes de denrées distribuées sur le département en 2019



2 journées des bénévoles en 2019, une en Béarn et une en Pays basque, réunissant chacune plus de 200 participants. Ces journées ont été l'occasion de valoriser les bénévoles pour leur engagement et d'échanger sur les pratiques des différentes structures. Un film retraçait la diversité des initiatives locales sur le territoire. Le taux de satisfaction, supérieur à 90 %.

HABITAT LOGEMENT

Le Département met en œuvre une politique volontariste Logement Habitat dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire et de soutien aux publics qu'il accompagne pour l'accès au logement et le maintien dans des conditions dignes.

Ces deux actions ne peuvent être dissociées, elles trouvent leur complémentarité dans des documents structurants comme le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) et le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Habitat des Personnes Défavorisées (PDALHPD) copilotés avec l'État.



L'assouplissement du règlement intérieur du FSL

En juin 2019 le Département a adopté un nouveau règlement intérieur qui permet de mieux prendre en compte les situations des personnes en difficultés dans toutes les situations de séparation et quand la prise d'un logement au loyer plus adapté permet d'éviter des situations de surendettement. De plus l'évolution du règlement permet de faciliter l'accès au Fonds de solidarité pour le logement (FSL) aux personnes qui touchent de faibles salaires ou retraites et subissent l'augmentation des loyers.

Logement et insertion



3,15 M€

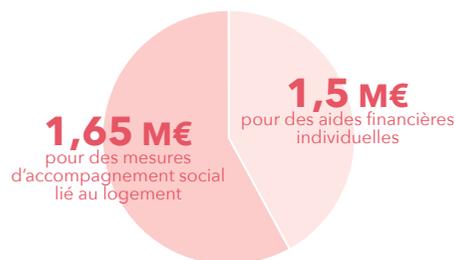
consacrés au soutien aux publics en difficulté

Le Plan Départemental d'Actions pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD) prévoit les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficultés dans un logement digne. Il s'agit de mesures d'accompagnement et de versement de secours financiers.

En 2019, **1 235 personnes ont été orientées vers une mesure d'accompagnement**. Le Département a consacré plus d'1,65 M€ à ces mesures. Il soutient notamment le Bureau d'accès au logement (BAL). 534 personnes ont été accompagnées par le BAL, 252 relogées. 177 logements ont été visités par un technicien de Soliha. Ces visites techniques permettent de vérifier la qualité du logement et de donner des conseils sur les éco-gestes aux personnes afin de limiter les dépenses d'énergie.

Les autres mesures d'accompagnement concernent des opérations spécifiques de sous-location menées par 3 prestataires (172 logements sur le Département), et l'accueil d'urgence pour des situations très précaires sur le Pays basque avec l'Hôtel social de Biarritz. Le Département a mis en place une politique réservataire de logements sociaux depuis 2013 avec des résultats positifs pour le relogement des plus fragiles.

Enfin, le versement d'aides financières via le FSL est une obligation du Département afin de permettre aux personnes et familles en difficulté d'accéder au logement et de s'y



maintenir après règlement de dettes locatives ou liées à l'énergie. En 2019, le Département a enregistré 5 094 demandes. Il a attribué 3 979 aides, soit 78 % des demandes. Au total, 1,50 M€ ont été ainsi accordés. 41 % de ces aides sont destinées aux dépenses d'énergie.

La grande majorité des secours sont accordées sous forme de subvention (83 %), ou sous forme de prêts (17 %), et, comme les années précédentes, le taux de recouvrement est de 85 %.

L'habitat

Le Département instruit conjointement les demandes de subvention pour son propre compte et pour le compte de l'État dans le cadre de sa politique en matière d'habitat couplée à la délégation de compétences des aides à la pierre. La mobilisation de ces aides permet d'accompagner financièrement les projets de propriétaires privés occupants modestes et très modestes et de propriétaires bailleurs qui souhaitent améliorer et adapter leur logement. Sur le parc public, le Département soutient significativement les programmes de production de logements sociaux et les réhabilitations de logements communaux conventionnés. L'année 2019 a été ponctuée d'éléments marquants, notamment une proportion sans précédent de dossiers de rénovation énergétique de logements privés, mais aussi, le développement d'une offre locative très sociale en faveur de publics vulnérables. Ces actions confortent le rôle du Département dans la lutte contre les déséquilibres territoriaux et dans la mise en cohérence entre politique sociale et politique de l'habitat.

PARC PRIVÉ

686

logements financés dont 550 rénovations énergétiques

PARC PUBLIC

181

logements locatifs sociaux agréés par le Département

122

logements très sociaux financés sur l'Agglomération Pays basque

74

logements sur l'Agglomération Pau Béarn Pyrénées

ACTIONS HANDICAP EN FAVEUR DES PUBLICS VULNÉRABLES

Un soutien actif à la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH)

Près de
50 000
demandes par an

Plus de
100 000
personnes qui ont un dossier actif

1,41 M€
Participation financière du Département (augmentation de 150 000 € en 2019)

Le Département assure la présidence de la commission exécutive (organe de gouvernance de la MDPH dans lequel siègent l'État, l'assurance maladie, l'Education nationale ainsi que des représentants d'usagers).

Une démarche inclusive par le sport

Des interventions départementales en faveur des publics prioritaires empêchés, notamment les personnes en situation de handicap, sont conduites, en vue de faciliter leur accessibilité aux pratiques sportives.

Le Département accompagne le Comité Départemental du Sport Adapté (CDSA) pour permettre à toute personne en situation de handicap mental, psychique ou handicaps associés, vivant en famille ou en foyer, selon ses capacités, de pratiquer la discipline sportive de son choix, tant de loisir que de compétition. De façon similaire, une convention avec le comité départemental handisport a été conclue afin de développer une offre de pratiques sportives aux personnes en situation de handicap physique. À cet effet, les deux comités ont développé des partenariats avec le secteur sportif traditionnel (clubs handi-valides et les activités sportives proposées aux collégiens des Ulis) et les établissements sociaux et médico-sociaux pour proposer une offre sportive territoriale adaptée au projet de vie de la personne souffrant de handicap.

SOUTIEN A L'AUTONOMIE À DOMICILE DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département intervient au plus près des usagers porteurs de handicap avec la volonté de promouvoir la vie en milieu ordinaire dans le cadre d'un objectif inclusif.

Une aide quotidienne par le biais des prestations

Le Département alloue des prestations, notamment la Prestation de Compensation du Handicap (PCH) pour permettre la mise en place d'aides humaines et techniques au domicile des personnes et ainsi faciliter leur vie quotidienne.

2 900
bénéficiaires de la PCH et l'allocation compensatrice

24,2 M€
consacrés à ces prestations en 2019

Le financement d'une offre d'accompagnement

Le Département finance les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) ou d'Accompagnement Médico-Social (SAMSAH) pour faciliter le maintien en milieu ordinaire et favoriser le développement de l'autonomie des personnes.

Il assure également l'agrément des familles d'accueil, qui permettent à une personne âgée ou à une personne handicapée d'être hébergée, à titre onéreux, au domicile d'une famille. L'APA ou la PCH peuvent contribuer à la prise en charge de la personne accueillie dans ce cadre. Une allocation de placement familial peut également être attribuée sous conditions de ressources.

257
places de SAVS-SAMSAH autorisées

97
familles d'accueil agréées pour 172 places

145
personnes accueillies en familles d'accueil dont 70 personnes âgées et 75 personnes handicapées



ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le Département prend en charge les frais d'hébergement et d'accompagnement des adultes en situation de handicap afin qu'ils bénéficient de conditions d'accueil diversifiées et les plus adaptées.

L'accueil en établissement

Lorsque le handicap limite trop fortement l'autonomie pour permettre une vie à domicile, la personne peut être orientée à sa demande vers un établissement pour adultes dont la nature correspond au niveau d'accompagnement nécessaire : foyer d'hébergement (pour les personnes qui travaillent), foyer de vie (pour celles qui ne peuvent travailler), maison d'accueil pour personnes handicapées

âgées (pour les adultes vieillissants et autonomes), foyer d'accueil médicalisé (pour les personnes dans l'incapacité de travailler et nécessitant une surveillance médicale). Environ 1 300 adultes sont accompagnés financièrement par le Département dans ce cadre.

Le Département autorise, finance et contrôle ainsi ces différentes catégories d'établissement pour un total de 1 588 places. Un peu plus de 10 % de cette offre en établissement est proposée sous forme d'externat, ce qui permet de favoriser une démarche inclusive d'accompagnement en institution assorti d'une vie en milieu ordinaire. Les capacités autorisées dans le département se répartissent comme suit :

Catégorie	Héb. permanent	Acc temporaire	Externat	TOTAL
Foyer hébergement	637	1		638
Foyer de vie	455	11	118	584
MAPHA	108			108
Foyer acc médicalisé	197	6	5	208
Sect° annexe ESAT			50	50
TOTAL	1 397	18	173	1 588



GENS DU VOYAGE

Un schéma départemental évalué et renouvelé

En 2019 le schéma départemental des gens du voyage 2020-2026 a été adopté par le Département. Il s'adresse aux 2 800 personnes présentes sur le territoire.

Le schéma repose sur deux principes forts : la non-séparation des volets équipement et social pour une meilleure prise en compte des besoins, et la coconstruction du schéma avec les 10 Établissements Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

Les principaux constats et enjeux relevés à la suite du diagnostic réalisé par l'AU-DAP (Agence d'Urbanisme Atlantique et Pyrénées) et validés en commission consultative du 2 octobre 2019 :

- Un déficit d'équipements que les différents schémas n'ont pas réussi à enrayer
- Une grande part des équipements existants qui sont saturés, voire détournés de leur fonction initiale d'accueil ou de passage
- Une population précarisée et en mauvaise santé
- Un besoin d'actions opérationnelles et d'une pérennité des dispositifs
- Une difficulté à faire vivre le schéma au-delà de ses révisions
- Des EPCI qui se saisissent de cette nouvelle compétence et qu'il convient d'associer de manière forte
- Une question spécifique autour de l'accès à la donnée

En matière sociale les actions s'adressent à un public jeune, mais très précarisé et dont les problèmes de santé fragilisent les parcours d'insertion. Les difficultés liées à l'assiduité scolaire accroissent également cette précarisation.

Un programme d'actions a été adopté répondant aux besoins spécifiques de chaque EPCI et cinq actions sont départementales. Elles définissent des objectifs quantitatifs et/ou qualitatifs à atteindre sur la durée du schéma. Les actions liées à la scolarisation, la santé, l'accès aux droits, l'information et la sensibilisation du public et des élus sont transversales et s'appliquent sur tout le territoire.

Une gouvernance modifiée

La mise en œuvre et le suivi du schéma reposeront sur un comité territorial, piloté par l'EPCI, en lien avec le SDSEI pour faire le lien entre habitat et population. Le SDSEI quant à lui animera le partenariat local sur les questions sociales. La commission consultative des gens du voyage au niveau départemental suivra la réalisation des objectifs.

Un soutien et un partenariat en faveur des gens du voyage

Le Département, outre la mobilisation de ses propres services sociaux de droit commun, soutient la Communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées pour l'accompagnement des familles par le financement de 2 postes de

travailleur social à hauteur de 50 %. Elles suivent particulièrement les opérations des terrains adaptés des Merisiers sur Pau (41 logements), et celui des Roselières à Lons (14 logements).

En 2019, 386 interventions individuelles ont eu lieu, principalement en lien avec des démarches administratives ou relatives au budget.

Le Département finance également l'Association Gadjé voyageurs 64 qui a une réelle expertise sur les gens du voyage et qui soutient les différentes institutions dans leurs relations avec le public.

Il finance notamment une mission d'accompagnement des travailleurs indépendants dans le cadre du RSA.

151 personnes ont ainsi été accompagnées : aide aux déclarations obligatoires, soutien dans le développement de l'entreprise. 10 personnes sont sorties du RSA durant l'année 2019.

DES CRÉATIONS IDENTIFIÉES ET QUANTIFIÉES

5

aires de grand passage et un site tournant

2 ou 4

aires de petit et moyen passage

36

terrains familiaux ou habitat adapté

2

aires d'accueil

5

projets d'aménagement d'équipements existants

151

bénéficiaires du RSA, travailleurs indépendants accompagnés par Gadjé voyageurs 10 sont sortis du RSA

277 580 €

financement du Département



3 Bien-être et valorisation des seniors

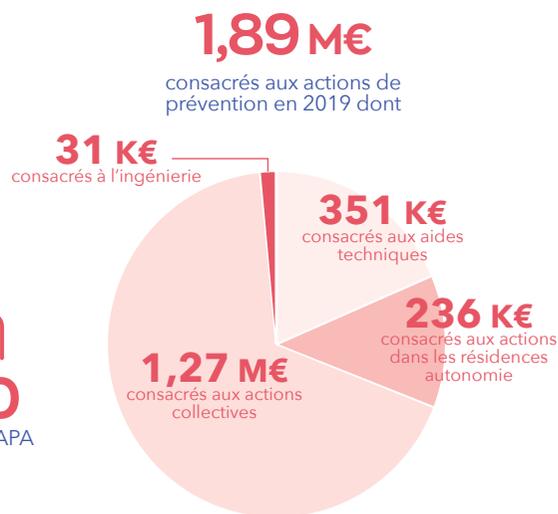
SOUTIEN À L'AUTONOMIE À DOMICILE

Le Département intervient auprès des personnes âgées vivant à domicile par le biais de plusieurs prestations (Allocation Personnalisée d'Autonomie, aides ménagères, aide aux aidants familiaux, portage de repas, etc.) afin de permettre leur maintien à domicile.

L'allocation personnalisée pour l'autonomie (APA) vise à assister les personnes dans les gestes de la vie quotidienne notamment à travers des aides humaines, des aides techniques et de l'aide au répit. Un suivi de chaque bénéficiaire est assuré par les services départementaux de la solidarité et de l'insertion (SDSEI) qui maillent le département et permet de mesurer l'adéquation du plan d'aide aux besoins de la personne âgée.

Le Département développe par ailleurs des actions destinées à prévenir la perte d'autonomie et favoriser le bien vieillir, à travers la Conférence des financeurs, soutenue par la Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA).

La conférence réunit ensemble des institutions contribuant financièrement aux actions de prévention (Agence Régionale de Santé, Caisses de retraite, Caisse Primaire d'Assurance Maladie, Agence Nationale de l'Habitat, Mutualité Française, institutions de retraite complémentaire et autres collectivités territoriales). Le Département en assure la présidence.



ACCUEIL EN ÉTABLISSEMENTS DES SENIORS

Le Département est chargé de l'autorisation, de la tarification, de l'accompagnement et du contrôle des structures accueillant des seniors autonomes ou en perte d'autonomie.

Aide sociale à l'hébergement

Le Département peut accorder une aide sociale aux personnes dont les ressources sont insuffisantes pour couvrir les frais d'hébergement dans un établissement public ou privé habilité à l'aide sociale.

1 900
seniors accompagnés
par l'aide sociale à
l'hébergement

APA en établissement

L'APA en établissement, versée par le Département, permet aux personnes de financer une partie ou la totalité des frais liés à l'accompagnement de leur perte d'autonomie (tarif dépendance).

6 000
seniors bénéficiaires
de l'APA en
établissement

Le soutien à l'investissement

Le Département apporte chaque année un soutien à l'investissement dans les établissements pour personnes âgées afin de réaliser des travaux de réhabilitation, mise aux normes, reconstruction à neuf ou création de nouveaux établissements et ainsi améliorer les conditions d'accueil des seniors.

8 318
lits d'hébergement
permanent installés
dans le 64 (EHPAD,
Unités de soins de
longue durée et Rési-
dences autonomie)

4,32 M€
de subventions versés
aux structures pour
l'aide à l'investissement



Le nouvel EHPAD « Nouste Soureilh » à PAU, ouvert à l'automne 2019 et dont les travaux ont été soutenus par le Département à hauteur de 1,89 M€.

BIEN-ÊTRE DES SENIORS

Le Département, responsable du soutien à l'autonomie des personnes âgées, favorise les liens sociaux et intergénérationnels et promeut des actions innovantes de prévention de leur isolement.

Démarche MONALISA

Dans ce cadre, il est signataire depuis 2015 de la Charte nationale MONALISA « MOBilisation NAtionale contre L'isolement des Agés » et a pour objectif à cet égard de faire émerger des équipes citoyennes composées de bénévoles sur chaque territoire de proximité et qu'il accompagne pour leur permettre de se former dans

Le Département a organisé le 12 octobre 2019, dans le cadre du salon des seniors de Pau, une journée dédiée à la lutte contre l'isolement des personnes âgées.

l'intervention auprès de seniors isolés.

Soutien aux aidants

Afin d'améliorer l'accompagnement des seniors, le Département intervient en soutien des actions à destination des aidants. Il finance à ce titre des opérateurs qui proposent des ateliers d'information, de sensibilisation mais aussi de formation pour les aidants naturels. Les actions peuvent également se traduire par des séances de soutien psychologique individuelles ou collectives.



COORDINATION DU PARCOURS DES SENIORS

Le Département anime, accompagne et soutient les acteurs du territoire pour faciliter le parcours et l'accompagnement des personnes âgées et de leurs aidants. Il finance à cet effet différents opérateurs et met en œuvre le schéma départemental de l'autonomie qui vise à améliorer ce parcours.

La présentation du schéma autonomie 2019-2023 aux partenaires

Le 21 mars 2019, le Président du Conseil Départemental, Jean-Jacques LASSERRE entouré par les élus délégués aux Personnes âgées, Jean LACOSTE, et aux personnes handicapées, Geneviève BERGÉ, a présenté aux partenaires et acteurs du secteur de l'autonomie sur le département, le contenu du Schéma Autonomie 2019-2023. Véritable plan d'action sur cinq ans à destination des personnes âgées, handicapées et leurs aidants, il avait été adopté à l'unanimité par l'Assemblée Départementale le 20 décembre 2018.



Présentation du schéma autonomie 2019-2023 aux partenaires, le 21 mars 2019 au Palis Beaumont.

4 Protection civile des biens et des personnes

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours des Pyrénées-Atlantiques (SDIS 64) veille à la protection des habitants en cas d'accidents ou d'aléas majeurs.

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

Effectifs au 31/12/2019	2436
Sapeurs-pompiers professionnels	478
Personnels administratifs et techniques	107
Sapeurs-pompiers volontaires	1851



Type d'intervention	2018	2019	Évolution
Secours à personne	31 473	31 753	+0,89 %
Accidents circulation	3 315	3 399	+2,53 %
Incendie	2 339	2 585	+10,52 %
Risques technologiques	786	927	+17,94 %
Opérations diverses	3 099	2 470	-20,30 %
TOTAL	41 012	41 134	+0,30 %

L'année 2019 a été particulièrement riche et intense pour l'établissement.

L'activité opérationnelle



Le sommet du G7. À la fin du mois d'août 2019, les sapeurs-pompiers des Pyrénées-Atlantiques ont été largement mobilisés dans le cadre de la tenue du sommet du G7 à Biarritz. Pour cet événement de portée mondiale, ce sont ainsi :

- 320 sapeurs-pompiers du SDIS64 dont 70 % de sapeurs-pompiers volontaires.
- 450 sapeurs-pompiers et militaires de 48 SDIS de France, de la brigade des sapeurs-pompiers de Paris et de la sécurité civile.
- 154 engins dédiés au dispositif.
- 8 500 repas servis et 2 300 nuitées organisées.

Pour réussir ce challenge essentiellement financé par l'État, c'est un important travail de coordination entre Ministères, Préfecture, collectivités (Département, communes,...) qui a été opéré.

Le projet transfrontalier ALERT (Anticiper et Lutter dans un Espace commun contre les Risques Transfrontaliers)

Dans le cadre du programme européen POCTEFA de coopération transfrontalière entre l'Espagne, la France, et l'Andorre, le SDIS 64 a continué de porter ce projet commun et collaboratif avec ses homologues de Guipúzcoa, Navarre et Aragon. Ce projet vise à mettre en commun les compétences des partenaires pour apporter un secours rapide et des moyens adaptés vis-à-vis des risques transfrontaliers.

Le CIS de Saint-Jean-Pied-de-Port

Au-delà de la nécessité de doter le territoire d'un outil adapté pour les secours et l'assistance, cette construction d'un montant de 1 620 K€ dont 221 K€ issus du programme POCTEFA, va être un lieu d'accueil, de formation, d'échanges entre les différents partenaires, français et espagnols, du projet ALERT.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités humaines

333

C'est le nombre de projets éducatifs menés par les collèges que le Département a soutenu en 2019.

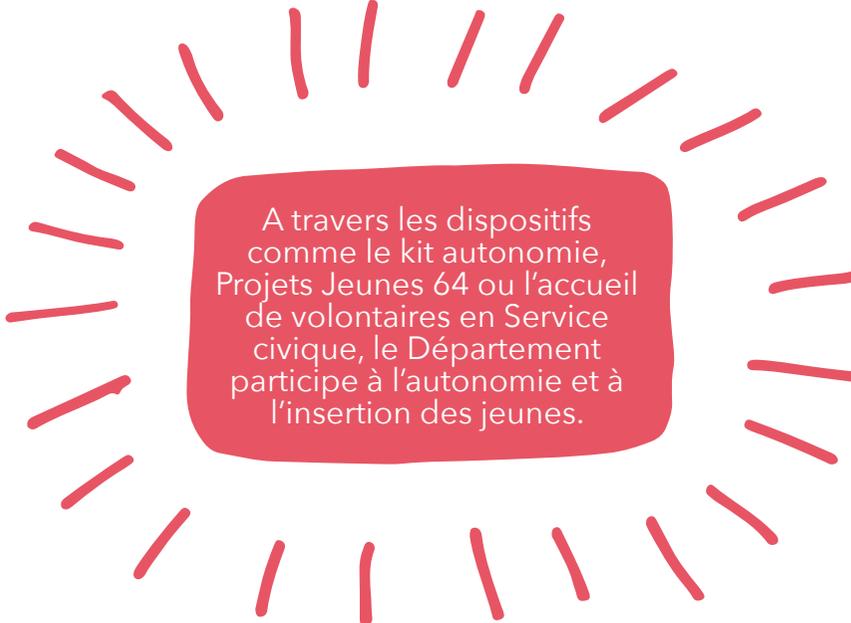


La démarche **Manger Bio&Local, Labels et Terroir** est mise en œuvre dans tous les collèges publics dont le service de restauration est géré par le Département.

700

C'est le nombre de collégiens ayant participé à la première édition de la « Journée des collégiens » pour la valorisation des actions éducatives.

Le Département a en charge le bon fonctionnement des **49** collèges publics des Pyrénées-Atlantiques



A travers les dispositifs comme le kit autonomie, Projets Jeunes 64 ou l'accueil de volontaires en Service civique, le Département participe à l'autonomie et à l'insertion des jeunes.



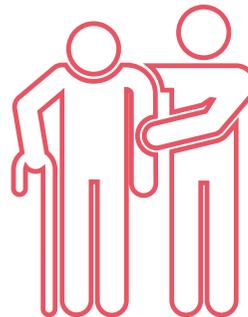
Grâce à l'École de la deuxième chance, des jeunes sans diplômes ni qualification retrouvent espoir.

1 501

C'est le nombre de jeunes qui ont pu bénéficier d'une action d'aide au logement.



Les ménages les plus modestes peuvent compter sur le fonds de précarité du Département.



Le maintien à domicile des personnes âgées dans les meilleures conditions est une priorité.



Le Département met en place toutes les mesures nécessaires pour favoriser l'accès et le maintien des personnes en difficultés dans un logement digne.

Le Département soutient les Groupements d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ).



Les personnes en situation de handicap peuvent compter sur l'action départementale pour les aider à vivre dans leur environnement quotidien familial et professionnel.

Solidarités territoriales auprès des collectivités locales

1

Solidarité envers les
communes

2

Solidarité auprès des
territoires



1 Solidarité envers les communes

Grâce au soutien du Département, les communes peuvent réaliser leurs projets. Durement frappées par les intempéries en 2018 et 2019, elles ont pu s'appuyer sur les moyens départementaux pour relever la tête.

AIDE FINANCIÈRE AUX COMMUNES

Le Département poursuit son soutien financier aux communes pour le maintien de leur patrimoine, en matière de bâtiments et d'espaces publics.

3,10 M€

Subventions dossiers voirie engagées en 2019 (règlement d'aides aux tiers)

3,54 M€

versés en 2019 pour les dossiers voirie des années 2017, 2018 et 2019

2 M€

versés en 2018 et 2019 subventions voirie intempéries 2018 (dispositif exceptionnel)

Aide aux communes

Le **Règlement départemental d'aide aux communes** permet d'accompagner financièrement les projets de maintien du patrimoine communal : voirie, bâtiments communaux, équipements touristiques, forêts, sites de sport nature ou loisir,

réseaux d'adduction d'eau potable et d'assainissement, espaces publics.

L'année 2019 a été marquée par une forte sollicitation des collectivités bénéficiaires, pour lesquelles ce dispositif ancré dans les réalités de « terrain » conforte clairement le rôle du Département dans l'aménagement d'un territoire riche et diversifié.

Intempéries été 2018

Dans le cadre des intempéries très importantes survenues les 12 et 13 juin 2018 puis les 15, 16 et 17 juillet 2018, le Département a décidé d'intervenir très rapidement en adoptant un dispositif exceptionnel d'aides auprès des communes reconnues en état de catastrophe naturelle. Il s'est ainsi engagé auprès des communes pour un peu plus de 2 M€ au titre de ces aides et c'est 0,77 M€ qui ont été versés en 2019.

Intempéries hiver 2019

Le département a connu les 13 et 14 décembre 2019, un nouvel épisode météorologique exceptionnel, causant d'importants dommages sur plusieurs communes.

À nouveau, le Département affirme son soutien financier aux territoires et un nouveau dispositif d'intervention en faveur des collectivités sinistrées est adopté et mis en œuvre dès le début d'année 2020.

440

projets accompagnés

7,5 M€

de subventions votées portant sur :

- la voirie (28 %) ;
- les bâtiments et équipements scolaires, civils, culturels, culturels et sportifs (57 %) ;
- l'eau et l'assainissement (5 %) ;
- les espaces publics (7 %) ;
- la forêt publique et les sites de sports nature (3 %).

INGÉNIERIE DÉPARTEMENTALE POUR LES COLLECTIVITÉS

Conforté par la loi NOTRe dans son rôle de chef de file des solidarités envers les territoires, le Département poursuit l'appui aux collectivités locales, en mobilisant ses ressources et son expertise en matière d'assistance technique et de conseil auprès des maîtres d'ouvrage. À cette fin, le **Guide de l'ingénierie départementale** est toujours proposé. Il recense les domaines dans lesquels l'accompagnement peut être fait afin d'aider à la formalisation du besoin, le montage et le suivi des projets des communes et des intercommunalités.

121

communes et 10 groupements de communes accompagnés

+700

demi-journées d'agents départementaux mobilisées gratuitement



Mairie Aurions

2 Solidarité auprès des territoires

Le Département est un partenaire de premier plan des Communautés de communes et d'Agglomération. Elles peuvent notamment répondre à des appels à projets leur permettant de mettre en œuvre leur projet de développement territorial dans le cadre d'une action publique concertée avec le Département.

ACCOMPAGNEMENT AUX INVESTISSEMENTS DES TERRITOIRES

Le Département manifeste également son soutien aux collectivités par le biais d'appels à projets ponctuels. Ce dispositif, thématique et ciblé, démontre la volonté du Département de conforter son rôle d'animateur stratège de son territoire, dans une logique de juste équilibre.

APPEL À PROJETS 2019 :
« ESPACES, SITES ET ITINÉRAIRES DE PLEINE NATURE »

15

dossiers déposés pour l'appel à projets 2019

11

projets lauréats accompagnés sur les trois ans à venir

28%

Taux de subvention moyen

PARTENARIAT D'INGÉNIERIE ET D'INNOVATION AVEC LES TERRITOIRES

Le Département se positionne aux côtés des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) en animateur stratège du développement des territoires. Les objectifs de ce partenariat portent sur la coordination des approches stratégiques, la consolidation des stratégies d'attractivité, la convergence et la complémentarité de l'action publique, la recherche de mutualisations et l'optimisation des investissements. Sept **Conventions partenariales de développement** ont ainsi été conclues depuis 2018.

Dans le cadre de la **Politique de la Ville**, le Département conserve une action forte en soutenant notamment les projets urbains vecteurs de lien social et de densification (programme de rénovation urbaine du quartier de Saragosse ou complexe Halles/République à Pau, par exemple).

Le Département conforte son statut de collectivité innovante en menant des programmes particuliers de développement territorial : la démarche **Manger Bio&Local, Labels et Terroir** met en relation les producteurs fermiers locaux et engagés dans le bio avec les collèges, les EHPAD, les structures pour personnes handicapées et certaines cantines scolaires ; le programme **FENICS** fédère les structures d'ingénierie publique ou privée autour de la thématique de la revitalisation rurale, sur les champs notamment de l'espace public et du bâti (vacance, résidence secondaire,



réhabilitation innovante, etc.), en plaçant la participation citoyenne au cœur de sa méthode.

Le dispositif Présence médicale 64 a pour objectif de répondre

à la problématique de l'accès aux soins de premier recours dans le territoire en travaillant à l'installation de médecins généralistes. Cette mission d'intérêt général au service de la population, copilotée par le Département et l'Agence Régionale de Santé (ARS), a été pensée dans une logique de coopération partenariale avec les professionnels de santé et les territoires.

Le bilan de l'année 2019 est positif en termes de mutualisation des équipes d'ingénierie Département/ARS, de mise à disposition d'une boîte à outils et du pilotage partenarial et concerté au service du projet. Sur les 13 fiches actions qui composent le dispositif, 10 ont été mises en œuvre. L'année 2019 a vu notamment les accompagnements des territoires de Garlin-Lembeye, Ger, Pays de Nay, Mauléon et Orthez, mais également des actions de démarchage des internes en médecine générale. Présence médicale 64 a désormais une identité graphique avec des logos et une charte graphique déclinables.

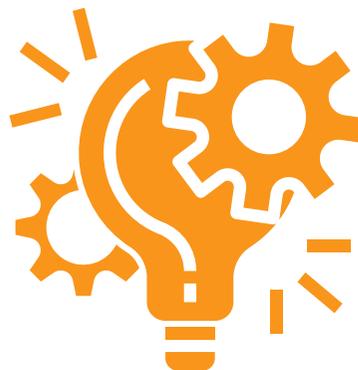
En 2020, la principale perspective est la création de l'Accueil Unique Personnalisé (AUP) pour porter le dispositif de façon pérenne. Le futur AUP sera un guichet unique au service des internes, des médecins généralistes et leur famille. Il modélisera un écosystème d'installation des médecins généralistes dans les territoires en demande afin de proposer des solutions adaptées à l'exercice de la médecine générale libérale dans les Pyrénées-Atlantiques. Par ailleurs, le dispositif Présence médicale 64 sera susceptible de constituer un modèle de nouveau schéma d'organisation territoriale d'accès aux soins au niveau national, par son organisation partenariale inédite et son rôle reconnu dans le territoire.

CE QU'IL FAUT RETENIR

Solidarités territoriales

440

C'est le nombre de projets accompagnés par le Département dans le cadre de l'aide aux communes.



L'assistance technique du Département sur nombre de projets est un allié majeur pour les communes.



En 2019, le Département a accompagné

121

communes et 10 Communautés de communes

Les communes durement touchées par les intempéries en 2018 et 2019 ont pu compter sur la solidarité départementale.

Attractivités territoriales

1

Identités
territoriales et
transfrontalier

2

Vie associative et
lien social

3

Moteurs économiques
territoriaux

4

Montagne



1 Identités territoriales et transfrontalier

Le Département travaille en collaboration avec ses voisins des Hautes-Pyrénées, mais aussi avec des institutions espagnoles pour la valorisation des territoires. Il mène également une politique active en faveur du patrimoine culturel, dont les langues régionales. Il veille sur les paysages et la biodiversité des Pyrénées-Atlantiques.

COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET EXTÉRIEURE

Troisième appel à projet POCTEFA

Lors du troisième et dernier appel à projet 2019 du programme transfrontalier de coopération entre la France, l'Espagne et l'Andorre 2014-2020, 25 projets du territoire des Pyrénées-Atlantiques, ont été programmés.

Projets des Pyrénées-Atlantiques

25 projets pour un coût total de 22 M€ dont 7,4 M€ issus du Fonds européen de développement régional (FEDER)

25 projets

8

sur la gestion des risques naturels

2

sur la mobilité des biens et des personnes

2

sur la protection de la biodiversité

2

sur l'inclusion sociale et l'accès aux services.

6

sur la priorité recherche & développement & compétitivité

1

sur la coopération entre entreprises transfrontalières à l'international

4

sur l'emploi et la mobilité

Le département des Pyrénées-Atlantiques est le premier bénéficiaire de projets de l'espace couvert par le POCTEFA. (Espagne : Vizcaya, Guipúzcoa, Álava, Navarra, La Rioja, Huesca, Zaragoza, Lérida, Gerona, Barcelona y Tarragona. France : 5 départements frontaliers).

Coopération extérieure et internationale

En juillet 2018, le Département et l'Office franco-québécois de la jeunesse ont signé un partenariat visant la mobilité de jeunes de 18 à 35 ans des Pyrénées-Atlantiques vers le Québec, dans le cadre de leur insertion professionnelle.

Au total, 11 jeunes (bénéficiaires RSA, demandeurs d'emploi, missions locales...) ont bénéficié de ce dispositif qui leur a permis de gagner en compétences, en autonomie, au travers de stages en entreprises, de visites d'organismes de formation, d'entreprises et de rencontres avec de jeunes québécois.



11

jeunes ont bénéficié de ce dispositif



LANGUES ET CULTURES RÉGIONALES

Afin d'offrir aux habitants de bonnes conditions de vie et d'épanouissement, le Département, au travers d'actions économiques, sportives et culturelles, accompagne les acteurs qui contribuent à la vitalité et à l'attractivité de son territoire. Il soutient les langues régionales (langue basque et langue béarnaise - gasconne - occitane) dans les domaines de la transmission et de l'usage social.

Langue béarnaise - gasconne - occitane

Le Schéma d'aménagement linguistique pour la langue béarnaise - gasconne - occitane, INICIATIVA DUS, a été voté, en session plénière, à l'unanimité, le 20 décembre 2019. Il porte l'ambition de la collectivité d'accompagner la langue dans le XXI^e siècle. Issu d'une concertation exemplaire, qui a mobilisé tout au long de l'année plus d'une centaine de partenaires du milieu culturel, le document témoigne d'un consensus et d'une volonté collective d'accompagner le développement dans les quatre domaines majeurs que sont :

- L'enseignement, sur tout le territoire, pour les jeunes et les adultes
- Le secteur des médias, de l'audiovisuel et du numérique
- La diffusion culturelle d'une langue accessible à tous, et enjeu de cohésion sociale
- La coopération institutionnelle pour une action linguistique publique et partenariale sur les territoires.

C'est sur cette base que le Département devra mettre en œuvre le Schéma linguistique, INICIATIVA DUS.



Escòlas au cinèma / Éducation à l'image en occitan

Escòlas au cinèma est un dispositif spécifique aux Pyrénées-Atlantiques d'initiation à la culture cinématographique en béarnais - gascon - occitan. Ce temps fort de l'année scolaire permet aux enseignants des écoles bilingues et immersives d'inscrire dans leur programmation pédagogique, durant le temps scolaire, des séances de cinéma en béarnais - gascon - occitan pour faire découvrir à leurs élèves des films de qualité, visionnés en salle. Le CAP'OC met en œuvre le projet auprès des écoles. Les 10 cinémas de proximité s'impliquent dans l'organisation de ces séances scolaires.



1723 élèves (sur les 3 000 apprenant la langue béarnaise - gasconne - occitane en Béarn) ont participé à Escòlas au Cinèma.

719 maternelles (40 classes) ont vu *Lo Gruffalo* et *Lo Petit Gruffalo*

1004 élèves de cycles 2 et 3 (49 classes) ont vu *La grana corsa deu hromatge*



Basque

Cette année 2019 aura été l'occasion d'amorcer un état des lieux des politiques linguistique et culturelle basques du Département.

Ce diagnostic interne s'est inscrit plus largement dans une dynamique commune aux collectivités et opérateurs linguistiques et culturels (Office Public de la Langue Basque, OPLB, et Institut Culturel Basque, ICB) afin de travailler à la structuration et à la mutualisation des actions déjà existantes sur l'ensemble du territoire.

Ce travail de recensement a permis de mettre en lumière les actions déjà menées par le Département, conformément à ses compétences, dans les domaines suivants :

- **La transmission de la langue** continue d'être assurée par la contribution statutaire du Département au Groupement d'Intérêt Public de l'OPLB et le renforcement de ses actions allant de la formation des agents

départementaux en basque, jusqu'à la valorisation de l'enseignement de la langue dans le domaine de la petite enfance et dans l'ensemble des collèges du territoire.

- **L'usage de la langue**, quant à lui, a été facilité par la poursuite des chantiers historiques des voiries et sites départementaux et la relance de groupes de travail sur les questions stratégiques de l'Éducation Artistique et Culturelle et du développement du sport en basque.

- **Le soutien de la culture basque** est garanti par l'expertise et les actions menées de concert entre les institutions et l'Institut Culturel Basque (ICB). Le chantier d'une harmonisation des différents champs d'intervention et leur complémentarité devraient aboutir à une convention pluriannuelle et pluripartite à l'horizon 2020.

PATRIMOINES NATURELS ET QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

La politique « Patrimoines naturels » : 64 Fantastiques en Pyrénées-Atlantiques !

Les 48 Espaces Naturels Sensibles (ENS), dont 14 en propriété propre du Conseil départemental, ont répondu en 2019 à deux objectifs : la préservation, avec des objectifs de long terme, et l'accessibilité au public.

Les réalisations (sites d'Erretegia à Bidart, de la Colline de la Bergerie à Cambo-les Bains et d'Ascoube à Hendaye) se sont poursuivies au long de l'année.

Le Département a adopté en 2019 le programme Espèces 64 qui repose sur la reconnaissance par le Département d'une liste de 64 espèces (animales et végétales) pour lesquelles le territoire des Pyrénées-Atlantiques est identifié comme se trouvant en situation de responsabilité.

Connaissez-vous ces « 64 Fantastiques » ?

Un livret de présentation de cette démarche et de chacune de ces espèces a été réalisé et est disponible en version numérique sur le site le64.fr ou en version livret sur demande par mail ou par courrier adressé au Conseil départemental.



Nous irons à Elondare siffler sur la colline !

C'est à la fin de 2019 qu'a été inauguré à Cambo-les-Bains, sur le site connu par les habitants comme étant « la colline de la Bergerie », le bâtiment « ELONDARE » nouvel espace d'accueil des publics, dédié à l'éducation à l'environnement, à la biodiversité et aux paysages.



C'est dans ce nouveau cadre qu'un soutien à des actions favorisant le maintien de la biodiversité et l'Éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) a été apporté en 2019 au sein de nombreux projets portés par des structures locales. Les Rendez-Vous Nature 64 et l'Eco-Parlement des Jeunes, pour leur part, ont confirmé leur succès croissant.

Le Département a accompagné et soutenu en 2019 les évolutions du Groupement d'Intérêt Public du littoral Nouvelle Aquitaine.

L'année 2019 a vu le lancement de l'élaboration du nouvel Atlas des paysages des Pyrénées-Atlantiques qui sera proposé en version numérique.

L'appui en ingénierie de haut niveau apporté aux collectivités par les services du Département pour la reconquête des milieux dégradés s'est intensifié en 2019 (ex. Décharge de Bordes)

NAÏADE agit et réunit autour de l'avenir de l'eau, le « Patrimoine commun de la Nation »

Le Département a lancé en 2019 le programme NAÏADE (Nouvelles Actions et Initiatives d'Accompagnement Départemental pour l'Eau), en synergie avec l'Agence de l'Eau Adour Garonne afin d'accompagner au mieux les politiques de l'eau portées par des collectivités et préserver la ressource en eau, un des enjeux majeurs de

Pour l'eau, dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit

Le Département a organisé en 2019 deux sessions de la Conférence départementale de l'Eau. Les nombreux participants ont été très satisfaits de cette démarche particulièrement souple et originale qui sera poursuivie en 2020.



l'adaptation de notre société au changement climatique.

Pour appuyer la connaissance, le Département a réalisé des prélèvements et des analyses pour déterminer la qualité des cours d'eau et des eaux souterraines sur 80 points particulièrement sensibles et assuré le suivi des 246 systèmes d'assainissement.

Afin de favoriser la performance, le Département a lancé le premier appel à projets « Naïade », doté d'un budget de 3,5 millions d'euros. Il a permis de retenir 28 projets pour des actions et investissements se déroulant de 2019 à 2021. Le soutien en ingénierie de la part des services départementaux a, quant à lui, été mobilisé sur 75 actions.

Pour la gouvernance, le Département a réaffirmé son positionnement au sein de l'Institution Adour afin de veiller aux solidarités territoriales.



Le projet d'extension du sentier du littoral vers le nord a été lancé en 2019, recueillant une adhésion des trois communes traversées et une volonté de l'aménager en 2020.

L'accompagnement technique des EPCI dans la redéfinition de leurs plans locaux de randonnée se fait dans le cadre de la nouvelle carte de l'intercommunalité et dans un souci de qualification de l'offre.

Plan Départemental des Espaces, sites et Itinéraires (PDESI)

Le travail de refonte du Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires (PDESI), lancé en 2018, s'est traduit en 2019 par la redéfinition de la composition de la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) et la tenue des Assises départementales des sports nature réunissant une centaine de personnes issues des collectivités locales, du mouvement sportif fédéral et professionnel, du tourisme et de l'environnement. Le diagnostic des sports nature en Pyrénées-Atlantiques, première phase de l'étude de définition d'un schéma départemental des sports nature a été présenté à cette occasion.

L'appui technique et financier aux collectivités et aux porteurs de projets d'inscription de sites au PDESI s'est poursuivi. 16 collectivités ont répondu à l'appel à projet sports nature lancé en juillet 2019.



Dans le cadre de sa compétence en matière de randonnée, outre l'entretien des 1500 km d'itinéraires départementaux, le Département œuvre plus particulièrement sur le projet de franchissement du défilé du Portalet. Après un travail coordonné avec les services de l'Etat, le Département a obtenu les permis d'aménager. Les travaux vont pouvoir être menés en 2020 pour la passerelle himalayenne et le belvédère.

PATRIMOINE CULTUREL

Pour savoir où aller, il faut savoir d'où l'on vient

L'action en faveur du patrimoine culturel a continué sur la valorisation culturelle et touristique globale des sites patrimoniaux dont le Département est propriétaire mais aussi celle d'autres sites auxquels il apporte son appui.

Le château de Montaner, en faveur duquel une nouvelle tranches de travaux de restauration s'est achevée en 2019 et le château de Morlanne, pour lequel un ambitieux programme de restauration d'œuvres d'art emblématiques a été poursuivi, sont gérés au quotidien, sur la base d'un étroit partenariat territorial avec le Département, respectivement par la Communauté de communes d'Adour Madiran et celle des Luys en Béarn, tandis qu'à Lacommande, une saison d'animation culturelle et touristique a permis d'attirer un public nouveau vers ce site.

Au Centre d'éducation au patrimoine Ospitalea à Irissarry, les séjours scolaires et les expositions se sont régulièrement succédé avec succès.

Le Domaine de Laàs, géré par l'entreprise « Casteth & énigmes », a vu sa fréquentation de nouveau fortement augmenter.

Par ailleurs, le Département a poursuivi en 2019 le soutien qu'il apporte à des projets de restauration d'édifices patrimoniaux, en coordination avec la DRAC Nouvelle Aquitaine, ainsi qu'au Musée Basque de Bayonne et à des structures contribuant fortement à la valorisation du patrimoine.

A la commanderie, les sorcières n'étaient pas celles que vous pensiez

Ospitalea, l'ancienne commanderie des Chevaliers-Hospitaliers à Irissarry accueillait durant l'automne 2019 une très originale et fort colorée exposition : « Sorcellerie-Manigances et Sarabandes » qui démystifiait l'histoire des célèbres « Sorginak » basques du XVII^e siècle. Créée avec l'historien Claude LABAT et le dessinateur MARKO, elle a attiré 4000 visiteurs séduits de découvrir que, cette fois, c'est la vérité qui n'est pas triste !



Les Archives

Les Archives départementales ont en charge la conservation du patrimoine départemental, écrit, sonore et audiovisuel, tant historique qu'administratif. Le service accompagne également les administrations et collectivités publiques pour la gestion de leurs archives.



Enrichissement des fonds

Plus de 300 mètres linéaires ont été collectés en 2019 pour enrichir les fonds conservés : en premier

lieu des archives publiques provenant de collectivités et de services de l'État, mais aussi des archives privées, données ou déposées par des particuliers ou bien achetées, par exemple, les lettres d'Henri III à son gouverneur de

Bayonne (1576-1580), des archives de Pierre Bernard de Palassou (1745-1830), le « premier scientifique » béarnais, un dictionnaire basque-français inédit (vers 1850), des archives de Chiquito de Cambo, les archives de la section d'Orthez du Groupement national des réfractaires et maquisards, les archives de l'usine Pechiney à Noguères.

Comme dans l'ensemble des départements, le versement des « cahiers de doléances et de propositions » produits dans le cadre du Grand Débat national (près de 300 articles) a pris le service de cours ; il a cependant été traité dans un délai très rapide pour une mise à disposition du public dès août.

Par ailleurs, un partenariat a été entrepris avec l'Académie des sciences, dans le cadre des missions courantes des Archives : héberger sur le site de Bayonne, pendant la durée de travaux menés au château d'Abbadia, les documents conservés dans celui-ci ; permettre aux archivistes de l'Académie d'en réaliser le

classement et l'inventaire ; leur donner la possibilité de sensibiliser des guides locaux aux ressources que constituent ces archives et celles complémentaires conservées au Pôle d'archives de Bayonne et du Pays basque.



Pérennité de la mémoire du département

Le programme de restauration se poursuit. Le chantier de dépoussiérage assuré par les agents, en particulier pour remettre en communication une partie des archives déposées par les communes, incommunicables depuis le sinistre de 2016, est achevé. Le dépoussiérage et le reconditionnement des archives des justices d'Ancien régime, restées en l'état où l'incendie de 1908 les avait laissées perdurer (1570 liasses de documents, soit 36 mètres linéaires). Plusieurs fonds d'archives privées ont été classés, conditionnés, et dotés d'un instrument de recherche informatisé, notamment ceux des communes d'Etsaut, Mont, Noguères, Viellenave-d'Arthez, Saint-Abit et Serres-Castet.

Registres de l'état civil

Attendus par les chercheurs depuis plusieurs années, les registres de l'état civil (de la fin du XIXe jusqu'aux années trente) ont été versés par les tribunaux de grande instance de Bayonne et de Pau (de l'ordre de 30 mètres linéaires, soit plus de 1 000 registres), traités en suivant et sont d'ores et déjà à disposition.





En novembre 2018, a démarré le chantier de remise en communication des documents conservés dans un magasin des Archives départementales dans lequel une importante infestation de moisissures avait été constatée en 2016. Au terme d'une année de travail, les agents de la mission traitement (cinq personnes) ont dépoussiéré et parfois reconditionné les archives de 206 communes (525 mètres linéaires) ainsi que 6 165 ouvrages de la bibliothèque locale (130,5 mètres linéaires). Ce travail s'est accompagné d'un état matériel et sanitaire; celui-ci a permis d'identifier notamment 102 livres en mauvais état qui partiront prochainement à la restauration. Le magasin sinistré a ainsi été vidé, pour envisager des travaux de remise aux normes de conservation.



Accès et découverte des archives

1 157

chercheurs en salle de recherches (Pau et Bayonne)



2 362

élèves (dont 1038 collégiens) reçus pour des ateliers pédagogiques du service éducatif

2 000

recherches par correspondance environ



3 000

visiteurs lors des différentes actions proposées, en particulier lors des Journées européennes du patrimoine (où l'ouverture exceptionnelle du Parlement de Navarre a attiré plus de 1 000 participants)



500 k

connexions par an sur le site internet archives.le64.fr



5

documents originaux prêtés pour exposition aux Archives royales et générales de Navarre (Pampelune), au Musée Zumalakarregi (Guipuzkoa, Espagne) et aux Archives départementales des Hautes-Pyrénées.



10 k

connexions par an sur l'application earchives (inventaires et archives en ligne), qui a été enrichie de plusieurs inventaires



Partenariats

Coopération transfrontalière

Les Archives départementales ont poursuivi les actions de coopération transfrontalière engagée : présentation de l'exposition « TRANSports » en Guipuzkoa, Navarre et Aragon, préparation de l'exposition « L'Art de régner : les souverains de Navarre à la Renaissance » dans le cadre du programme AcRoNavarre de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, avec l'Université publique de Navarre, les Archives royales et générales de Navarre et la Casa Velázquez.



2 Vie associative et lien social

Le Département des Pyrénées-Atlantiques est fort d'une vie culturelle et sportive intense. Il encourage la vie associative, le lien social et l'éducation artistique.

DÉVELOPPEMENT DU TISSU ASSOCIATIF ET DU BÉNÉVOLAT

Le Département développe une action spécifique d'appui à la vie associative, très dynamique en Pyrénées-Atlantiques (plus de 14 000 associations, de toutes tailles, actives dans tous les domaines de la société et particulièrement dans le domaine social). Présentes sur l'ensemble des territoires, les associations jouent ainsi un rôle essentiel dans la mise en œuvre des politiques du Département et dans l'attractivité des Pyrénées-Atlantiques.

Afin de répondre aux enjeux de consolidation et de développement des associations employeuses, le Département a apporté son soutien aux acteurs de l'accompagnement Profession Sport & Loisirs 64 qui gère le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) des Pyrénées-Atlantiques et des services spécialisés, ainsi qu'à France Active Aquitaine,

financeur solidaire. Une place particulière a également été accordée à l'innovation sociale avec la mise en œuvre, pour la troisième année consécutive, d'un appel à projets de soutien à l'émergence et à la consolidation d'initiatives socialement innovantes. Enfin, le Département s'est efforcé de valoriser et faciliter l'engagement bénévole, dont celui des jeunes, à travers un bouquet de services qui a notamment pris la forme de soirées d'information en zones rurales.

AIDE FINANCIÈRE AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES ET CULTURELLES

Sport

Clubs amateurs : 572 794 € attribués à 54 clubs évoluant à un niveau national et à 342 clubs au titre du dispositif « clubs amateurs » représentant près de 36 000 jeunes de moins de 18 ans.

Comités départementaux : 533 632 € d'aides ont été versés à 46 Comités sportifs départementaux. Parmi eux, 17 Comités employeurs de conseillers et d'agents de développement ainsi que cinq associations départementales, acteurs du Réseau Sport 64 signataires d'une convention de partenariat pour l'Olympiade 2017/2020.

Manifestations sportives : Le Département a favorisé en 2019 l'organisation de 47 compétitions régionales et nationales par une aide financière mais aussi le prêt de matériels (tentes, arches, flammes...).

Réseau Sport 64 / Centre Départemental Nelson Paillou

Le Réseau Sport 64 est un établissement public qui a pour mission d'exploiter le Service Public du sport départemental. Cet établissement participe activement à l'organisation du sport en accueillant 53 comités sportifs départementaux sur les sites de Pau et Bayonne. La mise à disposition d'espaces immobiliers, d'outils techniques et technologiques, du kit de l'organisateur des manifestations sportives mais aussi d'ingénieries humaines, favorise le développement de la pratique sportive amateur.

Le centre héberge et accompagne 75 jeunes talents du sport au travers de l'association Prytanée sportif à Pau.

62

comités sportifs départementaux

1400

clubs ou sections sportives.

140 K

licenciés sportifs

Près de

5 000

éducateurs bénévoles



Sport santé

Acteur incontournable de coordination des actions de sport santé sur le territoire, le Département a organisé la Conférence Sport Santé au Parlement de Navarre le 13 avril 2018. Depuis, une newsletter qui compile l'actualité « sport santé » des Pyrénées-Atlantiques a été lancée en septembre 2018. Cette parution de « A vos marques, prêts, santé ! » a été reconduite pour toute l'année 2019 et ambitionne de fédérer un réseau de l'ensemble des acteurs du département.

Une seconde édition de la conférence s'est déroulée le 24 mai 2019.

Ce programme sport santé a pour enjeu de déployer un travail transversal au sein des services départementaux (autonomie, insertion, aide sociale à l'enfance,...) et le Réseau Sport 64 afin de construire des actions qui puissent répondre aux besoins des territoires et amplifier l'action départementale en faveur du sport vecteur de santé, d'insertion, de prévention, et de vivre ensemble, pour tous et partout sur le territoire ex: « vivez bien, vivez sport 64 », randonnée urbaine dans le cadre des journées des familles, les contrats locaux de santé).



Associations culturelles



Spectacle vivant

Dans le cadre du schéma départemental du spectacle vivant, le Département apporte son appui aux opérateurs qui contribuent à faire de leur lieu de vie un vivier artistique et culturel : compagnies professionnelles, festivals, structures de diffusion (théâtre, salles de concert, ...).

Cet accompagnement vise à favoriser le maintien d'un dynamisme et d'une économie artistique sur le territoire et à tisser des liens structurants et durables entre des œuvres et leur public, un territoire et sa population.

Dans un souci de transversalité et d'innovation, la collectivité s'inscrit également dans la mise en place d'actions conjuguant culture, éducation et solidarité, notamment à l'adresse des publics prioritaires du Département (collégiens, seniors, aide sociale à l'enfance, ...)



Soutien aux arts visuels et au cinéma

Le Département soutient via des conventions de partenariat les opérateurs structurants en arts visuels et cinéma. Ces opérateurs contribuent à l'aménagement culturel du territoire et au développement d'une offre pour tous les publics et notamment les publics prioritaires du Département. Plus largement, le Département soutient des lieux de diffusion, des festivals, des manifestations et des associations de cinémas indépendants installés sur le territoire. Dans le cadre du partenariat avec le GECT Pourtalet, les artistes Natalia Escudero et Alvaro Moca ont été en résidence durant la période estivale permet-

tant de mener un travail de création *in situ* et des rencontres avec la population.

Enfin, en 2019, le Département a lancé un nouveau dispositif d'art dans l'espace public ayant pour objectif d'installer des œuvres dans des bâtiments ou sites dont il est propriétaire. Les projets artistiques ont été finalisés en décembre 2019, les œuvres seront réalisées tout au long de l'année 2020. Un projet de médiation sera mis en place pour tous les sites.



Enseignements artistiques

Le Département anime un réseau des établissements d'enseignements artistiques. Il encourage les mutualisations d'outils et de savoir-faire pour impulser, favoriser, accompagner, organiser et assembler les initiatives locales. Il passe des conventions pour construire un partenariat ambitieux avec les établissements et les intercommunalités et ainsi structurer une offre d'enseignements artistiques sur les territoires. Les intercommunalités et établissements d'enseignements artistiques bénéficient aussi de l'ingénierie des services départementaux pour la réalisation d'états des lieux, d'études de faisabilité, de diagnostics... Un clip promotionnel des enseignements artistiques et du territoire des Pyrénées-Atlantiques a été réalisé selon une démarche de co-construction avec les structures. Il a été présenté en avant-première lors de la journée départementale des enseignements artistiques qui s'est tenue le 25 juin 2019 à Orthez, est diffusé à l'occasion des mi-temps de matchs et constitue plus généralement un outil à disposition de tous les acteurs du territoire.



Éducation artistique et médiation culturelle

Le Département soutient les opérateurs culturels qui proposent des projets structurants par territoire

en direction des publics éloignés tels la petite enfance, les personnes handicapées...

La 3^e édition de l'appel à projet Culture & seniors montre un véritable engouement de la part des établissements spécialisés et des opérateurs culturels. Les projets co-construits sont passés à 23 propositions contre 9 en 2018. De plus, 46 EHPAD/résidences autonomie se sont positionnés pour recevoir une offre du catalogue « Donner envie, découvrir ».

27

établissements d'enseignement artistique

4

écoles de cirque

7750

élèves

550

enseignants et

200

bénévoles

Au titre du spectacle vivant, le Département a soutenu en 2019 :

42

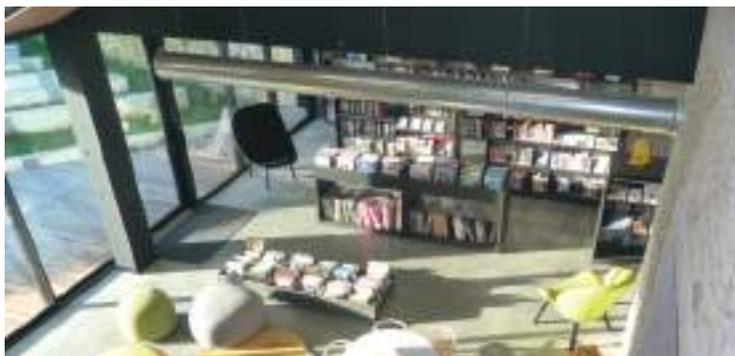
compagnies

23

structures de diffusion

28

festivals



AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE

Les collections

La Bibliothèque départementale (BDPA) contribue à soutenir l'activité des 146 lieux de lecture du département, dont une partie est organisée en réseaux intercommunaux.

Soutien technique et financier aux bibliothèques

- Projets construction et aménagement : **228 154 €**
- Mobilier et informatique : **25 888 €**
- Transports scolaires : **8 436 €**
- Action culturelle : **62 391 €**

Action culturelle

Des ateliers collaboratifs avec les bibliothécaires du département ont donné naissance à quatre nouveaux projets dont la journée professionnelle « En bonne compagnie(s) » le 17 octobre à Ger.

Formation

- 11 thématiques réparties en une ou deux journées
- 34 rencontres professionnelles
- 782 participants



249 000

documents à la Bibliothèque départementale



146

lieux de lecture



86 000

livres et



12 000

CD de la collection départementale ont été prêtés dans les bibliothèques pour rafraîchir leurs collections et assurer un flux indispensable à leur attractivité



9

manifestations littéraires ont été soutenues

16 406

documents réservés directement par les lecteurs et livrés par la navette mensuelle qui dessert les lieux de lecture

200

tournées de bibliobus musibus et échanges dans les magasins de la BDPA



3 Moteurs économiques territoriaux

Au travers de son schéma touristique 2016-2020, le Département affiche une ambition forte pour les deux destinations « Béarn Pyrénées » et « Pays basque ». Il soutient également la filière pêche et les filières agricoles qui valorisent le terroir du 64.

PROMOTION ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Afin de soutenir le secteur du tourisme, le Département s'est engagé dans le cadre de son schéma touristique 2016-2020, décliné en 10 axes stratégiques, à porter une ambition de compétitivité au profit de ses deux destinations : « Béarn Pyrénées » et « Pays basque ».

La mise en œuvre du Schéma est confiée à l'Agence d'attractivité et de Développement Touristiques (AaDT) qui élabore chaque année un programme d'exécution déclinant les 10 axes en plan d'actions et budget prévisionnel.



Une réflexion a été menée entre l'Agence et les services départementaux afin d'adapter le plan d'actions 2019 de l'AaDT, notamment dans les domaines susceptibles d'être valorisés au niveau touristique et en particulier autour de trois groupes thématiques : sports et loisirs de pleine nature, Art de vivre et Transfrontalier.

Ces groupes ont notamment permis de travailler à la définition du contenu d'un nouvel appel à projets visant à favoriser l'émergence de projets touristiques innovants et structurants, en instaurant des partenariats avec les territoires, dans une logique de co-construction des actions avec les maîtres d'ouvrage. Ils ont également permis le lancement d'une nouvelle newsletter trimestrielle autour de l'Art de vivre dans le département (gastronomie, culture et patrimoine, terroirs et paysages).

En 2019, afin de prendre en compte la très forte saisonnalité du tourisme en Pays basque, l'AaDT a réorienté sa stratégie et son plan marketing. Ce nouveau positionnement a visé à étendre les périodes de visites sur les ailes de saison auprès des clientèles françaises et de proximité avec la mise en place de nouvelles actions de promotion : actions événementielles et digitales ciblées.

L'AaDT a par ailleurs poursuivi sa campagne de

communication d'envergure menée en partenariat avec le CRT (Comité Régional du Tourisme) afin de positionner la marque Biarritz-Pays basque, dont l'AaDT a en charge l'animation, comme une des destinations touristiques françaises majeures à l'international.

Pour la 4^{ème} année consécutive, la notoriété du Béarn a été portée par une communication événementielle de grande envergure : la présence de la destination sur toutes les étapes du Tour de France. Cette campagne a été doublée d'un dispositif web - relations publiques et relations presse. À noter par ailleurs la poursuite à Pau et dans les Pyrénées de l'épreuve cycliste la Haute Route organisée à l'attention de cyclistes amateurs chevronnés. Cette épreuve sportive conforte la place du département parmi les parcours cyclistes les plus prestigieux au monde.

Le tourisme dans les Pyrénées-Atlantiques



19

événements de dimension nationale Elite et internationale accompagnés par le Département en 2019

Sport de haut niveau:

9

conventions de partenariat conclues pour un montant total de 368 330 € dont deux clubs féminins de Rugby à statut associatif

24

sportifs de haut niveau, en sports individuels, qui ont profité d'une aide personnalisée pour financer leur saison sportive

12 750 €

montant global de cette aide personnalisée

GRANDS ÉVÉNEMENTS CULTURELS ET SPORT DE HAUT NIVEAU

19 événements de dimension nationale Elite et internationale ont été accompagnés par le Département en 2019. Les organisateurs de ces événements s'engagent notamment à respecter la Charte de l'organisation responsable des manifestations sportives.

Outre les événements qui reviennent chaque année, le Département a soutenu en 2019 les championnats de France de sport adapté de judo qui ont eu lieu à Pau.

Sport de haut niveau: neuf conventions de partenariat ont été conclues pour un montant total de 368 330 € dont deux clubs féminins de Rugby à statut associatif.



En 2019, une convention a été conclue entre le Département, l'UNSS, et ces neuf clubs professionnels des Pyrénées-Atlantiques ayant pour objet de proposer un cadre de coopération, pour développer des actions d'intérêt général à destination du public prioritaire des collégiens sur leurs installations sportives, en présence des joueurs et des équipes techniques. Ces rassemblements de jeunes pourront être à vocation technique, notamment arbitrage, mais aussi des superinales ou des journées de découverte dédiées aux collégiennes.



FILIÈRE PÊCHE MARITIME

Le Département contribue au développement de la filière halieutique en renforçant notamment la compétitivité des ports départementaux de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure et d'Hendaye.

Soutenir les actions collectives en faveur de la filière halieutique

Le Département a poursuivi les groupes de travail avec les communes et usagers du port, animés par le CAUE 64, pour une réflexion sur un parcours découverte du port afin d'accompagner les projets d'aménagement des Récollets (CIAP), de fermeture de certaines zones du port et d'amélioration des circulations douces entre Saint-Jean-de-Luz et Ciboure.

En outre, il a continué de travailler avec la Communauté d'agglomération Pays-basque et les professionnels de la pêche à la mise en place d'un outil financier pour le renouvellement de la flottille.

Concernant les investissements à réaliser par les concessionnaires pêche, l'année 2019 a vu la fin du changement des pannes d'accostage A, B et C au port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure. Ce projet a fait l'objet d'un cofinancement FEAMP, région et département.

AGRICULTURE, FORÊT, AMÉNAGEMENT FONCIER ET AGRO-ALIMENTAIRE

Aides aux Jeunes Agriculteurs (AJA)

Le Conseil départemental a souhaité remettre en place un dispositif d'Aides aux Jeunes Agriculteurs en complément du dispositif d'aide d'État « Dotation aux Jeunes Agriculteurs » (DJA). Ce soutien financier d'un montant total de 626 000 € a permis à 102 jeunes installés de consolider une trésorerie souvent fragilisée par la phase de lancement de l'entreprise.

Soutien au sanitaire

Le Département soutient l'action du Groupement de Défense Sanitaire (GDS 64), la gestion sanitaire étant considérée comme un préalable indispensable au développement agricole dans les filières animales. Sur un principe mutualiste, le GDS 64 rassemble la quasi-totalité des éleveurs professionnels. En 2019, il a bénéficié de 600 000 € pour conduire des démarches collectives de prévention des risques sanitaires et indemniser des élevages touchés par d'éventuelles maladies. Le Département a également financé les Groupements Sanitaires apicole, aquacole et porcin, à hauteur de 78 825 €.

Valorisation des productions de qualité

Afin de valoriser les productions locales de qualité, le Département conduit une politique destinée à maintenir les outils économiques par la modernisation des exploitations : 17 dossiers pour 200 447 € et le développement des outils de transformation et commercialisation à la ferme : 64 dossiers pour 167 656 €.

Soutien à la sylviculture

Pour valoriser les territoires de forêts, différentes interventions sont menées en faveur des acteurs forestiers : animation de la filière bois (deux dossiers 50 000 €), aides à la sylviculture durable (39 dossiers pour 63 532 €) et aides au débardage par câble (trois dossiers pour 34 516 €).

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Les communautés de communes et d'agglomération, seules détentrices de la compétence « immobilier d'entreprise » permettant de soutenir financièrement les entreprises dans leurs investissements immobiliers, peuvent désormais la déléguer au Département.

En 2019, six conventions de délégation sont actives sur les territoires des Communautés d'Agglomération Pays basque et Pau Béarn Pyrénées, et des Communautés de communes Béarn des Gaves, Lacq-Orthez, Luys en Béarn et Pays de Nay.

INNOVATION, INGÉNIERIE ET RECHERCHE



L'appui du Département aux moteurs économiques territoriaux concourt aux dynamiques locales d'emploi ainsi qu'à la qualité de vie des habitants.

L'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA) est un moteur essentiel de l'attractivité du territoire. Elle a été la seule université de la Région Nouvelle-Aquitaine à avoir été récompensée en 2017 d'une distinction d'excellence, le label ISITE. Elle a ainsi défini un ambitieux projet dénommé E2S/ Energie, Environnement, Solution, en espérant obtenir sa labellisation définitive en 2021. Le Département continue à soutenir l'UPPA, dans le cadre de l'obtention définitive du label ISITE, qui présente un enjeu fort pour le territoire.



Territoire d'innovation

Le Conseil départemental a souhaité répondre à l'appel à projets « Territoire d'Innovation » lancé par le Premier ministre en novembre 2018. L'objectif est de sélectionner et accompagner les territoires porteurs d'une stratégie ambitieuse de transformation afin de répondre concrètement, et dans un souci de développement économique, aux enjeux de transitions. L'Ambition Pyrénées, portée par le Département fait partie des 24 territoires labellisés au niveau national.

« Les Pyrénées, Territoire d'Innovation » est un programme de 127 M€ d'investissement sur 10 ans, financé à hauteur de 23 M€ par l'Etat dans le cadre du PIA3 (Programme d'Investissement d'Avenir 3), et soutenu par 50 partenaires publics et privés autour de trois axes de transition ; énergétique, agro-écologique et numérique.

Le Conseil départemental, pilote du programme, a conventionné avec la Banque des territoires, opérateur de l'Etat, pour accompagner techniquement et financièrement les porteurs d'actions innovantes, accélérant ainsi la transformation du territoire. Le Conseil départemental est également maître d'ouvrage de plusieurs actions, dont l'implication citoyenne, qui sont cofinancées à hauteur de 50 % par le PIA3.

4 Montagne

STATIONS D'ALTITUDE ET TRAIN DE LA RHUNE

Le Département valorise la montagne comme source de création de valeur. Il est un des moteurs des activités de loisirs en altitude, hiver comme été, et défend l'avenir du pastoralisme.

Le Train de la Rhune

Depuis la fin de l'année 2012, l'exploitation du Train est confiée à l'Etablissement Public des Stations d'Altitude (EPSA), qui gère également les stations de Gourette et de La Pierre Saint-Martin pour le compte du Département. En 2017, le Département a fixé l'objectif d'inscrire ce site dans la durabilité au bénéfice du territoire, à l'horizon 2020. Il s'agit alors de maintenir cet équipement touristique qualitatif et attractif tout en l'associant à une démarche plus globale, de requalification des aménagements. L'étude « paysage et environnement » débutée en 2018 a fait émerger des problématiques de multiusage du massif. Cette nouvelle approche redéfinit les axes des travaux (col/massif/sommet) et enrichit la gouvernance (État, Région, mairie de Berat/Navarre, Communauté d'agglomération du Pays Basque, Ascaïn, Sarre et Urrugne). Les conclusions

de cette étude ont permis l'élaboration du schéma d'aménagement qui en septembre 2019 a été validé par la Commission Départementale des Sites. Sur l'équipement Train de la Rhune, propriété du Département, le maître d'œuvre a été recruté pour organiser les travaux de changement de la voie et la mise en place de solutions pour assurer les secours.

Les stations d'altitude

A la suite de l'étude menée en 2017 par le Département pour la modernisation de la station de Gourette, l'année 2019 a été consacrée à l'élaboration du schéma de gestion en étroite collaboration avec les services de l'État. Ce document regroupe les aménagements à venir sur le domaine skiable hiver comme été et a été approuvé au mois de juillet par la Commission Départementale des Sites et des Paysages. L'assistant à maîtrise d'ouvrage, les

maîtres d'œuvre pistes/neige de culture, remontées mécaniques et l'assistant à maîtrise d'ouvrage environnement ont été recrutés afin de dérouler le projet de modernisation du domaine skiable.

La mise en place de cinq ateliers de travail (urbanisme, hébergement, communication et commercialisation, commerces et services, activités été et hors ski) à mener sur les trois à cinq ans pour le développement de la station ont été retardés par la réorganisation des acteurs publics (office de tourisme et communauté de communes). L'atelier communication/commercialisation mené par le Département (AADT) a poursuivi son travail de mutualisation avec l'Office de tourisme et l'EPSA à travers le renouvellement du plan média. La réflexion sur l'été menée avec les acteurs publics et privés a fait émerger des propositions de renforcement des activités randonnée et escalade à forte identité territoriale. Une étude de programmation des bâtiments communaux et départementaux a vu le jour afin de permettre la réorganisation des services en cohérence avec les attentes de la clientèle.

Le Département a apporté son soutien à la création d'un emploi « animateur hébergement » sur trois ans à l'Office du Tourisme des Eaux-Bonnes/Gourette pour activer l'atelier hébergement et mobiliser les propriétaires à la montée en gamme de leur hébergement, indispensable pour renforcer l'attractivité de la station.

À La Pierre Saint-Martin, l'année 2019 a été consacrée à la reconstruction du télésiège du Family détruit par un incendie le 7 janvier 2019. La collectivité a été très réactive avec la mobilisation de **5,3 millions d'euros dans le budget 2019** pour sécuriser la reconstruction de cet équipement. **4 millions ont été nécessaires pour le télésiège**, le remboursement de l'assurance interviendra en 2020. La mobilisation des services de l'État, des entreprises, de l'EPSA et des équipes départementales a permis la mise en service de cet équipement dès le mois de novembre afin de redonner de l'attractivité à la station.



ATTRACTIVITÉ ET DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA MONTAGNE

Gourette et La Pierre Saint-Martin, les deux stations départementales de sports d'hiver :

Plus de
9 M€
de chiffre d'affaires direct

Environ
55 M€
de retombées économiques sur le territoire

Train de la Rhune, plus de
350 000
visiteurs par an

5 M€
de chiffre d'affaires

Le Département conforte son engagement pour l'attractivité des territoires de montagne. Les stations d'altitude et de montagne occupent une place de premier plan dans l'économie des territoires de montagne des Pyrénées-Atlantiques, de même que le train de la Rhune, premier site touristique du département. En poursuivant le développement de ces trois sites, le Département conforte et dynamise ces pôles territoriaux créateurs de richesse et d'emplois.

Plan montagne

Le Département des Pyrénées-Atlantiques a voté le 29 juin 2017 la version finale du Plan Montagne. Cette initiative est basée sur un partenariat tripartite Région/État Massif/Département pour une vision partagée sur les enjeux et projets de territoire. Le cadre stratégique repose sur deux grandes orientations :

- adapter l'offre économique de la montagne aux grands changements et agir sur l'attractivité et l'emploi
- se rassembler pour mieux valoriser l'espace montagnard et sa dimension transfrontalière.

Le plan montagne, au-delà de gérer les équipements du Département (Gourette, La Pierre Saint Martin et la Rhune) sert à impulser des projets essentiels pour le territoire et est également porteur de thématiques stratégiques pour la zone de montagne.

L'année 2019 a vu le lancement d'un appel à initiatives axé sur quatre thématiques :

1. saisonnalité et pluri compétences,
2. jeunes à la montagne,
3. hébergements touristiques,
4. initiatives locales qui renforcent l'attractivité économique et sociale.

Ce type de dispositif permet l'émergence de projets même au stade d'idées afin qu'ils bénéficient d'un accompagnement technique et financier de la part du comité de pilotage. **46 dossiers ont été présentés pour un montant avoisinant les 5,5 M€ et 1,6 M€ de demande de subvention.** Leur provenance a reflété une bonne dynamique sur l'ensemble du territoire.

Plus de la moitié des projets ont bénéficié d'un accompagnement pour finaliser leur demande qui s'est traduit par un accompagnement financier du partenariat Département/Région/État.

Une deuxième phase sera lancée en 2020 pour poursuivre cette incitation au développement des territoires.

Au cours de l'année, **13 projets conformes aux objectifs du Plan Montagne** ont été valorisés. Ils ont fait l'objet d'une communication lors du congrès de **l'Association Nationale des Elus de la Montagne** qui se déroulait à Saint Jean Pied de Port les 18 et 19 octobre. Ce congrès qui a réuni plus de **350 participants** a permis de mettre en avant les particularités touristiques, pastorales et identitaires du Département.

Le Plan Montagne, par sa participation aux instances de massif (Comité de massif des Pyrénées, Confédération Pyrénéenne...) affirme la place des Pyrénées-Atlantiques au sein du massif pyrénéen. Il participe à la création d'une nouvelle structure « agence des Pyrénées » dédiée au développement des Pyrénées. Elle est impulsée par la Région Occitanie et regroupera, courant 2020, l'Association de Développement des Pyrénées par la Formation (ADEPFO), le Comité Interrégional de Développement et d'Aménagement des Pyrénées (CIDAP) et la Confédération Pyrénéenne du Tourisme (CPT). Cette dernière sera en charge de l'attractivité et du développement économique de l'ensemble du massif.

PASTORALISME ET GESTION PARTAGÉE DE L'ESPACE MONTAGNARD

Dans le département, le pastoralisme a toujours constitué une activité traditionnelle de la montagne. Dans un souci de revalorisation des enjeux et des valeurs portées par l'activité pastorale, le Département a souhaité renforcer son dispositif en intensifiant sa capacité financière à hauteur de 2,5 M€ durant les deux prochaines années.

2 700
exploitations
pastorales
recensées dans le
département

EN 2019 :

218 000 €
d'aide à trois Commissions
syndicales afin d'améliorer
« l'accessibilité aux estives »

25 %
de l'ensemble
des exploitations
agricoles du
département

536 753 €
de soutien à 20 dossiers
d'améliorations pastorales,
notamment à l'avantage
des cabanes

54 %
des exploitations
pastorales de
l'ensemble du
Massif pyrénéen

84 528 €
pour huit dossiers sur
l'animation pastorale

CE QU'IL FAUT RETENIR

Attractivités territoriales



Le Département encourage les filières agricoles ainsi que la pêche et l'exploitation durable des forêts. Son action permet entre autres l'installation de jeunes repreneurs dans ces secteurs d'activité

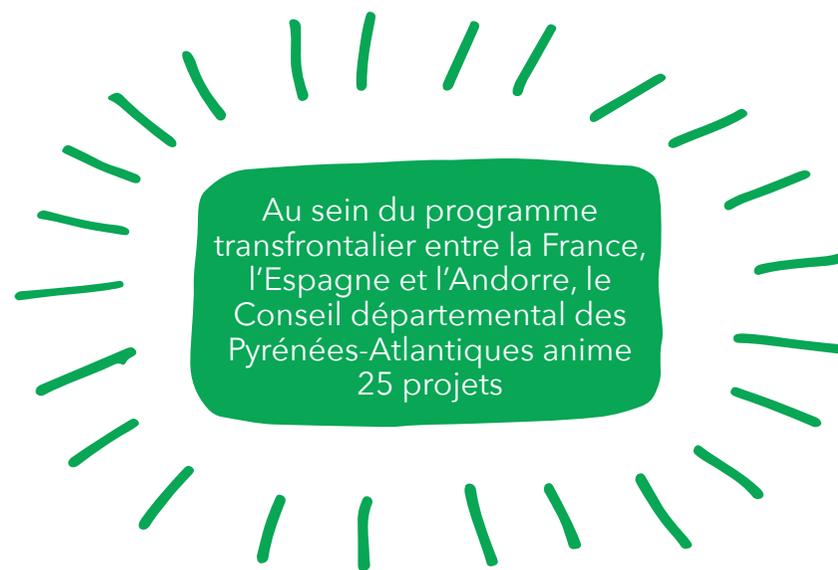


2 700

C'est le nombre d'exploitations pastorales recensées dans les Pyrénées-Atlantiques. La dynamique agro-pastorale est forte dans le département grâce notamment au soutien de l'institution

500 000

C'est le nombre de connexions sur le site Internet des archives du Département archives.le64.fr



Au sein du programme transfrontalier entre la France, l'Espagne et l'Andorre, le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques anime 25 projets



146 lieux de lecture

La lecture publique est actionnée grâce à la Bibliothèque départementale des Pyrénées-Atlantiques qui soutient les lieux de lecture (médiathèques, bibliothèques...)



C'est en millions d'euros, les retombées économiques sur le territoire générées par les deux stations de sports d'hiver que sont Gourette et La Pierre Saint-Martin



Le tourisme dans les Pyrénées-Atlantiques représente 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

Avec INICIATIVA DUS, le Département se dote d'un nouveau schéma ambitieux pour garder vivante la langue occitane



Les Pyrénées-Atlantiques sont un territoire fertile pour les grands évènements culturels et sportifs

En 2019, 19 évènements sportifs de dimension nationale et internationale ont été accompagnés par le Département



1500

C'est en kilomètres la distance des itinéraires départementaux de randonnée. Le fameux balisage jaune qui permet à chacun, quel que soit son niveau, de découvrir les paysages et le patrimoine du 64

Aménagement, déplacements et bâtiments départementaux

1

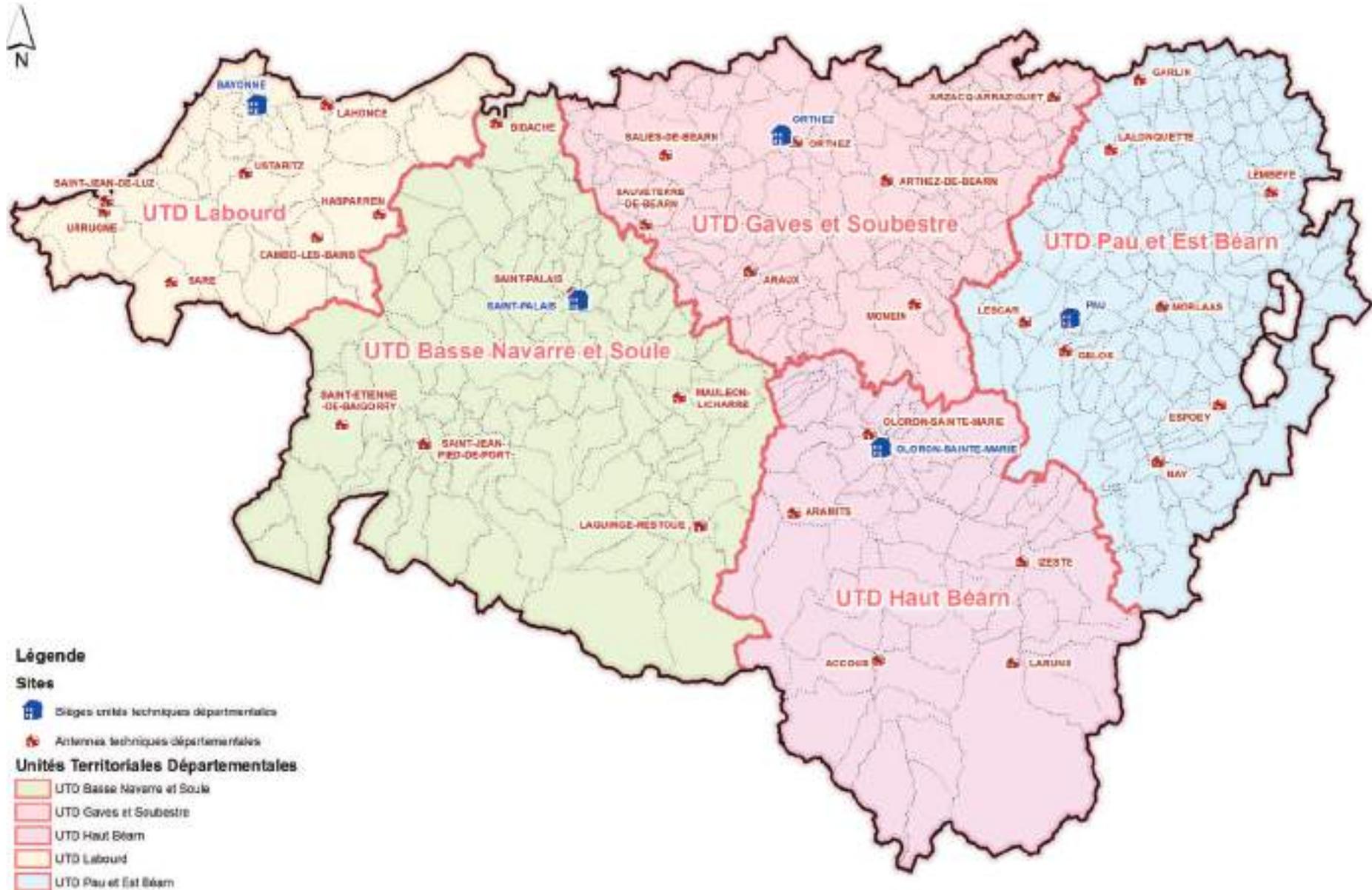
Déplacements et
infrastructures durables

2

Bâtiments durables



Unités techniques départementales pour un réseau routier plus sûr



1 Déplacements et infrastructures durables

En veillant sur les routes et infrastructures des Pyrénées-Atlantiques, le Département assure un service essentiel aux habitants des Pyrénées-Atlantiques. Il offre les meilleures conditions possible de déplacement sur l'ensemble du territoire. Il encourage d'autre part les modes de déplacement alternatifs.

VOIRIE DÉPARTEMENTALE

L'action du Département sur son réseau de 4 500 km doit garantir aux usagers des conditions optimales de sécurité, de confort et d'agrément. Ainsi, assurant l'exploitation de la route grâce à ses moyens propres, le Département investit dans la pérennisation et la modernisation de son réseau routier.

36 M€

d'investissement

5,72 M€

de fonctionnement

3,54 M€

de subvention à la voirie communale

Exploiter le réseau

Pour assurer la sécurité des routes et informer le public des conditions de circulation, cinq Unités Techniques Départementales réparties sur le territoire ainsi que le Service Départemental Opérationnel du Parc, interviennent en lien avec le Service de Gestion du Patrimoine des Infrastructures.

Un dispositif de veille permanente (24 heures/24 et 7 jours/7) est en place, avec 24 agents en astreinte à domicile, un cadre de permanence par UTD et un cadre au niveau de la DGAPID. Cette veille permanente est couplée avec une veille météo et la porte d'entrée téléphonique est un numéro unique géré par le SDIS qui relaie les appels.

Chaque année, de la mi-novembre à la mi-avril, le système est renforcé pour le service hivernal. D'importants moyens humains et matériels sont mobilisés pour assurer la viabilité sur nos routes et en particulier sur les routes de montagne.

Pérenniser les infrastructures

La sauvegarde du patrimoine des infrastructures permet d'assurer la continuité des déplacements routiers dans les meilleures conditions possible.

Afin de maintenir en bon état les infrastructures routières du département, des travaux de renouvellement des couches de roulement et de renforcement des chaussées ont été réalisés cette année pour un montant de 15 M€.



ECHANGEURS AUTOROUTIERS SUR A 64 ET A 641

Le 7 novembre 2019, Jean-Jacques LASSERRE a signé avec le préfet des Pyrénées-Atlantiques et le président d'ASF un protocole pour la réalisation d'échangeurs sur les autoroutes A 64 et A 641.

Les opérations concernées sont :

- Demi-Echangeur de Carresse Cassaber,
- Demi-Echangeur d'Orthez, La Virginie,
- Echangeur de Pau-Berlanne
- Demi-Echangeur complémentaire BARO/RD 19 à hauteur de Peyrehorade.

Chacun de ces quatre projets fait également l'objet d'une convention associant les autres partenaires locaux.

Engagé en 2016, un long travail de négociations a permis de finaliser cet accord qui va conduire d'ici à 2025 à réaliser des infrastructures majeures d'aménagement de notre territoire. L'investissement total pour les quatre aménagements est d'un montant de 47.3 M€ et le Conseil départemental s'est engagé forfaitairement pour un montant de 6.65 M€.

15 M€

pour le renouvellement des couches de roulement et le renforcement des chaussées

296 km

de routes départementales revêtues

4,5 M€

pour l'entretien de notre patrimoine d'ouvrages d'art

Autres opérations contribuant à accroître la sécurité du réseau :

0,5 M€

renouvellement de la signalisation horizontale et entretien de la signalisation verticale

1 M€

entretien des dépendances (curage des fossés, élagage d'arbres, fauchage des accotements et des talus)

Ces travaux d'entretien sont assurés en grande partie par les personnels d'exploitation des UTD et du Parc routier.

Moderniser le réseau

Afin d'améliorer le réseau routier, le Département réalise des projets de modernisation.

Au titre des travaux les plus importants, les chantiers du Hauban Nord-Ouest de Pau et de la réhabilitation du pont d'Auterive sont achevés.

De nombreuses autres opérations d'aménagement de nos routes ainsi que les Opérations de Sécurité Non Individualisées (OSNI) sont venues compléter le travail.

Enfin le Département accompagne les communes dans les aménagements de Routes Départementales en travers de l'agglomération.



Réhabilitation du pont d'Auterive



Hauban Nord-Ouest de Pau

INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES ET AÉROPORTUAIRES

Le Département participe à la structuration et au développement durables des territoires, tant en matière de mobilités et d'infrastructures que d'entretien de son patrimoine. En matière aéroportuaire, le Département participe aux budgets des infrastructures existantes en tant que membre actif des syndicats mixtes des deux aéroports du territoire.



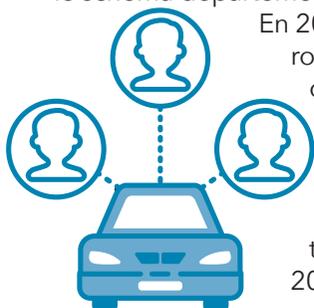
NOUVELLES PRATIQUES DE MOBILITÉ

Cette action vise à promouvoir la pratique du covoiturage et du vélo par des travaux d'aménagements ou des opérations de communication et d'animation.

Covoiturage

Depuis 2013, le Département des Pyrénées-Atlantiques a initié une politique de développement du covoiturage.

Elle s'appuie entre autres sur une densification du maillage départemental des aires de covoiturage tel que précisé dans le schéma départemental.



En 2019, c'est au niveau de la liaison routière entre la RD289 et la RD834 dite Hauban Nord-Ouest qu'ont débutés les travaux de création d'un parking de covoiturage. 38 places de stationnement supplémentaires seront disponibles à l'issue des travaux qui se termineront dans le courant de l'année 2020.

Vélo

La politique « vélo » du Département a trois objectifs principaux :

- L'attractivité de notre territoire,
- La qualité de vie des habitants de notre territoire,
- Le maillage territorial, sur la base du Schéma départemental des itinéraires cyclables.



L'année 2019 a été marquée par :

La poursuite des aménagements du réseau cyclable structurant

- L'inauguration d'un nouveau tronçon de la Véloroute 81 dans sa partie Adour et à l'Est de Pau.
- 8 km aménagés en voie verte ouverts entre Came et Guiche.
- Le renforcement de la signalisation et l'entretien des ouvrages
- Les études des tronçons restant à aménager.

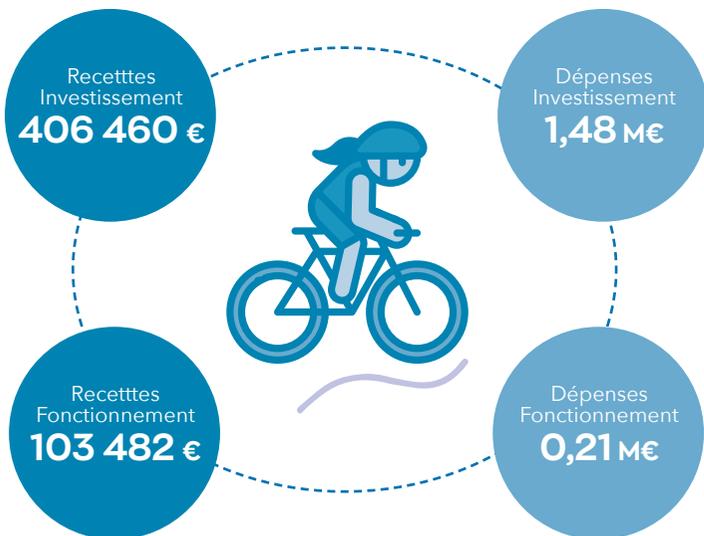
Le déploiement de notre ingénierie en matière de programmes européens pour lesquels nous avons un rôle de chef de file, responsable de projet vis-à-vis de l'Union Européenne :

- La poursuite du projet transfrontalier EDERBIDEA (POCTEFA) à 12 partenaires (9,5 Millions d'euros financés à 65 % par le FEDER pour des actions d'aménagement d'itinéraires et de promotion de la pratique cyclable auprès des habitants),
- La poursuite du projet transnational ATLANTIC ON BIKE à 18 partenaires de six pays (4,7 Millions d'euros financés à 75 % par le FEDER pour la construction d'une destination touristique d'excellence de la Norvège au Portugal et des outils de communication et de promotion dédiés), avec notamment un séminaire organisé par notre collectivité à Tromsø en Norvège et un autre à Balloch en Ecosse.

Ces projets ont notamment permis, outre la réalisation d'infrastructures, le développement d'initiatives en direction :

- Des collégiens par les opérations « A vélo, c'est la classe » qui ont touché sept établissements et 310 collégiens,
- Du public en insertion via le réseau des écoles du vélo, ou les chantiers « Pic et propre » pour le nettoyage des abords d'itinéraires cyclables,

L'organisation de l'opération « On s'y Col! » pour la promotion des Pyrénées Atlantiques, en lien étroit avec les différents clubs cyclotouristes et les communes (1 345 inscrits sur les trois dates), sans oublier des actions déployées en lien avec le Tour de France.



465k

passages de cyclistes ont été comptés sur 15 points de comptages

14km

de pistes vélo et piétons (voies vertes) mis en service à Bidart, le long de la Bidouze et du Gave de Pau

Les projets ont permis de former les jeunes à la sécurité, de leur fournir des kits sécurité et d'organiser des ateliers d'apprentissage à la pratique du vélo en ville.

ON S'Y COL

3

événements vélo organisés, en réservant les montées de cols aux cyclistes

A VÉLO C'EST LA CLASSE

310

collégiens ont été formés à la sécurité et ont reçu un kit sécurité

1 400

participants



PORTS

Entretien des infrastructures portuaires

Chaque année, les infrastructures portuaires doivent bénéficier d'entretien et de modernisation. En 2019, 30 blocs de 50 tonnes de béton ont été mis à l'eau pour renforcer le talus de protection des digues. Les escaliers d'accès à la risberme (talus de protection) de la digue de l'Artha ont fait l'objet de la pose de pierres et des travaux de rejointoiement sur divers ouvrages maçonnés ont été menés. Le navire Babeslea a réalisé 6 275 m³ de dragage afin de favoriser la bonne exploitation du plan d'eau du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

Beaucoup de temps a aussi été consacré à rénover les bâtiments des ateliers maritimes en complément des travaux de changement de la charpente et de la toiture réalisés par des entreprises.

Au-delà de ces travaux en régie, l'année a aussi été marquée par la poursuite des travaux de réparation de la sous-face du quai Elissalt au niveau du bâtiment de la criée à Ciboure. Par ailleurs, 60 m³ de coulis béton ont été injectés dans le quai François Turnaco le long du couvent des Récollets afin de consolider l'ouvrage avant le démarrage des travaux de réhabilitation de l'ensemble immobilier par le Syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure.

Assurer la gestion du domaine et la police des ports

En tant qu'autorité portuaire, le Département a dressé deux contraventions de grande voirie pour occupation illégale du domaine et vitesse excessive sur le plan d'eau et réussi à refondre intégralement le règlement particulier de police du port d'Hendaye.

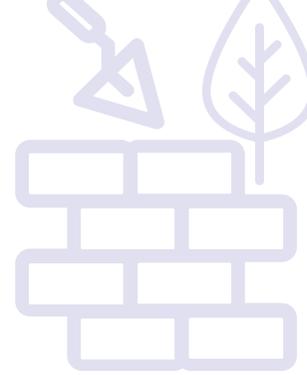
Au niveau de la concession pêche du port de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure, une procédure de mise en concurrence pour l'attribution des emplacements de navires à des fins commerciales a été menée par la CCIBPB concessionnaire.

Le Département a également entamé avec le Syndicat intercommunal de la baie de Saint-Jean-de-Luz/Ciboure les échanges sur les éléments à fournir en vue de la fin de la concession plaisance au 31 décembre 2020.

Au niveau du port d'Hendaye, se sont poursuivis les échanges avec les services de la Commune pour reconquérir la gestion de la zone technique pêche (chais et chariot élévateur) et du ponton du quai de la Floride. En outre, les échanges avec Hendaye et la DML (Direction Mer et Littoral) pour l'obtention d'une autorisation de dragage du plan d'eau pêche, du plan d'eau plaisance et du chenal d'accès de la Bidassoa se sont poursuivis aboutissant fin 2019 à une présentation du projet en commission technique mixte de la Bidassoa pour recueillir l'avis de l'Etat espagnol comme le prévoit la procédure d'instruction de l'autorisation au titre de la loi sur l'eau.



2 Bâtiments durables



Le Département investit dans les bâtiments publics dont il a la charge en prenant en compte les enjeux énergétiques actuels et futurs. Il investit massivement dans l'entretien et la rénovation des 49 collèges publics des Pyrénées-Atlantiques.

BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX : COLLÈGES PUBLICS

238 046 m²
de surface bâtie

20 688
élèves

119,6 M€
d'investissements sur
la période 2017-2027
(PPI)

Le Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI)

En 2019, la dynamique en faveur des collèges publics s'est poursuivie au travers de la mise en œuvre du PPI qui a vu son montant porté à 119,6 M€. Ce PPI s'organise autour des grands axes prioritaires suivants : la sécurité des personnes et des biens ; l'accessibilité à tous ; la maîtrise énergétique ; les bonnes conditions d'accueil ; la maîtrise des futurs budgets de fonctionnement.

La réalisation de ce PPI « Collèges publics » s'est concrètement traduite, pour 2019, par les engagements suivants :

- Réalisation des travaux d'extension et d'aménagements

(accessibilité, préau, ...) du collège des Cordeliers à Oloron Sainte Marie ;

- Engagement des travaux de restructuration partielle du collège Jean Pujo à Saint-Etienne-de-Baïgorry et de restructuration générale du collège Endarra à Anglet.
- Finalisation des études de maîtrise d'œuvre en vue de la construction des collèges du Barétous à Arette et Jean Bouzet à Pontacq et du nouveau service de restauration mutualisé de Bidache, ainsi que de la restructuration générale du collège Daniel Argote à Orthez.
- Poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la construction d'un nouveau service de restauration à la cité scolaire de Nay.
- Lancement des procédures de choix des maîtres d'œuvre et des études pour la restructuration du collège d'Arzacq mais aussi la reprise structurelle des façades du collège Jeanne d'Albret à Pau.
- Engagement des études de programmation préalables à la restructuration des collèges Errobi à Cambo-les-Bains et Maurice Ravel à Saint-Jean-de-Luz.
- Engagement d'une étude de faisabilité concernant la restructuration/agrandissement du collège Irandatz à Hendaye.

La maintenance du patrimoine bâti

Le programme annuel de grosses réparations, destiné à la maintenance du patrimoine bâti, vient en complément des opérations majeures de restructuration. 32 collèges ont ainsi bénéficié de ce programme en 2019 afin d'améliorer le bâti des collèges et les conditions de travail.

Un ambitieux programme de grosses réparations complémentaires au PPI

32 collèges ont bénéficié d'actions au titre du programme des Grosses réparations et notamment : de la poursuite des travaux de mise en accessibilité dans le cadre de l'Ad'AP (Agenda de l'accessibilité programmé) mais aussi de l'engagement de travaux de mise en sécurité dans le cadre du plan Vigipirate et ce, pour un montant total de 3,514 M€.



Création d'un réseau Entretien/Maintenance des Agents techniques des collèges

A la suite de l'étude menée sur les missions confiées aux Agents techniques départementaux des collèges publics, la constitution d'un réseau Entretien/Maintenance a vu le jour afin de permettre l'accompagnement technique des agents, un développement accru de la maintenance préventive, un renforcement des travaux en régie et une meilleure valorisation de leurs missions.

L'équipement matériel et mobilier des collèges

Le renouvellement de l'équipement mobilier et matériel vient accompagner les travaux de restructuration des collèges. Par ailleurs, un remplacement régulier de ces équipements est mis en œuvre afin de faciliter les conditions de travail des élèves, enseignants et personnels départementaux (mobilier scolaire, matériel de restauration...).

Le Département accompagne également financièrement et techniquement les établissements dans les missions d'entretien du patrimoine et des installations, dans le respect de la convention cadre 2018-2021 qui le lie aux collèges publics.

AUTRES BÂTIMENTS DÉPARTEMENTAUX

En 2019, le Département a réalisé des travaux d'investissement sur 97 sites pour un montant final de 3,60 M€. Nos interventions visent à maintenir, voire à améliorer l'état de notre patrimoine mais également à bonifier les conditions de travail de nos collaborateurs.

L'année 2019 a également été marquée par une meilleure maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, notamment sur le volet de l'énergie.

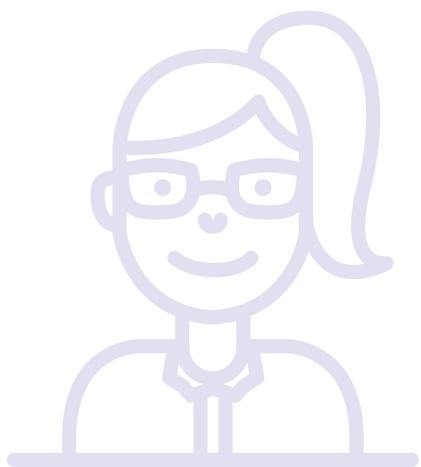
La maîtrise de la facture énergétique sur notre patrimoine (hors collèges)

Des efforts importants ont été entrepris par notre collectivité pour maîtriser sa facture énergétique avec des effets bénéfiques qui vont au-delà de notre budget, grâce à :

- La gestion de l'achat d'énergie par des contrats d'achat groupé,
- La gestion des factures et l'identification des priorités dans l'optimisation du patrimoine,
- La réalisation des travaux d'éco-énergie ciblés dans le Plan Pluriannuel d'Investissement bâtiment et en grosses réparations,

- La mise en place d'un système de comptage / monitoring et d'une gestion déportée des certains équipements,
- La mise en place de contrats d'exploitation maintenance de nos bâtiments avec intéressement.

Ainsi, ce sont plus de 20 % d'économie d'énergie qui ont déjà été réalisés depuis 2014 avec un objectif de 10 % supplémentaires d'ici fin 2022. Le montant consacré à l'achat d'énergie pour l'année 2019, s'est élevé à 950 000 € TTC.



La réfection de la charpente et de la couverture des ateliers maritimes à Ciboure

Les ateliers maritimes de Ciboure sont le lieu de travail de 11 de nos agents (dont 6 marins). Ils abritent un atelier « charpente » et un atelier « chaudronnerie » qui nous permettent d'intervenir sur les infrastructures portuaires du port de St-Jean de Luz-Ciboure sur lesquelles notre collectivité est compétente. Les travaux réalisés entre septembre et décembre pour un coût de 180 000 € TTC, ont consisté à sabler la charpente métallique pour enlever la peinture potentiellement polluante, ajouter des éléments de charpente pour renforcer la structure, remettre en peinture l'ensemble de l'équipement et refaire l'intégralité de la couverture.



La création d'une réserve incendie au château de Morlanne

Lors de la restructuration du château il est apparu que la défense contre les incendies du site présentait des défaillances. Les bornes incendie existantes situées sur la voie publique étaient trop éloignées et ne comportaient pas un débit suffisant. En collaboration avec le SDIS et les architectes des Bâtiments de France, la solution d'une réserve naturelle d'eau a été retenue en utilisant les douves du château.

Par ailleurs, d'autres travaux ont été réalisés en 2019 au château de Morlanne :

- Les premières interventions de confortement des créneaux du chemin de ronde,
- La révision de la toiture du château versant Nord-Ouest (côté cour),
- La réfection de la toiture de la salle des maquettes dans la cour du château,
- La mise en place d'un caniveau en pierre devant l'entrée du donjon dans la cour du château,
- Les investigations sur la centrale de traitement d'air du château.

Au total, ce sont 162 000 € TTC qui ont été engagés sur ces différents chantiers.



3,6 M€
d'investissement

3,1 M€
de fonctionnement

**Le patrimoine bâti
du Département
hors collèges**

249
sites répartis

102
communes

CE QU'IL FAUT RETENIR

Aménagement déplacement et bâtiments départementaux

Le Département participe à la gestion des aéroports de Pau-Pyrénées et de Biarritz



Le château de Morlanne a fait l'objet d'investissements conséquents en 2019



120 M€

Le Département investit près de 120 millions d'euros dans les collèges sur la période 2017-2027

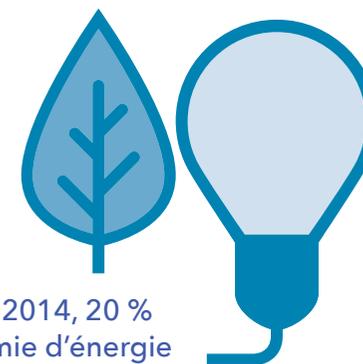
4 500 km

L'action départementale assure des conditions optimales de sécurité sur 4 500 km de routes dans les Pyrénées-Atlantiques

La politique « vélo » du Département vise au développement de la pratique du deux roues tant au niveau des loisirs que des déplacements quotidiens



Depuis 2014, 20 % d'économie d'énergie ont été réalisés sur les bâtiments hors collèges



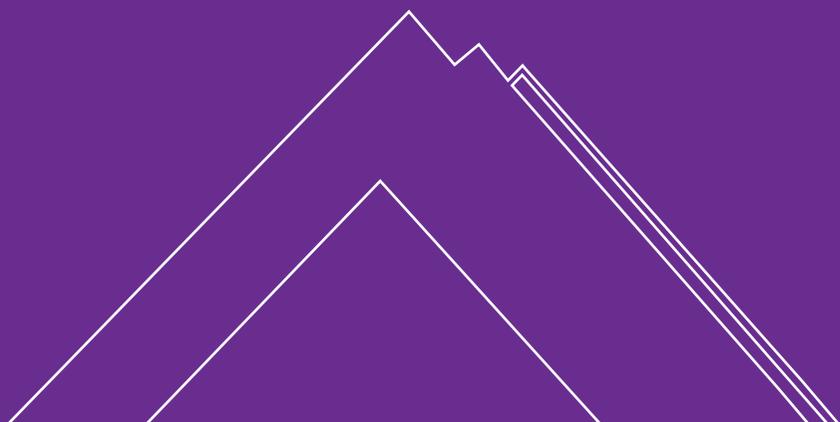
Numérique

1

Desserte réseaux

2

Nouveaux usages



1 Desserte réseaux

L'accès de tous au numérique est un enjeu majeur pour le Département. Le réseau en fibre optique IRIS 64 est l'un des réseaux publics les plus importants de France et servira de base au réseau de 2^e génération. Le Département se fixe comme objectif de mettre ces nouvelles technologies au service de tous et en particulier des publics les plus vulnérables.

PARTICIPATION AU SMO LA FIBRE 64

L'aménagement numérique, et notamment le déploiement du Très Haut Débit, constitue un enjeu majeur de développement des territoires. L'Exécutif départemental a fait du numérique une des priorités de son projet et un marqueur de son action en matière d'aménagement du territoire. Le Conseil départemental a ainsi élaboré une politique numérique dont les déclinaisons impactent les infrastructures en réseau et la quasi-totalité des activités sociales. Il s'agit en effet de permettre l'essor de nouveaux services et usages pour créer de réelles dynamiques positives de développement et d'emploi.

63 231

habitations et entreprises déjà desservies en Haut Débit par le réseau IRIS64

226 K

habitations et entreprises concernées par le projet sur le Très Haut Débit

6 002

heures de formation continue aux métiers de la fibre optique ont été réalisées en 2019 sur les 59 000 heures de l'engagement sur les 25 ans

275 K

heures de travail et formation à des publics en insertion En 2019, 30 116 heures pour 32 salariés ont été réalisées soit 278 % de l'objectif fixé

280 K€

engagés pour la mutualisation de solutions numériques autour de 18 fiches projets

166 K€

économisés par an avec la plateforme mutualisée d'administration électronique

7

collectivités pilotes pour le prototypage de nouveaux services numériques

237

Communes, 7 Communautés de Communes, 1 Communauté d'Agglomération, 1 Centre de Gestion, 2 CIAS accompagnés sur le RGPD



Aménagement du territoire : l'évolution des réseaux vers le Très Haut Débit

L'année 2019 a permis au Syndicat Mixte La Fibre64 de s'installer.

Outil partenarial par excellence, il regroupe l'ensemble des Etablissements publics de coopération intercommunale et le Département pour porter le projet de Réseau d'initiative publique de 2^e génération très haut débit en fibre optique et la mutualisation de services numériques sur tout le territoire.

Le Département et SFR Collectivités ont signé le 21 décembre 2018 une convention de Délégation de Service Public relative à la conception, l'établissement, l'exploitation, la commercialisation et le financement d'un réseau Très Haut Débit principalement de type FTTH. Cette Convention a été transférée le 1^{er} janvier 2019 au Syndicat Mixte La Fibre64 et SFR Collectivités a constitué une société ad hoc, THD 64, dédiée à son exécution. THD64 a pour missions principales de desservir en FTTH toute la zone d'intervention publique en cinq ans, soit 226 000 prises et d'activer ce réseau.

Un objectif clair : l'intégralité des habitations et entreprises du territoire desservies en fibre optique en cinq ans. Un rythme de déploiement priorisant les zones les moins bien desservies sur tout le territoire départemental.



Le SMO poursuit l'action initiée par le Département et aide financièrement celles et ceux pour qui seules les connexions satellitaires ou via la 4G permettent une desserte correcte. 63 aides ont ainsi été allouées pour un montant total de 11k€. Par ailleurs, le SMO a signé une convention pour le remplacement sans frais de 43 pylônes Wimax et leur modernisation en LTE-4G. Cette décision permet d'améliorer la disponibilité d'une offre d'accès à Très Haut Débit Radio et représente une solution intéressante en attendant l'arrivée de la fibre.

L'action sur la téléphonie mobile, également transférée au syndicat mixte La Fibre64, doit permettre d'assurer une optimisation de la couverture grâce à une participation active au groupe de travail local du « New Deal » (accord Etat/opérateurs pour le déploiement de la 4^e Génération). 11 pylônes multi-opérateurs de téléphonie mobile pour résorber des zones blanches ont ainsi été alloués aux Pyrénées-Atlantiques.

L'année 2019 a été essentiellement consacrée à la mise en place des équipes du Délégué, aux pré-études avant travaux et le déploiement opérationnel a réellement démarré en fin d'été. Depuis, 28 Nœuds de Raccordement Optique (NRO) et 160 Sous Répartiteurs Optique (SRO) ont été installés dans les communes d'Aramits, Arbonne, Auriac, Baigts-de-Béarn, Banca, Biriattou, Cambo, Casteide-Candau, Coarraze, Guiche, Hasparren, Idron, Iholdy, Ispoure, Jurançon, La Bastide-Clairence, Laruns, Limendous, Maslacq, Mourenx, Oloron, Poey Ilescar, Sare, Serres-Castet, Sévignac-Meyracq, Saint-Etienne-de-Baïgorry, majeure partie du département des Pyrénées-Atlantiques. Près de 7 000 prises ont été construites et les premiers abonnés sont attendus fin mars 2020 conformément à la réglementation.

Le réseau IRIS64

En parallèle, IRIS64, avec 1 500 km de fibres optiques opérationnelles, demeure l'un des réseaux d'initiative publique les plus importants de France. Par son entremise, 64 000 usagers utilisant les box DSL de différents fournisseurs d'accès à Internet bénéficient d'une offre dégroupée. Avec une quinzaine d'opérateurs clients, près de 300 entreprises directement raccordées, IRIS64 réalise un chiffre d'affaires supérieur à 18 M€ : ces résultats témoignent d'une réponse adaptée à la demande du territoire. En 2024, à l'issue de la convention, IRIS64 sera remis en affermage à THD64.



2 Nouveaux usages

Le Département entend lutter contre la fracture numérique. Il accompagne la dématérialisation en veillant à ne laisser personne de côté. Il intervient dès le collège pour financer la digitalisation des équipements pédagogiques. Par ailleurs, le Département met aussi le numérique au service de l'autonomie et du maintien à domicile des personnes âgées.

E-ADMINISTRATION ET OFFRE DE SERVICES MUTUALISÉS POUR LES COLLECTIVITÉS

Gage d'efficacité et d'innovation, l'administration électronique s'impose comme une véritable modernisation de l'action publique : d'un côté, l'État pousse les services publics à se moderniser avec le numérique ; de l'autre, l'exigence citoyenne ne cesse de croître afin que les Français accomplissent leurs démarches administratives sur Internet.

Mise en œuvre du Règlement général sur la protection des données (RGPD)

La mission de protection des données est fondamentale. La collectivité doit s'imposer comme un tiers de confiance impartial et être le garant de cette matière première numérique auprès des usagers et des partenaires.



Désigner un pilote
(fait le 25 mai 2018)



Cartographier
(en cours)



Prioriser



Gérer les risques



Organiser les processus internes (en cours)



Documenter
(en cours)

En 2019 :

- Sensibilisations RGPD auprès des services,
- Production d'un support vidéo diffusé sur le portail intranet de la collectivité,
- Cartographie des traitements de la direction des Relations humaines (en chantier),
- Formulation de questionnaires études répondant aux principes du RGPD (ex : questionnaire étude sur les dynamiques résidentielles des agents),
- Définition des règles d'archivage des dossiers APA,
- Mise en application du RGPD et des cadres CNIL (Sous-Traitant : Hippocad, Berger-Levrault...),
- Protection de données et vidéo-surveillance de nos bâtiments (en chantier),
- Encadrement de la gestion des contraventions,
- Recommandations d'archivage,
- Utilisation du matricule de l'agent en tant que mot de passe,
- Suivi de l'enregistrement des séances des CT et CHSCT,
- Demande de données personnelles dans le cadre d'une participation à une enquête nationale sur la reterritorialisation de l'alimentation,
- Etude du dossier Unique de coordination à domicile (DUCD),
- Gestion d'une alerte RGPD : violation des données (HIPPOCAD, XIMI),
- Suivi de la convention CD64-CD65 initiatives Pyrénées et annexes RGPD,
- Suivi de la convention SOLIS et partenaires,
- Sécurisation des échanges de données sur les bénéficiaires du RSA dans le cadre de la RGPD et de la dématérialisation des décisions d'opportunité,
- Etude de l'utilisation d'Office365 à la direction des Relations humaines.

Outils de mise à jour de données géographiques

Afin de fournir aux élus et agents du Département des applications métiers web autorisant la mise à jour de données géographiques centralisées en temps réel, la Mission Valorisation de la donnée (MVD) s'est tournée vers une solution libre, dans un objectif de mutualisation et de maîtrise des coûts.

L'applicatif mis en place courant 2018 (<https://carto.le64.fr/>) héberge une dizaine d'applications métiers dont le nombre d'utilisateurs ne cesse d'augmenter (plus de 1100 consultations par mois pour la seule application des référentiels du Département): ingénierie voirie communale, développement territorial, astreintes bâtiments, partenaires de la DGASH, Insertion, répertoire foncier, structures soutenues au titre du spectacle vivant...

Catalogue de données

La Mission valorisation de la donnée a également travaillé à la mise en place d'un catalogue de données, à usage interne (<https://datacatalog.le64.fr/>).

La construction d'un référentiel de métadonnées (informations

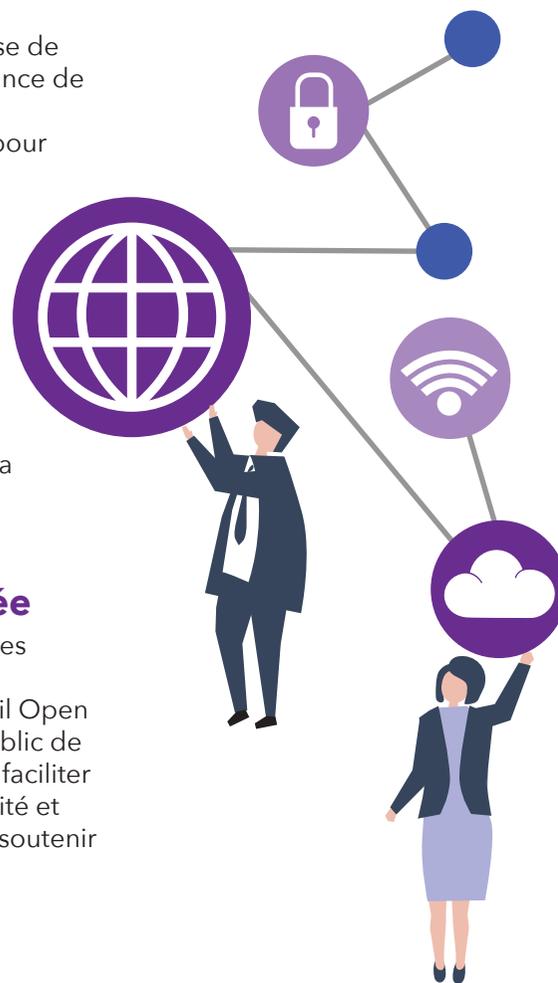
sur les données) constitue en effet une base de travail solide pour démarrer une gouvernance de nos données.

- Mise en place de sondes automatiques pour cataloguer les données utilisées par les applications (10 applications sondées)
- Campagne de saisie de métadonnées dans le catalogue

La phase de Vérification d'Aptitude en cours permet d'engager les discussions avec les directions métiers et de commencer à associer des acteurs métiers de la donnée au déploiement de la solution.

Outil de partage de la donnée

Engagé dans une démarche d'ouverture des données publiques depuis mars 2018, le Département offre au travers de son portail Open Data 64 (<https://data.le64.fr/>) un service public de la donnée, traduisant ainsi une volonté de faciliter et de renforcer la relation entre la collectivité et les usagers mais aussi d'encourager et de soutenir l'innovation.



Statistiques du portail
Open Data 64 au
18/12/2019

130
jeux de données

80
jeux de données publics

85
jeux de données
téléchargés au moins
une fois

1 872
téléchargements

118
jeux de données vus
au moins une fois

446 573
vues

1
page interne dédiée
au budget créée



COLLÈGES NUMÉRIQUES ET CONNECTÉS

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan « Collèges numériques 64 » et en conformité avec les dispositions du Schéma départemental des usages du numérique (SDUN) adopté en décembre 2016, le Département a poursuivi son action volontariste afin de permettre le développement des usages numériques au sein de tous les collèges publics des Pyrénées-Atlantiques.

Équipement numérique et sensibilisation aux usages numériques

En 2019, la dynamique de développement des usages numériques innovants a été poursuivie au travers notamment du plan « Collège numérique 64 » :

- sensibilisation des usagers, par le partage des connaissances et des pratiques de chacun, au travers de l'organisation de la 11^e édition d'EIDOS 64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation.
- poursuite du dispositif des « Contrats numériques » et du renouvellement des matériels numériques des collèges publics (vidéoprojecteurs interactifs, ordinateurs fixes et portables, tablettes...), sans oublier la maintenance quotidienne de ces équipements.

Les actions issues du SDUN ont été poursuivies en 2019 dans leur déclinaison opérationnelle :

- renforcement des actions éducatives « citoyenneté numérique » dans le cadre notamment du nouveau Programme d'actions éducatives des collégiens (travail autour du bon usage des réseaux sociaux...), sous l'égide du syndicat mixte La Fibre 64.
- évaluation de l'expérimentation BYOD (bring your own device) au sein du collège Daniel Argote à Orthez, consistant pour les élèves de deux classes de 4^e à utiliser leur propre smartphone pendant les cours, pour des activités pédagogiques encadrées par les enseignants.

Faire des collèges, des lieux ressources en matière numérique

En partenariat étroit avec le syndicat mixte La Fibre 64, des actions pour sensibiliser et accompagner les parents d'élèves à la scolarité dématérialisée de leurs enfants ont été conduites en 2019.

Le Département a également été pilote national sur une expérimentation dans deux collèges publics volontaires (collèges de Bayonne - Camus et de Mauléon) qui ont été mis à contribution pour accueillir des formations aux compétences numériques de base.

Jusqu'à présent aidé par l'Agence départementale du numérique, le Département travaille désormais avec le syndicat mixte la Fibre64, nouvellement créé, pour l'appuyer dans ses actions.

205 950 €

Frais de connexion internet des 49 collèges publics

4

coordinateurs informatiques

1

ingénieure au service du numérique éducatif des collèges

585 608 €

Équipements numériques (renouvellement, remplacement, appels à projet, contrats numériques,...)

5 826

PC fixes et portables

1 023

vidéo projecteurs
726 vidéo projecteurs interactifs et tableaux numériques interactifs

945

tablettes

400

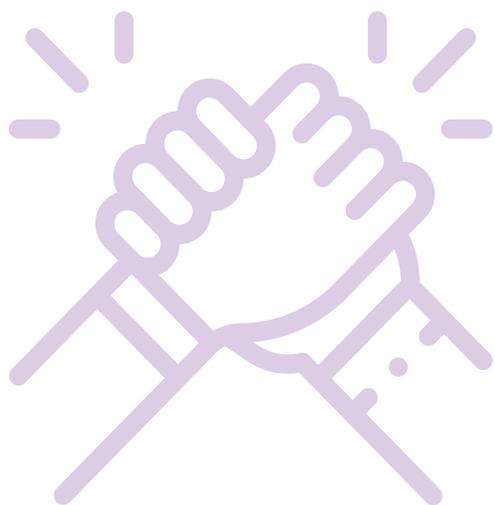
participants aux conférences et ateliers de la journée EIDOS 2019

EIDOS64, LE FORUM DES PRATIQUES NUMÉRIQUES POUR L'ÉDUCATION

Le 30 janvier 2019, a eu lieu à Pau (UPPA et collège Clermont) la 11^e édition d'EIDOS64, le forum des pratiques numériques pour l'éducation. Elle a réuni plus de 400 personnes (enseignants de la maternelle au supérieur, élus et cadres des collectivités locales, ...) autour de la thématique « En classe, je joue donc je suis ; enjeux de la ludification des apprentissages »

Plus de 40 ateliers animés par des enseignants et des formateurs (du département et de partout en France) ont été organisés l'après-midi au collège Clermont à Pau.





LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ET DU MAINTIEN A DOMICILE

Le Département expérimente de nouveaux outils ou solutions en matière de sécurisation et de bien-être des personnes en perte d'autonomie, en s'appuyant notamment sur l'angle de la prévention.

79 540 €

consacrés par la conférence des financeurs à des actions de prévention prenant appui sur des supports numériques

60 000 €

pour l'expérimentation de nouveaux outils à l'usage des séniors.

Des accompagnements à destination des publics fragiles

Dans le cadre de la conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, le Département accompagne les publics les plus fragiles et notamment les personnes âgées dans l'usage du numérique sous plusieurs formes.

Sept actions ont été financées en 2019 à ce titre allant d'ateliers de sensibilisation à l'informatique, à des actions ciblées pour des personnes souffrant de déficiences intellectuelles jusqu'à des ateliers ludiques de maintien des capacités avec une tablette adaptée ou encore des accompagnements informatiques autour de l'accès aux droits.

Par ailleurs des expérimentations sont menées pour tester de nouveaux outils favorisant le lien social et le développement de réseaux de solidarité intergénérationnels





LE DÉVELOPPEMENT DES USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES

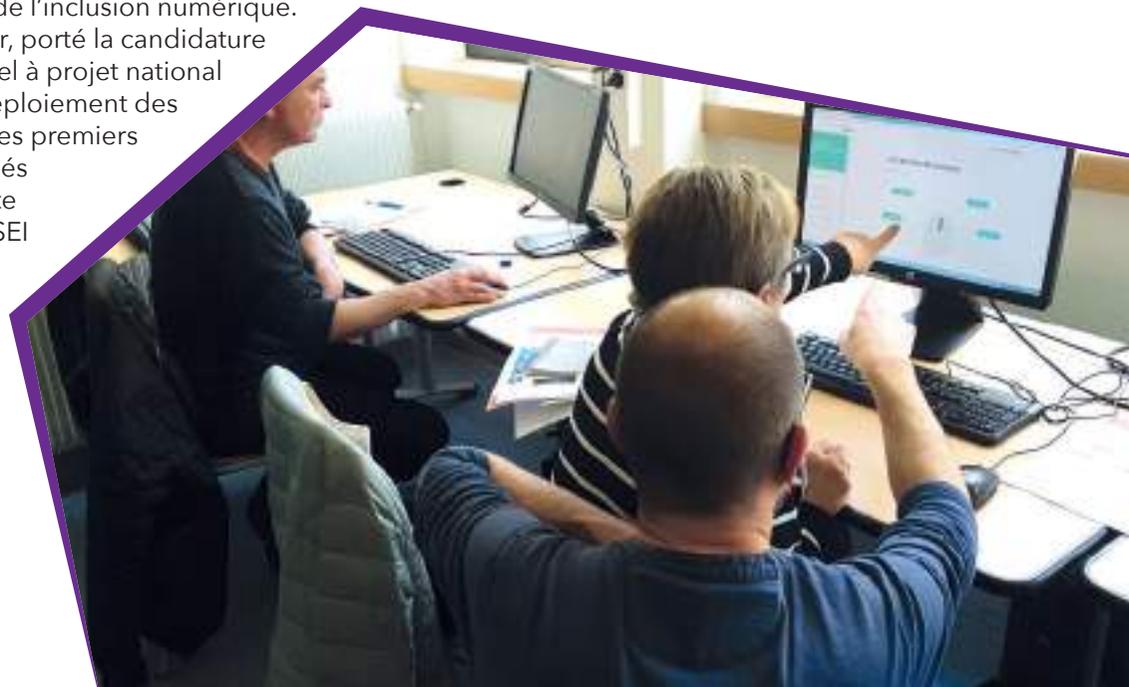
La mission de développement des usages et des services numériques du SMO est le corollaire de l'investissement en matière d'aménagement numérique réalisé sur le territoire, afin de couvrir l'intégralité de la problématique du numérique, mutualiser et optimiser les moyens mis à sa disposition. Il s'agit de moderniser l'action publique locale et d'accompagner les collectivités territoriales dans cette mutation numérique en garantissant la maîtrise et la sécurisation de leurs données mais aussi de leur donner les moyens de répondre à leurs obligations.

En 2019, le SMO a proposé une première offre socle de prestations de services numériques: marchés publics en ligne, tiers de télétransmission des actes, délégué à la protection des données mutualisé. Afin d'enrichir rapidement cette offre socle, un règlement d'utilisation du fonds de développement des usages numériques de la DSP a été adopté et une enquête a été menée auprès des membres sur leurs besoins à couvrir en priorité. Des expérimentations avec des membres pilotes ont

été mises en place sur des nouvelles solutions numériques, comme la plateforme d'open data, une application mobile permettant aux habitants d'accéder à ces données, un parapheur électronique (expérimentation portée par le Département), un outil de cloud et d'édition collaborative, un outil de dématérialisation des démarches administratives simplifiées...

La démarche **d'inclusion numérique** initiée par le Département des Pyrénées-Atlantiques depuis 2017 vise à favoriser l'autonomie numérique des usagers, notamment les plus éloignés, pour un meilleur accès aux droits et une meilleure insertion sociale et professionnelle. En mai 2019, le Département a confié au SMO la généralisation de la démarche à l'ensemble du territoire départemental. Un appel à manifestation d'intentions a été lancé auprès des EPCI le 16 mai 2019 et un planning d'accompagnement proposé jusqu'en 2021. Soutenue par les opérateurs des Services Publics tels que Pôle Emploi, la Caisse d'Allocations Familiales et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie, ceux-ci associés au Département et à La Fibre64 ont constitué fin 2019 un consortium afin de mener des actions et expérimentations communes autour de l'inclusion numérique. Ils ont, en particulier, porté la candidature partenariale à l'appel à projet national pour l'achat et le déploiement des pass numériques. Les premiers pass seront distribués en 2020 avec la forte implication des SDSEI et des partenaires de l'inclusion numérique sur les territoires.

En maîtrise d'œuvre sur **la politique numérique éducative** du Département, La Fibre64 a testé de nouvelles modalités pour la sensibilisation des jeunes collégiens dans le cadre de l'action « citoyenneté numérique » du PAEC 2019-2020. Le SMO a constitué un pool de prestataires publics et privés pour accroître ses capacités d'intervention au sein des collèges avec l'objectif de progression de 1000 à 1500 élèves sensibilisés.



CE QU'IL FAUT RETENIR

Numérique

Le numérique peut aussi accompagner les personnes en perte d'autonomie dans leur choix de vivre plus en sécurité au domicile. Le Conseil départemental s'y emploie

Le Département s'engage pour l'accès de tous aux nouvelles technologies



11

Le nombre de pylônes multi-opérateurs de téléphonie mobile pour résorber des zones blanches qui ont été alloués aux Pyrénées-Atlantiques

Avec 1 500 km de fibres optiques opérationnelles, IRIS64 demeure l'un des réseaux d'initiative publique les plus importants de France

En 2019, la dynamique de développement des usages numériques innovants a été poursuivie au travers notamment du plan « Collège numérique 64 »

226 K
habitations et entreprises concernées par le projet sur le Très Haut Débit



Le Département sur internet

www.le64.fr



Autonomie

autonomie64.fr



Opendata64

data.le64.fr



Archives départementales

archives.le64.fr



Réseau Sport 64

reseausport64.fr



Cartographies
du Département

carto.le64.fr



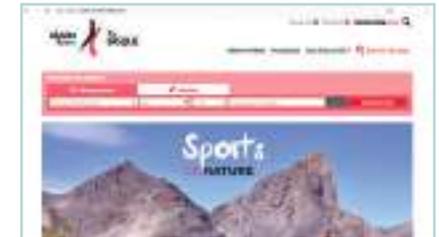
Bibliothèque départementale
des Pyrénées-Atlantiques

bibliotheque.le64.fr



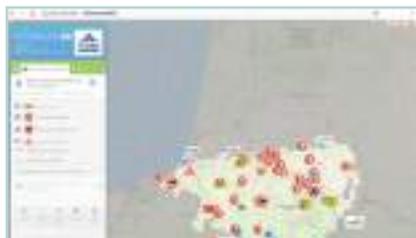
Maison départementale des
personnes handicapées

mdph64.fr



Agence d'attractivité et de
Développement Touristiques
Béarn Pays basque

tourisme64.com



Inforoute 64

inforoute.le64.fr

Twitter Syndicat mixte
[@lafibre64](https://twitter.com/lafibre64)



Syndicat Mixte La Fibre64

lafibre64.fr



Eidos64

eidos64.fr



Activités de loisirs en Béarn
et Pays basque

www.visit64.com



@departement64



@departement64



Département des
Pyrénées-Atlantiques



Le64enimage



Département des Pyrénées-Atlantiques
64, avenue Jean Biray - 64058 Pau Cedex
4, allée des Platanes - BP 431 - 64104 Bayonne Cedex